

**African Development Bank**

Banque Africaine de Développement

**ADB Business Bulletin**

October 2006

*Octobre 2006*



# Bank Mission

## *Mission de la Banque*

### **The African Development Bank Group**

The African Development Bank Group comprises the African Development Bank (ADB), the African Development Fund (ADF), and the Nigeria Trust Fund (NTF).

### **The African Development Bank**

The ADB is a regional, multilateral development bank whose shareholders include the 53 countries in Africa and 24 non-African countries from the Americas, Asia, and Europe. The latter are also state participants in the ADF. Created in 1964, with headquarters in Abidjan, Côte d'Ivoire, the ADB began operating in 1967 to promote the economic development and social progress of its regional member countries (RMCs) -- individually and jointly.

The central goal of Bank activities is promoting sustainable economic growth and reducing poverty in Africa. The Bank provides finance for a broad range of development projects and programs. In addition, it : (i) provides policy-based loans and equity investments, and finances non-publicly guaranteed private-sector loans ; (ii) offers technical assistance for projects and programs that provide institutional support ; (iii) promotes the investment of public and private capital ; and (iv) responds to requests for assistance in coordinating RMC development policies and plans. National and multinational projects and programs that promote regional economic cooperation and integration are also given high priority.

The Agreement establishing the Bank provides for a Board of Governors as the Bank's highest policy-making organ, with one representative from each member country. The Board of Governors issues general directives concerning the Bank's operations, and approves any amendments to the Agreement, the admission of new members, and increases to the Bank's capital.

The ADB Board of Governors elects an 18-member Board of Directors to which it delegates its powers, with the exception of those expressly reserved to it in the Agreement. Twelve directors are elected from the RMCs, and six are elected from the non-regional member countries for a three-year term, renewable for one term. The Board of Directors is responsible for overseeing all bank operations. It sets policies and guidelines for Bank operations and for its financial and administrative activities. It also approves all loans, guarantees, equity investments, and borrowings.

The Board of Governors elects the Bank Group President for a five-year term, renewable for one term. The President, who must be from one of the Bank's regional member countries, chairs the Boards of Directors, appoints vice-presidents in consultation with the Board, and is responsible for the day-to-day management of Bank Group operations.

The Bank's financial resources include ordinary capital resources of subscribed capital, reserves, funds raised through borrowing, and accumulated net income. At its annual meeting in May 1998, the Board of Governors authorized the Fifth General Capital Increase (GCI-V), raising the Bank's authorized capital by 35 percent to UA 21.87 billion. Under the new capital structure of the Bank, the share of regional

member countries will be 60 percent and that of non-regional member countries, 40 percent.

The Bank provides loans to its clients on non-concessional terms. In October 1997, the Bank introduced three new loan products to meet the needs of its clients: a single-currency variable-rate loan, a single-currency floating-rate loan, and a single-currency fixed-rate loan. The interest rate on the single-currency variable-rate loan is based on the semester's average cost of all outstanding Bank borrowings specifically allocated to fund these loans. The floating-rate loan rate is based on the six-month LIBOR in the menu of currencies offered by the Bank. For fixed-rate loans, the rate is based on the Bank's cost of borrowing to fund them. The terms of repayment for Bank loans are as follows:

- . a repayment period of 20 years, including a five-year grace period for publicly-guaranteed loans;
- . a repayment period of 14 years, including a four-year grace period for publicly-guaranteed lines of credit;
- . and a repayment period of five to 12 years, including a one-to-three-year grace period for private sector loans.

### **The African Development Fund**

The African Development Fund (ADF) was created in 1973 and began operations in 1974. It comprises the State participants and the ADB. The Fund's major objective is to reduce poverty in regional member countries. It provides loans on concessional terms to low-income RMCs for projects and programs, as well as technical assistance support for studies and capacity-building activities.

The Agreement establishing the ADF designates a Board of Governors as the Fund's highest policy-making organ. The Board of Governors meets at least once annually. The ADF Board of Directors, which includes six non-regional members nominated by their constituencies and six executive directors representing the ADB, is responsible for overseeing the general operations of the Fund.

The resources of the Fund come from contributions and periodic replenishments by state participants, usually on a three-year basis. At the end of December 2003, subscriptions amounted to US \$ 18.58 billion. The Tenth replenishment of ADF was recently successfully concluded with a target replenishment level of UA 3.7 billion.

ADF loans bear no interest charge, carry a service charge of 0.75 percent per annum on outstanding balances, and attract a commitment fee of 0.50 percent per annum on undisbursed commitments. Project loans have a 50 year repayment period, including a 10-year grace period; loans for lines of credit have a 20-year repayment period with a four-year grace period.

### **The Nigeria Trust Fund**

The Nigeria Trust Fund (NTF) is a special ADB fund created in 1976 by agreement between the Bank and the Government of Nigeria to assist in the development efforts of low-income RMCs whose economic and social conditions and prospects require financing on non-conventional terms. NTF became effective on April 25, 1976, following approval by the board of Governors. Its initial capital of US \$80 million was replenished in 1981 with US \$71 million. In 1999, negotiations on the revised Agreement were concluded and the Nigerian Government pledged US \$100 million to replenish the NTF. On December 31, 2000, total resources amounted to US \$ 505.91 million. NTF lends at a 4 percent interest rate, with a 25-year repayment period, including a five-year grace period.

### **Le Groupe de la Banque africaine de développement**

Le Groupe de la Banque comprend la banque africaine de développement (BAD), le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN).

### **La Banque africaine de développement**

La Banque africaine de développement (BAD) est une banque de développement régionale multilatérale comprenant les 53 pays africains et 24 pays non-régionaux d'Amérique, d'Asie et d'Europe qui participent également au Fonds africain de développement. Fondée en 1964 et ayant pour siège Abidjan en Côte d'Ivoire, la Banque a commencé ses opérations en 1967, avec pour mission de promouvoir le développement économique et le progrès social de tous les pays membres régionaux (PMR).

Les principaux objectifs de la Banque sont la promotion d'une croissance économique durable et la lutte contre la pauvreté. Outre le financement d'un large éventail de projets et de programmes de développement, la Banque offre des financements au secteur public, dont des prêts d'appui aux réformes, au secteur privé et prend des participations dans divers projets. Elle fournit également une assistance technique aux projets et programmes d'appui institutionnel, encourage les investissements de capitaux publics et privés et répond aux demandes d'assistance pour la coordination des plans et des politiques de développement des pays membres régionaux. La Banque accorde une attention particulière aux projets et aux programmes nationaux et multinationaux qui concourent à la promotion de l'intégration régionale.

L'Accord portant création de la Banque stipule que le Conseil des Gouverneurs, composé d'un représentant par pays membre, est l'organe décisionnel suprême de la Banque. Le Conseil des Gouverneurs édicte des directives générales portant sur les politiques opérationnelles de la Banque, approuve tout amendement de l'Accord, se prononce sur l'admission de nouveaux membres et sur les augmentations de capital.

Le Conseil des Gouverneurs de la BAD élit un Conseil d'administration de 18 membres auquel il délègue ses pouvoirs, à l'exception de ceux qui lui sont expressément dévolus par l'accord. Elus pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois, 12 Administrateurs représentent les pays membres régionaux et 6 autres les pays non-régionaux. Le Conseil d'administration supervise l'ensemble des opérations de la Banque et met en place les politiques et les directives relatives aux opérations et aux activités financières et administratives de la Banque. Il approuve aussi tous les prêts, les garanties, les prises de participation et les emprunts.

Le Conseil des Gouverneurs élit le Président de la Banque pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois. Le candidat au poste doit être ressortissant d'un pays membre régional. Le président de la Banque préside également le Conseil d'Administration et en consultation avec lui, nomme les Vice-Présidents et assume la responsabilité de la gestion courante des opérations de la Banque.

Les ressources financières de la Banque sont constituées de ressources ordinaires en capital comprenant le capital souscrit, les réserves, les fonds d'emprunts et le revenu net cumulé. Au cours des Assemblées annuelles de mai 1998, le Conseil des Gouverneurs avait autorisé la Cinquième augmentation générale du capital (AGC-V) portant le capital de la Banque à 21,87 milliards d'UC soit une augmentation de 35%. De plus, le Conseil des gouverneurs a modifié le mode de répartition du capital entre les pays membres régionaux et non régionaux à raison de 60% pour les premiers et 40% pour les seconds.

La Banque offre à ses clients des prêts à des conditions non-concessionnelles. En octobre 1997, elle avait introduit trois nouveaux instruments de prêt pour mieux répondre aux besoins de ses clients : le prêt à devise unique à taux variable, le prêt à devise unique à taux flottant et le prêt à devise unique à taux fixe. Pour le premier instrument, le taux d'intérêt est calculé sur la base du coût semestriel moyen des emprunts contractés par la Banque pour financer ces prêts. Le taux sur le second instrument est basé sur le Libor/Pibor à 6 mois dans le panier des monnaies offertes par la Banque. Dans le cas du troisième instrument, les prêts sont à taux fixe et le taux d'intérêt est basé sur le coût des emprunts contractés par la Banque pour financer ce type de prêts. Les conditions de remboursement des prêts octroyés par la Banque sont les suivantes :

- . Une échéance de remboursement de 20 ans, avec un délai de grâce n'excédant pas 5 ans pour les prêts au secteur public.
- . Une échéance de remboursement de 14 ans, avec un délai de grâce n'excédant pas 4 ans pour les lignes de crédit à de garantie publique.
- . Une échéance de remboursement de 5 à 15 ans, avec un délai de grâce de 1 à 3 ans pour les projets du secteur privé.

### **Le Fonds africain de développement**

Le Fonds africain de développement (FAD) a été mis en place en 1973 et a lancé ses premières opérations dans les PMR en 1974. Les actionnaires du Fonds sont la BAD et les Etats participants. Le Fonds, dont les activités visent principalement la réduction de la pauvreté, fournit des ressources concessionnelles aux PMR à faible revenu pour financer les projets et programmes initiés par ces derniers et assure une assistance technique dans le domaine des études et du renforcement de capacités.

L'Accord portant création du FAD désigne comme organe décisionnel suprême du Fonds, un Conseil des Gouverneurs qui se réunit une fois par an. Le Conseil d'administration du Fonds qui comprend 6 membres non-régionaux nommés par les Etats participants et 6 Administrateurs exécutifs représentant la BAD conduit les opérations générales du Fonds. Les ressources du FAD proviennent des contributions des actionnaires et de reconstitutions périodiques par les états participants, généralement tous les 3 ans. A la fin de décembre 2003, le montant total des souscriptions s'élevait à 18.58 milliards de dollars américains. La dixième reconstitution du FAD a été conclue avec succès avec un objectif de niveau de reconstitution de 3.7 milliards d'UC.

Les prêts du Fonds ne portent pas d'intérêt ; ils sont toutefois assortis d'une commission de 0.75% l'an pour les prêts décaissés et non encore remboursés et d'une commission d'engagement de 0.5% pour les montants non encore décaissés. Les prêts pour projets sont remboursables sur 50 ans avec un délai de grâce de 10 ans. Les lignes de crédit sont remboursables en 20 ans, avec une période de grâce de 5 ans.

### **Le Fonds spécial du Nigéria**

Le Fonds spécial du Nigéria (FSN) est un fonds spécial de la BAD créé en 1976 à la suite d'un Accord entre la Banque et le Nigéria. Ce Fonds a été mis en place pour appuyer les efforts de développement des pays membres régionaux à faible revenu dont la situation économique et sociale et les perspectives de développement requièrent un mode de financement non conventionnel. Le FSN est devenu opérationnel le 25 avril 1976 après approbation du Conseil des Gouverneurs. Doté d'un capital initial de 80 millions de dollars EU, le Fonds a été reconstitué en 1981 par un apport supplémentaire de 71 millions de dollars EU. L'état du Nigeria s'est engagé à reconstituer le Fonds à hauteur de 100 millions de dollars EU. Au 31 décembre 2001, les ressources totales du Fonds s'élevaient à 535,2 millions de dollars. Le Fonds prête à un taux d'intérêt de 4% avec une durée de remboursement de 25 ans et un délai de grâce n'excédant pas 5 ans.

**Abbreviations**  
**Abreviations**

ICB	International Competitive Bidding
NCB	National Competitive Bidding
AOI	Appel d'Offres International
AON	Appel d'Offres National

**Environmental categorisation of project**  
**Catégorisation environnementale des projets**

- Category I** Projects which may have significant impacts, requiring detailed field review and an Environmental Impact Assessment (EIA).
- Category II** Projects with limited environmental impacts that can be mitigated by application of specific measures or changes in the project design.
- Category III** Projects not anticipated to result in adverse environmental impacts ; environmental analysis normally unnecessary.
- Catégorie I** *Projets susceptibles d'avoir des impacts importants sur l'environnement et qui exigent un examen détaillé sur le terrain et une étude d'évaluation d'impact sur l'environnement.*
- Catégorie II** *Projets ayant un impact plus limité sur l'environnement, lequel peut être atténué par l'application de mesures spécifiques ou par l'introduction de modifications dans leur conception.*
- Catégorie III** *Projets qui, a priori, n'auront aucun impact négatif sur l'environnement, et pour lesquels une analyse environnementale ne se justifie pas. Le traitement de tels projets peut donc se poursuivre normalement dans le cadre du cycle du projet.*

**ADB Business Bulletin**

ADB Business Bulletin is published once a month by the Procurement Unit (PPRU) of the African Development Bank.

**ADB Business Bulletin**

*ADB Business Bulletin est publié chaque mois par l'Unité de contrôle des acquisitions, des biens et services de la Banque africaine de développement (PPRU).*

For any other questions you may contact:

Mr S. L. YESSOUFOU, Senior Procurement Clerk, ADB

*Pour toutes questions supplémentaires veuillez*

*Contacter : Mr S.L YESSOUFOU,*

*Commis Supérieur D'Acquisition, BAD*

Tél : +216 (71) 10 31 22

Fax : +216 (71) 83 02 73

E-mail : [s.yessoufou@afdb.org](mailto:s.yessoufou@afdb.org)

Adress : ADB Business Bulletin – PPRU

ADB/BAD, BP 323, 1002 Tunis

Belvédère, Tunisie

\* Director of the Publication/ *Directeur de la Publication* : J. MENSAH-QUAINOO, Head of PPRU, ADB / *Chef d'Unité PPRU, BAD.*

\* Procurement Information Officer, ADB / *Chargé d'Information sur les Acquisitions, BAD* : E. HOUEGBAN.

\* Assistant ADB Business Bulletin / DACON Registration, ADB/ *Assistante ADB Business Bulletin / Enregistrement au DACON, BAD* : W. CHEBBI-CHANCHANE.

ISSN 1029-404X

© 1998 by the African Development Bank, Abidjan, Côte d'Ivoire

*ADB web* : <http://www.afdb.org>

The piece of art on the cover has been produced by the artists Emmly and Martha Masanabo from the Ndebele people in Southern Africa.

*L'œuvre sur la page de couverture a été créée en exclusivité pour cette publication par des artistes Emmly et Martha Masanabo du peuple Ndebele en Afrique du Sud.*

**List of contents****Table des matières**

Bank Mission.....	2
<i>Mission de la Banque</i>	
Monthly UA Exchange Rates.....	6
<i>Taux de change mensuels de l'UC</i>	
Project Cycle and Procurement Process.....	7
<i>Cycle de projet et processus de passation de marchés</i>	
Rules of Procedure for Procurement.....	8
<i>Règles de procédures pour les acquisitions</i>	
Projects in the Pipeline Listed by Sector.....	10
<i>Pipeline de projets par secteur</i>	
Projects in the Pipeline Listed by Region.....	23
<i>Pipeline de projets par région</i>	
List of Projects Approved for 2006.....	27
<i>Liste de projets approuvés en 2006</i>	
List of Projects Approved for 2005.....	32
<i>Liste de projets approuvés en 2005</i>	
General Procurement Notices.....	36
<i>Note d'informations générales sur les acquisitions</i>	
Specific Procurement Notices / International Competitive Bidding.....	48
<i>Avis spécifiques d'appels d'offres internationaux</i>	
Approved Consultants Shortlists.....	89
<i>Listes restreintes approuvées de consultants</i>	

# Monthly Exchange Rates of the UA

## Taux de change mensuels de l'UC

Please find below the list of conversion rates between the UA (Unit of Account) and currencies of member countries of the Bank.

*Veillez trouver ci-dessous une liste des taux de conversion entre l'UC (Unité de Compte) et les monnaies des pays membres de la Banque.*

Exchange rates on / Taux de Change au : 30 September / Septembre 2006

### Regional Countries / Pays Régionaux

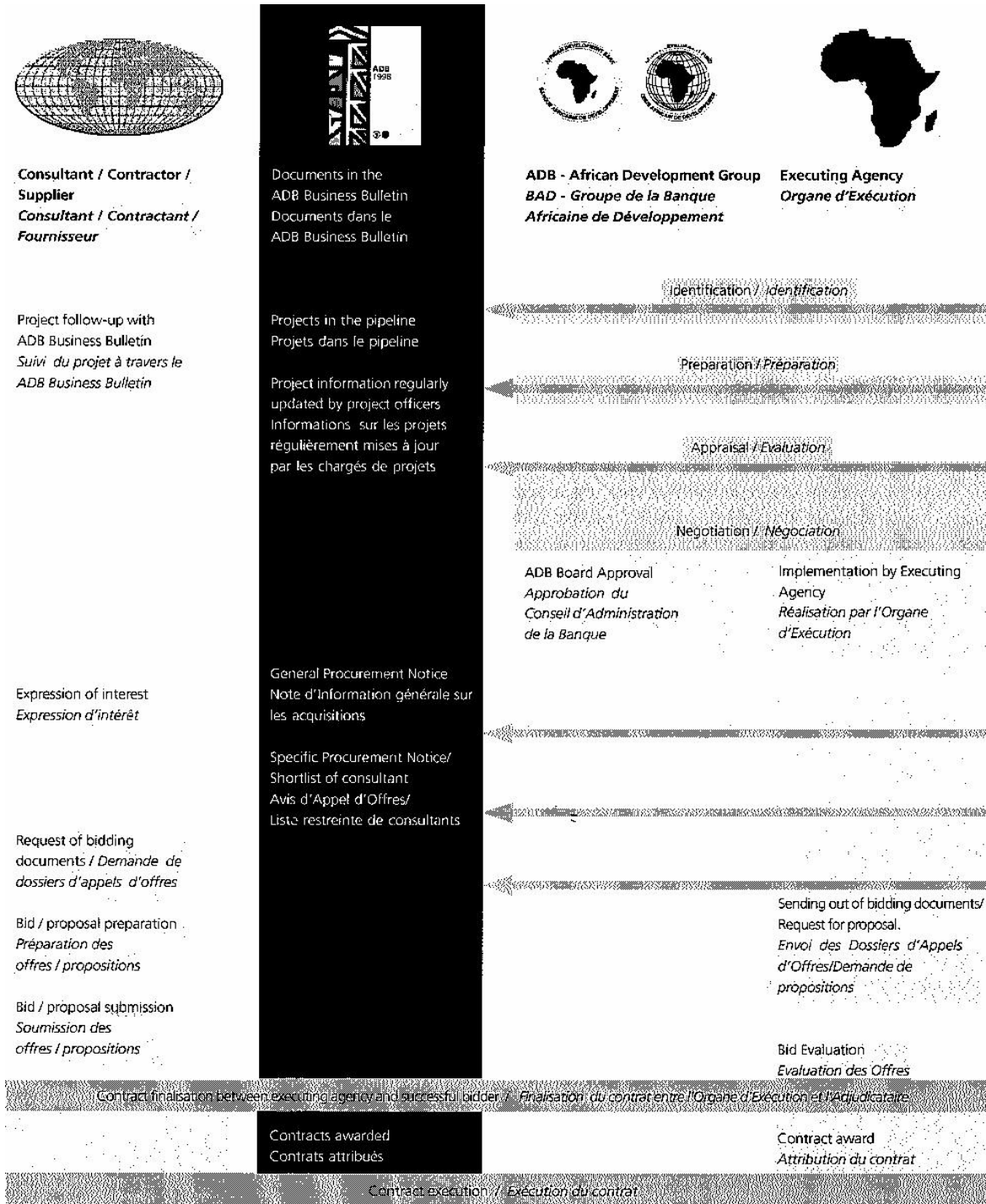
Country Pays	Currency Monnaie	Rate per UA Taux par Rapport à l'UC
Algeria <i>Algérie</i>	DZD Algerian Dinar	107.314
Angola	AON Kwanza	119.631
Botswana	BWP Pula	9.52499
Burundi	BIF Franc	1559.63
Cape Verde <i>Cap Vert</i>	CVE Escudo	127.725
CFA Countries		
<i>Pays CFA</i>	XOF Franc CFA	764.957
Comoros <i>Comores</i>	KMF Comorian Francs	573.718
Dem.Rep.Congo		
<i>Rép. Dém. Congo</i>	CDF Congo Franc	665.214
Djibouti	DJF Djibouti Franc	264.541
Egypt <i>Egypte</i>	EGP Pound	8.50978
Eritrea <i>Erythrée</i>	ERN Eritrea Nakfa	22.9730
Ethiopia <i>Ethiopie</i>	ETB Birr	12.8628
The Gambia <i>Gambie</i>	GMD Dalasi	41.5920
Ghana	GHC Cedi	13690.8
Guinea <i>Guinée</i>	GNF Franc	7480.67
Kenya	KES Shilling	108.103
Lesotho	LSL Maloti	11.4641
Liberia	LRD Liberian Dollar	88.0225
Libya <i>Libye</i>	LYD Lybian Dinar	1.93237
Madagascar	MGA Ariary	3167.38
Malawi	MWK Kwacha	205.613
Mauritania <i>Mauritanie</i>	MRO Ouguiya	400.332
Mauritius <i>Maurice</i>	MUR Rupee	48.1494
Morocco <i>Maroc</i>	MAD Dirham	12.8462
New Mozambique Metical	MZN Metical	38.1649
Namibia <i>Namibie</i>	NAD Namibian Dollar	11.4641
Nigeria	NGN Naira	189.072
Rwanda	RWF Rwanda Franc	819.833
Sao Tome & Principe	STD Dobra	17360.2
Seychelles	SCR Rupee	8.17530
Sierra Leone	SLL Leone	4417.30
Somalia <i>Somalie</i>	SOS Shilling	4646.06
South Africa		
<i>Afrique du sud</i>	ZAR Rand	11.4641
Sudan <i>Soudan</i>	SDD Sudanese Dinar	314.867
Swaziland	SZL Lilangeni	11.4641
Tanzania <i>Tanzanie</i>	TZS Shilling	1964.85
Tunisia <i>Tunisie</i>	TND Dinar	1.96351
Uganda <i>Ouganda</i>	UGX Shilling	2753.88
Zambia <i>Zambie</i>	ZMK Kwacha	5831.69
Zimbabwe	ZWD Dollar	372.130

### Non-Regional Countries / Pays Non-Régionaux

Country Pays	Currency Monnaie	Rate per UA Taux par Rapport à l'UC
Argentina <i>Argentine</i>	ARS Peso	4.45438
Belgium <i>Belgique</i>	BEF Franc	
Brazil <i>Brésil</i>	BRL Real	3.21628
Canada	CAD Dollar	1.64660
People's Rep.of China <i>Chine</i>		
<i>Rép.Pop. de Chine</i>	CNY Renminbi Yuan	11.6762
Denmark <i>Danemark</i>	DKK Krone	8.69686
European Euro/ <i>Euro Européen</i>	EUR European Euro	1.16617
Finland <i>Finlande</i>	FIM Markka	
France	FRF Franc	
Germany <i>Allemagne</i>	DEM Deutsche Mark	
India <i>Inde</i>	INR Rupee	67.8541
Italy <i>Italie</i>	ITL Lira	
Japan <i>Japon</i>	JPY Yen	173.917
Korea <i>Corée</i>	KRW Won	1395.47
Kuwait <i>Koweït</i>	KWD Dinar	0.427829
Netherlands <i>Pays-Bas</i>	NLG Guilder	
Norway <i>Norvège</i>	NOK Krone	9.60338
Portugal	PTE Escudo	
Saudi Arabia <i>Arabie S</i>	SAR Riyal	5.53639
Spain <i>Espagne</i>	ESP Peseta	
Sweden <i>Suède</i>	SEK Krona	10.7960
Switzerland <i>Suisse</i>	CHF Franc	1.85093
U.K. Royaume Uni	GBP Pound Sterling	0.789422
United Arab Emirates	AED Dirham	5.42199
U.S.A / E.U	USD US Dollar	1.47637

## Project Cycle and Procurement Process

## Cycle des projets et processus de passation de marchés



## Rules of Procedure for Procurement

The Agreement establishing the ADB requires that the proceeds of any loan be used with due attention to considerations of economy and efficiency. Although the Bank normally finances only part of the cost of contracts under projects and programs, it requires that in most cases a system of international competitive bidding be used in purchasing any goods and in contracting for works needed to implement any of the projects or programs wholly or partially financed with its loans. Furthermore, the Bank requires that any other bidding procedures and contract awards which may be used for procurement of goods and works on projects and programs wholly or partially financed by the Bank should be subject to conditions acceptable to the Bank, consistent with its policies and the purpose for which the loan is being granted. On the other hand, for contracts not financed by it, the Bank shall be satisfied that the procedures to be used will fulfil the Borrower's obligations to cause the project to be carried out diligently and efficiently.

The responsibility for the execution of the project, and therefore for the award and administration of contracts under the project, rests with the Borrower. The Bank is, however, required by its Articles of Agreement "to ensure that the proceeds of any loan are used only for the purposes for which the loan was granted".

*The procurement policy of the Bank is generally guided by four basic considerations:*

- a) The need for economy and efficiency in the implementation of projects including the provision of related goods and services;
- b) The Bank's interest as a cooperative institution in giving all eligible contractors and suppliers from developed and developing countries equal opportunity to compete in the supply of goods and works financed by the Bank;
- c) The Bank's interest, as a development institution in encouraging the development and participation of contractors and suppliers from regional member countries of the bank; and
- d) The importance of transparency in the procurement process.

The proceeds of any loan, investment or other financing undertaken in the ordinary operations of the Bank shall be used for procurement of goods and works, including the related services, provided by bidders, both from eligible member countries. Bidders from non-member countries offering goods, works and related services (including transportation and insurance) are not eligible even if they offer these from eligible member countries.

In connection with any contract to be financed in whole or in part from a Bank loan, the Bank does not permit a Borrower to deny pre-qualification, if required, to a firm for reasons unrelated to its capability and resources to successfully perform the contract ; nor does it permit a Borrower to disqualify any bidder for such reasons.

*As exceptions to the foregoing:*

- a) A firm which has been engaged by the Borrower to provide consulting services for the preparation or implementation of a project, and any of its affiliates, shall be disqualified from subsequently providing goods or works (other than a continuation of the firm's earlier consulting services) for the same project. This provision does not apply to the various firms (consultants, contractors or suppliers) which together are performing the contractor's obligations under a turnkey or design and build contract.
- b) Government-owned enterprises in the Borrower's country may participate only if they can establish that they (i) are legally and financially autonomous, and (ii) operate under commercial law. No dependent agency of the Borrower or Sub-Borrower under a Bank financed-project shall be permitted to bid or submit a proposal for the procurement of goods or works under the project.

Procurement of goods, works and related services under the Bank's loans shall be made through international competitive bidding. However, subject to the Bank's prior approval, other forms of procurement could be agreed upon by the Borrower and the Bank, whenever it can be established that this is done with due regard for transparency, economy and efficiency in the implementation of the project.

## Règles de procédures pour les acquisitions

L'Accord portant création de la Banque Africaine de Développement exige que les produits des prêts de la Banque soient utilisés en tenant dûment compte des considérations d'économie et d'efficacité. Bien que la Banque ne finance qu'en partie le coût des marchés conclus dans le cadre des projets et programmes, elle exige dans la plupart des cas le recours à un système de mise en concurrence internationale pour l'achat de tout bien et l'adjudication de tous travaux nécessaires à l'exécution de tout projet ou programme financé entièrement ou partiellement sur ses prêts. Elle exige en outre que toute autre procédure de soumission et d'attribution de marchés qui serait éventuellement utilisée pour l'acquisition des biens et des travaux relatifs aux projets et programmes financés entièrement ou partiellement par elle, soit soumise aux conditions qu'elle a agréées conformément à sa politique et à l'objectif du prêt qui est octroyé. Par ailleurs, pour les marchés non financés par elle, la Banque s'assure que les procédures qui seront utilisées permettront à l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations de manière à faire exécuter le projet diligemment et efficacement.

La responsabilité de l'exécution du projet et, par voie de conséquence, de l'attribution et de l'administration des marchés y afférents, appartient à l'emprunteur. La Banque, quant à elle, est tenue, de par ses Statuts, de veiller à ce que "les produits de ses prêts soient utilisés uniquement à des fins pour lesquelles le prêt a été octroyé".

*La politique de la Banque en matière de passation des marchés est guidée en général par quatre considérations de base :*

- a) le souci d'économie et d'efficacité dans l'exécution des projets, y compris la fourniture des biens et la réalisation des travaux y afférents ;
- b) le souci qu'à la Banque, en sa qualité d'institution de coopération, de donner à tous les fournisseurs et entrepreneurs éligibles de pays développés et en voie de développement, une possibilité égale de concourir pour l'obtention de marchés de fournitures et de travaux financés par la Banque ;
- c) le souci qu'à la Banque, en sa qualité d'institution de développement, d'encourager le développement et la participation des entrepreneurs et des fournisseurs nationaux provenant de pays membres régionaux de la Banque ; et

d) l'importance de la transparence dans le processus d'acquisition.

Le produit de tout prêt, investissement ou autre financement dans le cadre des opérations ordinaires de la Banque, servira à l'acquisition de biens et des travaux, y compris les services connexes, fournis par des soumissionnaires, tous deux originaires de pays membres éligibles. Les soumissionnaires originaires de pays non membres ne sont pas admis, même s'ils proposent lesdits biens, travaux et services connexes (y compris le transport et l'assurance) à partir de pays membres éligibles.

Lorsqu'un marché est intégralement ou partiellement financé sur les fonds de la Banque, l'emprunteur ne peut refuser la présélection d'une entreprise (lorsque la procédure de présélection doit être appliquée), ou bien sa candidature, pour des motifs autres que les capacités dont dispose cette entreprise pour exécuter le marché.

*Par exception à ce principe :*

a) Aucune entreprise engagée par l'emprunteur afin de fournir des services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est ultérieurement admise à fournir des biens ou des prestations au titre du même projet (en dehors de la continuation des services de conseil précédemment fournis par ladite entreprise). Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui concourent à l'exécution des obligations du titulaire d'un marché clés en main ou d'un marché de construction.

b) Les entreprises publiques du pays de l'emprunteur sont admises à participer uniquement si elles peuvent établir : (i) qu'elles jouissent de l'autonomie juridique et financière ; et (ii) qu'elles sont gérées selon les règles du droit commercial. Aucun organisme placé sous l'autorité de l'emprunteur principal ou secondaire dans le cadre d'un projet financé par la Banque n'est admis à présenter une offre ou une proposition pour la vente de fournitures ou la réalisation de travaux au titre de ce projet.

L'acquisition des biens, travaux et services connexes au titre des prêts consentis par la Banque doit se faire par voie d'appel d'offres international. Cependant, sous réserve de l'accord préalable de la Banque, d'autres modes d'acquisition, peuvent être adoptés par l'emprunteur, chaque fois qu'il peut être prouvé que cela se fait dans un souci de transparence, d'économie et d'efficacité pour la mise en œuvre du projet.

## **Projects in the Pipeline (To be presented to the Board)**

### **Pipeline de Projets (à présenter au Conseil)**

<i>Projects published in the ADB Business Bulletin for the first time / Projets publiés dans le ADB Business Bulletin pour la première fois</i>	<i>Projects published in the ADB Business Bulletin for the second or third time / Projets publiés dans le ADB Business Bulletin pour la deuxième où la troisième fois</i>
<b>Cap-Vert</b> : Programme d'appui budgétaire à la stratégie de réduction de la pauvreté I (PASRP-I).	<b>Cameroun</b> : Projet d'aménagement de la route Numba-Bachuo-Akagbé.
<b>Multinational</b> : Projet d'appui à la filière Coton-Textile dans les quatre pays de l'initiative sectorielle sur le coton (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad).	<b>Gambia</b> : Entrepreneurship Promotion and Microfinance Development Project.
<b>Multinational</b> : Programme d'aménagement de la route Labé-Sérriba-Médina Gounass-Tambacounda et de facilitation du transport sur le corridor Conakry-Dakar.	<b>Mauritanie</b> : Financement du projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural dans la zone méridionale.
<b>Zambia</b> : Poverty Reduction Budget Support (PRBS).	<b>Multinational</b> : Africa Stockpiles Programme Project I.
	<b>Niger</b> : Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéri.
	<b>Uganda</b> : Support to Health Sector Strategic Plan Project II (SHSSPP II).

## MULTISECTOR/MULTISECTEUR

### GAMBIA

#### Entrepreneurship Promotion and Microfinance Development Project

**Total Project Cost:** UA 8.97 million

**Grant Amount:** UA 8.00 million, ADF

**Other Sources of Financing:** UA 0.8 million, GoTG; UA 0.07 million, Beneficiaries.

**Project Objective:** The sector goal of the project is to contribute to poverty reduction in a sustainable way and the project objective is to support diversification of rural income generation sources, provide increased access to financial services.

**Project Description:** The Entrepreneurship Promotion and Microfinance Development project will support the training of rural women, men and youth in entrepreneurship and skills training to become economically empowered and contribute to their household poverty reduction. The project will comprise three components:

**(A) Entrepreneurship and Markets Development** will provide entrepreneurship and business management training, technical skills training in selected trading and manufacturing activities, and support to marketing activities and private sector linkage development. The technical skills training will be demand driven in that the rural population will select the activity of their interest from a menu of training activities.

**(B) Micro-finance Scheme** will put in place revolving fund of UA 1.0 million for wholesaling to experienced and qualified NBFIs in the country. Moreover, the component will support the development of the National Micro-finance Policy as well as the strengthening of micro-finance regulatory environment and capacity building of NBFIs/ NGOs as well as support the expansion of financial

services into rural areas enabling improved access to finance by the rural population.

**(C) Project Management** will ensure adequate staff and technical assistants are in place to support project implementation and coordination activities.

**Consultancy Services Required:** Technical assistance services would be required for 48 person months each starting PY1, for the expertise of Micro-finance specialist and Micro-enterprise Development and Training Expert. Various short term consultancies will be required for limited durations throughout the project life.

**Works and Goods:** Procurement of goods and services financed from the ADF grant will be in accordance with the ADF's Rules and Procedures for Procurement of Goods and Works, and the ADF's Guidelines for the use of Consultants, as follows:

**Works:** *Procedures set out in the Project Implementation Document (PID)* based on the ADF's *Guidelines for Procurement under Community-Based Investment Projects (September 2000 edition)*:

Procurement of works related to entrepreneurship and skills development, marketing promotion, and training at community level, such as the rehabilitation of selected training centres and key markets in the 5 Divisions, as well as the rehabilitation of the SDF offices.

**Goods:** *International Competitive Bidding (ICB):* Procurement of computers, laptops, their accessories and related equipments for the training centers/institutions and motorcycles for rural training supervision. *National Competitive Bidding (NCB):* Contract for motor vehicles, computers, laptops, printers, scanners and other accessories for the SDF's Project Management Team and DOSTIE. *National Shopping (NS):* Contracts Standby power generators, furniture, fax machines, and photocopiers for the SDF, "one-stop-shops", and other implementation partners. *International*

*Shopping (ISH):* Contracts for loans and accounting software. *Procedures set out in the Project Implementation Document (PID)* based on the ADF's *Guidelines for Procurement under Community-Based Investment Projects (September 2000 edition)*: Procurement of goods related to Entrepreneurship and skills development, and training at community.

**Services:** *Short-Listing:* Contracts for financial and procurement audit services; consultancy services for all the project's studies/assessments/Guidelines development & surveys; consultancy services for curricula review and development and training manuals elaboration, and training related activities; consultancy services for MSME Regulatory framework development and review and National Microfinance Policy development consultancy; consultancy services for One-Stop-Shop development and management; and technical assistances including consultancy services provided SDF, Procurement and a Monitoring and Evaluation consultancy services; Consultancy services required for the community based entrepreneurship and skills development and training initiatives. *Direct Negotiation:*

Contract for organizing and managing the training in entrepreneurship, skills development, and technology extension with UNDP/ FASE; contract for the administration and guidance of the Microfinance Policy Development and regulatory framework with UNCDF (Dakar)

**Miscellaneous:** *Direct negotiations* to the NBFIs and innovators by SDF in accordance with the selection criteria set up in the PID for Micro-Finance Funds for Wholesaling, Outreach and Business Expansion Grant, and Innovation grant.

**Stage of Processing Board Presentation:**

**Environmental Category:**

**Duration:** 60 months.

**Executing Agency:** Social Development Fund (SDF) Banjul, The Gambia.

E-Mail: [dsfea.1@gamtel.gm](mailto:dsfea.1@gamtel.gm).

Tel: (220) 227221/(220) 227954

**ADB Project Officer:** Ms. PITAMBER

## SOCIAL

### CAP-VERT

#### Programme d'appui budgétaire à la stratégie de réduction de la pauvreté I (PASRP-I) (New)

**Coût total du programme :**

**Montant du prêt :** 3,39 millions UC, FAD.

**Montant du don :** 0,75 million UC, FAD.

**Autres Sources de financements :** 14,00 millions UC, IDA ; 6,48 millions UC, U.E ; 12,95 millions UC, Pays-Bas.

**Objectif du programme :** L'objectif principal du PASRP-I est de soutenir la croissance et la lutte contre la pauvreté, en contribuant à la mise en oeuvre des réformes du DSCR 2005-2007. L'objectif spécifique est de contribuer à la compétitivité de l'économie et au développement du secteur privé, à travers la consolidation du cadre macroéconomique et le renforcement de l'efficacité de l'Etat en matière de finances publiques. Dans le cadre de ce programme, la Banque apportera un appui institutionnel au renforcement des capacités du système de suivi-évaluation du DSCR, en vue d'accompagner efficacement le Gouvernement dans la mise en oeuvre des réformes. Cette orientation est conforme aux priorités du DSP 2005-2007 qui met l'accent sur la promotion de la compétitivité de l'économie et l'amélioration du cadre des activités du secteur privé, dont la stabilité macroéconomique et le renforcement de l'efficacité dans les interventions de l'Etat en constituent des axes essentiels. Elle est aussi cohérente avec la stratégie globale du Gouvernement de promotion de la compétitivité de l'économie et du développement du secteur privé, telle que retracée dans le DSCR. Ainsi, le PASRP I s'articule autour de deux composantes :

(i) la consolidation des réformes des finances publiques ; et,

(ii) le renforcement des capacités du système de suivi-évaluation du DSCR. La première composante vise à consolider les réformes budgétaires en vue de renforcer l'efficacité des interventions de l'Etat et de soutenir la stabilité macro-économique, nécessaire à la compétitivité de l'économie et à l'amélioration du cadre des activités du secteur privé. Elle contribuera à la création des conditions nécessaires à la croissance, la création d'emplois et, par conséquent, à la lutte contre la pauvreté. La deuxième composante du PASRP-I est un appui institutionnel visant à renforcer les capacités du système de suivi-évaluation du DSCR. Elle contribuera à créer les conditions appropriées pour assurer la réalisation des objectifs fixés du DSCR en matière de croissance et de réduction de la pauvreté. L'appui institutionnel permettra en outre de mieux soutenir le dialogue dans l'affectation des ressources adéquates au système de suivi-évaluation.

**Description du programme :** Le programme comprend 2 composantes :

- i) Consolidation des réformes des finances publiques ;
- ii) Renforcement des capacités du système de suivi-évaluation du DSCR.

**Services de Consultants requis :** Requis pour le don visant à financer l'appui institutionnel au système de suivi-évaluation du DSCR pour :

- (i) l'animation de huit (8) ateliers de formation au Cap-Vert ;
- (ii) l'assistance technique en système d'information ;
- (iii) la formation de courte durée (4 semaines) à l'extérieur du Cap-Vert de quatre (4) cadres de l'administration ; et, (iv) la gestion administrative et financière de l'appui institutionnel.

**Etat d'avancement Date de présentation au Conseil :** Novembre 2006.

**Catégorie environnementale :**

**Durée :** 18 mois.

**Organe d'exécution :** Ministère des finances et de l'administration publique, (MFAP).

**Chargé de projet à la BAD :** Mr. S. KONE

## MAURITANIE

### Financement du projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural dans la zone méridionale

**Coût total du projet :** 11,55 millions UC.

**Montant du prêt :** 9,70 millions UC, FAD.

**Autres Sources de financement :** 0,226 million UC, populations bénéficiaires ; 1,624 millions UC, Gouvernement.

**Objectif du projet :** L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires des populations rurales. Spécifiquement, il a pour objectifs :

(i) d'améliorer la desserte en services d'eau potable et d'assainissement familial dans 74 localités rurales des trois régions ciblées

(Hodh El Chargui, Assaba et Gorgol), sur les treize régions que compte le pays ; et

(ii) d'améliorer la desserte en services d'assainissement collectif des infrastructures publiques (écoles, centres de santé, gares routières, marchés et autres) dans les communautés rurales ciblées de ces trois régions. Ces objectifs ciblent, dans les trois régions, une population rurale totale de 658 000 personnes.

**Description du projet :** Les principales réalisations prévues dans le projet sont :

(i) 3900 nouvelles latrines familiales et bacs à laver munis de dispositifs lave-mains ;

(ii) 102 nouvelles latrines multi-compartiments, construites au niveau des infrastructures publiques villageoises (marchés, écoles, centres de santé et autres lieux publics) ;

(iii) 150 maçons et 60 maîtres d'école formés ; (iv) 300 relais féminins mis en place pour l'hygiène au niveau des villages ;

(v) 35 nouveaux forages et 15 nouveaux puits réalisés ;

(vi) 46 nouveaux systèmes d'AEP construits, y compris châteaux d'eau pour desservir le même nombre de villages ;

(vii) 6 unités de traitement d'eau et réseaux de desserte annexes réalisés ;

(viii) 40 groupes de pompage thermique (moteurs et pompes) et 12 systèmes de pompage solaires fournis et posés ;

(ix) 55 associations d'usagers de l'eau (AUE), mises en place, animées et formées à la gestion et à l'entretien des points d'eau ;

(x) 55 gérants d'AUE et opérateurs formés ; et

(xi) des campagnes de formation, animation et sensibilisation réalisées dans les villages des trois régions (Hodh El Chargui, Assaba et Gorgol) du projet. La réalisation de ces opérations permettra de satisfaire directement les besoins de près de 41 000 individus en matière d'accès à l'eau potable et de 93 000 individus en matière d'accès à l'assainissement familial et/ou collectif dans les trois régions ciblées par le projet.

**Services de consultant requis :** Requis pour l'Unité de Coordination du programme national, la surveillance et le contrôle des travaux de construction des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement, pour les campagnes d'IEC respectivement, pour l'eau potable et l'assainissement ainsi que les audits.

**Travaux et biens :** Toute acquisition de biens, travaux et services financée par le FAD se fera conformément aux Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux ou, selon le cas, aux Règles de procédure de la Banque pour l'utilisation des consultants, en utilisant les dossiers-types d'appel d'offres appropriés de la Banque. Les marchés relatifs aux travaux d'assainissement

individuel seront passés selon les procédures de la BAD pour les marchés communautaires.

**Etat d'avancement Date de présentation au Conseil :**

**Catégorie environnementale :** II.

**Durée :** 36 mois.

**Organe d'exécution :** MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, Avenue Gamal Abdel Nasser - BP 4913, Nouakchott - MAURITANIE

FAX: (222) 524 02 65

TEL: (222) 524 02 67

**Chargé de projet à la BAD :** Mr. E. A. MBAYE

## NIGER

### Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural dans régions de Maradi, Tahoua et Tillabéri

**Coût total du projet :** 25,66 millions UC.

**Montant du don :** 14,00 millions UC, FAD.

**Autres Sources de financements :** 9,97 millions UC, AFD ; 0,47 million UC, Populations bénéficiaires ; 1,22 millions UC, Gouvernement.

**Objectif du projet :** Le projet a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires des populations rurales. Spécifiquement, il a pour objectif i) d'améliorer la desserte en eau potable et assainissement familial et public, dans 280 localités rurales des 3 régions que sont : Maradi, Tahoua et Tillabéri et de contribuer au renforcement du pouvoir de gestion des femmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu rural. Le projet contribuera à hauteur de 2 % à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière d'eau potable milieu rural. En matière d'assainissement, la contribution du projet est estimée à 0,4 %.

**Description du projet :** Les principales composantes du projet sont :

- A. Développement des infrastructures de base ;
- B. Appui institutionnel et
- C. Gestion du projet.

**Services de consultant requis :** Services requis pour le contrôle et la supervision ; l'audit des comptes du projet ; et la réalisation des campagnes d'IEC.

**Travaux et biens :** L'acquisition Toute acquisition de biens, travaux et services financée par le FAD se fera conformément aux règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux ou, selon le cas, aux règles de procédure de la Banque pour l'utilisation des consultants, en utilisant les dossiers-types d'appel d'offres appropriés de la Banque. Les marchés relatifs aux travaux d'assainissement individuel seront passés selon les procédures du FAD pour les marchés communautaires.

**Etat d'avancement Date de présentation au Conseil :** Janvier 2007

**Catégorie environnementale :** II.

**Durée :** 36 mois.

**Organe d'exécution :** Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification. BP : 257

Tél. : + 227 20 72 58 03

Fax : +227 20 72 40 15

Niamey - Niger

**Chargé de projet à la BAD :** Mr. K. BA

## ZAMBIA

### Poverty Reduction Budget Support (PRBS) (New)

**Total Cost:** US\$ 184.1 million (PRBS Group)

**Loan Amount:** UA 20.00 million; ADF

**Other Sources of Financing:** UA 31.2 million, DfID ; UA 40.03 million, European Union ; UA 3.23 million, Finland ; UA 2.02 million, Germany ; UA 10.0 million, IDA ; UA 5.66 million, Netherlands ; UA 3.03 million, Norway ; UA 8.69 million, Sweden.

**Programme Objectives:** The proposed ADF loan of UA 20 million, envisages providing budget support during the 2007 fiscal year. The objective of the operation is to assist the Government to implement the FNDP in order to reduce poverty and improve service delivery in the country.

The ADF, in integrating its proposed operation into the existing Poverty Reduction Budget Support (PRBS), aims at aligning, as much as possible, with the country's budgetary and accountability systems and harmonize its development assistance with other development partners under the ADF X intervention in Zambia.

**Program Description:** The existing Poverty Reduction Budget Support covers four broad areas, namely, macroeconomic management, public sector reforms, wealth creation and social equity, with 33 indicators and milestones. Apart from jointly focusing on the overall Performance Assessment Framework (PAF) of the PRBS, the ADF will also focus on procurement and debt management reforms. These two areas of policy reforms are still outstanding, having commenced under the ADF funded Support for Fiscal Transparency and Accountability programme which is drawing to a close. Progress in these two areas is also critical for the ADF to consolidate the reforms that were initiated under the SFTA programme.

**Consultancy Services Required :** None

**Works and Goods:** Reproductive and Mental Health Divisions in MOH

**Stage of Processing Board Presentation:** November 2006.

**Environmental Category:**

**Duration:** 11 months.

**Executing Agency:** Ministry of Finance and National Planning.

**ADB Project Officer:** Mr. T. BHEBHE

## UGANDA

### Support to Health Sector Strategic Plan Project II (SHSSPP II)

**Total Cost:** UA 22.22 million

**Loan Amount:** UA 20.00 million; ADF

**Other Sources of Financing:** UA 2.22 million, Government.

**Project Objective:** The objective of The Support to the Health Sector Strategic Plan II (SHSSPP II) under ADF financing is twofold (i) to contribute to the reduction of Maternal mortality in selected districts in Uganda, and (ii) to contribute to the reduction of mental Health disorders in Uganda.

**Project Description:**

The project will consist of the following components:

- i) Improvement of the delivery of Maternal Health Services
- ii) Expansion of the delivery of Mental Health Services
- iii) Project Management

**Consultancy Services Required :** Consultancy services will be required for design, construction and supervision of civil works ; project management; auditors for project accounts ; conducting of baseline, midterm evaluation, end of project evaluation and sensitization.

**Works and Goods:** Procurement of goods and services would be undertaken in accordance with the following Bank Group's rules of procedure:

- International Competitive Bidding (ICB)

Civil works for health facilities, medical equipment and special furniture

- National Competitive Bidding (NCB)

General Furniture, delivery kits, learning and training materials

- National Shopping (NS)

Equipment for Project Management Unit, Reproductive and Mental Health Divisions in MOH

- Direct Purchase or Negotiation (DS)

Long and short term training, sensitization for mental health by staff of MOH and VHTs, NACME facilitation for procurement of medical equipment and specialized furniture

- Shortlisting

Professional Services, technical assistance, auditors, PMU staff, sensitization for maternal health (NGO), baseline study, midterm evaluation and end of project evaluation

- Operating costs

Logistical support to MOH and Village Health Teams for community awareness raising on maternal and mental health issues.

Stage of Processing Board Presentation: January 2007.

**Environmental Category:**

**Duration:** 5 years.

**Executing Agency:** Ministry of Health, P.O. Box 8096, Kampala-Uganda

Tel: + 256 41 534025/533481/554261

Fax: + 256 41 530701

E-mail: [hsrp@imul.com](mailto:hsrp@imul.com)

**ADB Project Officer:** Mrs. B. BA

## TRANSPORT

### CAMEROUN

#### Projet d'aménagement de la route Numba-Bachuo-Akagbé

**Coût total du projet :** 53,80 millions UC.

**Montant du don :** 44,70 millions UC, FAD.

**Autres Sources de financements :** 0,15 million UC, Bénéficiaires ; 8,95 millions UC, Gouvernement

**Objectif du projet :** Le projet contribuera au renforcement quantitatif et qualitatif des infrastructures de transport du pays, en particulier le réseau routier classé pour répondre aux besoins du pays et de sa place stratégique dans la sous région Afrique centrale.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants:

(i) améliorer le niveau de service de la route Numba - Bachuo Akagbé, par l'aménagement d'une liaison permanente entre ces deux localités, et (ii) améliorer le niveau de service des infrastructures socio-économiques ainsi que l'état des pistes de desserte et de collecte pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations.

**Description du projet :** Pour atteindre ces objectifs, le projet comprendra les composantes suivantes :

**A - Aménagement de la route** qui couvre :

(i) l'aménagement et le revêtement de la route Bachuo Akagbé-Numba sur 50 km avec une chaussée de 7 m et deux accotements de 1,5 m chacun ;

(ii) les actions et mesures d'atténuation des impacts négatifs sur l'environnement ;

(iii) la sensibilisation à la protection de l'environnement, à la sécurité routière, à la prévention contre le SIDA, les maladies

sexuellement transmissibles et le paludisme ; et (iv) le contrôle et la surveillance des travaux.

**B - Aménagements connexes** comprenant :

- (i) l'aménagement d'environ 135 km de pistes connexes à la route principale ;
- (ii) l'aménagement de marchés ;
- (iii) la construction d'un centre féminin, la réhabilitation et la reconstruction de salles de classe de certaines écoles, la construction de maisons de jeunes ;
- (iv) la réalisation de forages pour l'alimentation en eau ;
- (v) l'équipement des groupements de femmes dans les villages riverains en petits matériels de transformation et de conservations des produits agricoles et en moyens intermédiaires de transport ;
- (vi) la formation et la sensibilisation des groupements de femmes à l'utilisation du matériel de transformation des produits agricoles, à la gestion dudit matériel, aux risques liés aux grossesses précoces etc.; et
- (vii) le contrôle et la surveillance des travaux connexes.

**C - Gestion du projet** comprenant :

- (i) l'appui à la Cellule de Suivi de l'Exécution des Projets routiers (CSEP-BAD) ;
- (ii) les prestations de service de consultant pour le suivi-évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux du projet ; et
- (iii) les prestations de service de consultant pour l'audit comptable et financier du projet.

**Services de Consultants requis** : Les services de consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux, l'audit comptable et financier, la sensibilisation et le suivi environnemental se fera sur la base d'une liste restreinte. Pour le suivi-évaluation et le suivi environnemental l'acquisition des services de consultants se fera par voie de négociations directes.

**Etat d'avancement Date de présentation au Conseil** : 15 novembre 2006.

**Catégorie environnementale** : I.

**Durée** : 53 mois.

**Organe d'exécution** : Ministère des Travaux Publics (MINTP) / Direction des Investissements et de l'Entretien Routiers / Cellule de Suivi d'Exécution des Projets BAD ; Yaoundé, Cameroun, Tél : (237) 222-15-90 ou 222-14-08 / 222 22 94; Fax : (237) 222-16-09 / 222 22 94; Email : [csepr.bad@yahoo.fr](mailto:csepr.bad@yahoo.fr)

**Chargé de projet à la BAD** : Mr. M. B. TRAORE

## MULTINATIONAL

### MULTINATIONAL (MULTISECTOR)

#### Africa Stockpiles Programme Project I

**Total Project Cost:** UA 41.19 million.

**Grant Amount:** UA 7.21 million, ADF.

**Other Financing Sources:** UA 1.85 million, World Bank ; UA 16.69 million, GEF ; UA 12.70 million, Others ; UA 2.74 million, Governments.

**Project Description:** The project will implement activities under the following four components:

**Component 1:** Country Operations: This is the principal component of the project, encompassing a full range of disposal, cleanup and prevention activities to achieve the project objectives in the participating countries. It will include four sub-components:

- (a) cleanup and disposal;
- (b) prevention of pesticide accumulation;
- (c) capacity building; and
- (d) ASP-P1 management and monitoring;

**Component 2:** Technical Support: This component will deliver the highly technical and specialized expertise required for preparation, design, implementation, supervision and monitoring of country level activities outlined in Component 1;

**Component 3:** Cross-Cutting Activities: This component will deliver knowledge management, awareness-raising and strategic studies and outreach services across the entire ASP-P1 to capture synergies and cost savings through a coordinated multi-country, multi-partner approach; and

**Component 4:** Project Coordination: This component will coordinate the implementation and monitoring of the ASP-P1 among the various partners, as well as coordinating the design of follow-on projects.

**Works and Goods, and Services** financed by the Bank will be procured in accordance with the Single-Donor Trust Fund Agreement between the World Bank and Bank Group, with eligibility from Bank Group member countries.

**Stage of Processing Board Presentation:**

**Environmental Category:** I

**Duration:** 4 years.

**Executing Agency:** The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, United States of America. Tel.: (+1) 202 473-1000.

Fax: (+1) 202 477-6391.

**ADB Project Officers:** Mr. P.C. Agboma and Mr. L-P. Mousseau.

### MULTINATIONAL (AGRICULTURE)

#### Projet d'appui à la filière coton-textile dans les quatre pays de l'initiative sectorielle sur le coton (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad) (New)

**Coût total du projet :** 38,97 millions UC, FAD.

**Montant du prêt :** 28,00 millions UC, FAD.

**Montant du don :** 7,00 millions UC, FAD.

**Autres Sources de financements :** 3,97 millions UC, Quatre pays et Bénéficiaires.

**Objectif du projet :** L'objectif sectoriel du Projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. L'objectif spécifique du Projet est de contribuer à la sécurisation et à l'accroissement des revenus des acteurs de la filière par l'amélioration de la productivité du sous-secteur coton de manière durable.

**Description du projet :** Le projet d'une durée de 5 ans concerne les zones cotonnières du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Tchad. Il apportera un appui particulier à la production par :

- (i) l'intensification de la culture à travers la promotion des intrants améliorés (engrais

organiques, semences, etc.), les bonnes pratiques agricoles,

(ii) la recherche,

(iii) la facilitation de l'accès au crédit, et

(iv) le renforcement des acteurs de la filière.

Les principales composantes du projet sont :

(i) Amélioration de la production et de la productivité

(ii) Appui à la commercialisation et à la transformation artisanale ;

(iii) Renforcement des capacités ; et

(iv) Gestion du Projet.

**Services de Consultants requis** : Sélection sur la base d'une liste restreinte pour le recrutement de l'assistance technique, des bureaux chargés des études et du contrôle des travaux, de services de consultants et ONGs spécialisés pour la formation et l'encadrement et l'organisation des producteurs et des associations, de la mise en place du système comptable et du système de suivi-évaluation, des services d'audit, de la revue à mi-parcours.

**Autres** : Sur la base de conventions avec l'INRAB du Bénin, l'INERA du Burkina Faso, l'IER du Mali et l'ITRAD du Tchad pour les activités de recherche développement, avec les agences de suivi environnemental pour le suivi environnemental des activités du projet dans chaque pays et au niveau régional avec la Direction de l'environnement de l'UEMOA et avec le CERFITEX pour la formation en matière de textile. Sur la base de protocoles avec les services publics des ministères chargés de l'agriculture, de l'artisanat, de la santé et de l'éducation informelle. Passation de marchés communautaires pour les travaux de défense et restauration des sols. Gré à gré pour les consultations de courte durée.

Consultation de fournisseurs à l'échelon national pour les fournitures diverses nécessaires au fonctionnement du projet.

**Travaux et biens** : L'acquisition des travaux, biens et services se fera conformément aux règles du FAD, comme suit :

**(i) Travaux** : Appel d'offres international pour la réhabilitation des pistes rurales. Appel d'offres national pour la construction des magasins de stockage, des marchés ruraux, des centres artisanaux et la réhabilitation de bâtiments

**(ii) Biens** : Appel d'offres national pour la fourniture des véhicules, motos, des équipements de laboratoire, matériel informatique, équipements, mobilier de bureau et de fournitures.

**Etat d'avancement Date de présentation au Conseil** : Novembre 2006.

**Catégorie environnementale** : II

**Durée** : 5 ans.

**Organe d'exécution** : Ministères de l'agriculture dans les quatre pays participants en collaboration avec l'UEMOA.

**Chargé de projet à la BAD** : Mr. T. BEDINGAR

## MULTINATIONAL (TRANSPORT)

### Programme d'aménagement de la route

#### Labé-Sériba-Médina Gounass-

#### Tambacounda et de facilitation du transport sur le corridor Conakry-Dakar (New)

**Coût total du programme** : 147,76 millions UC, FAD.

**Montant du prêt** : 20,50 millions UC, FAD.

**Montant du don** : 35,90 millions UC, FAD.

**Autres Sources de financements** : 3,93 millions UC, BOAD ; 44,47 millions UC, FSD/FKDEA/OPEP ; 27,40 millions UC, BADEA/BID/Autres ; 0,16 million UC, Transporteurs privés, 0,59 million UC, UEMOA ; 10,14 millions UC, Gouvernement de la Guinée ; 4,66 millions UC, Gouvernement du Sénégal.

**Objectif du programme** : Sur le plan sectoriel, le programme a pour objectif de contribuer au renforcement de l'intégration économique et de la coopération sous-régionale des pays membres de la CEDEAO. L'objectif spécifique est de :

(i) promouvoir les échanges économiques entre la Guinée et le Sénégal et lever les entraves à la circulation en vue de réduire les coûts généralisés de transports ;

(ii) améliorer la durabilité des investissements par le contrôle des charges à l'essieu ; et

(iii) améliorer les conditions de vie des populations de la zone du programme.

**Description du programme :** Les Composantes du programme sont les suivantes :

#### **A/ CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE ROUTES**

A.1/ Construction de 385 km de route en terre en route revêtue entre Labé et Médina Gounass dont 316 km en territoire guinéen y compris les bretelles de Koundara (12,5 km), et 69 km en territoire sénégalais;

A.2/ Réhabilitation de 89 km de route revêtue au Sénégal, entre Médina Gounass et Tambacounda y compris la bretelle de Daka (9 km) ;

A.3/ Mesures d'atténuation des impacts sur l'environnement ;

A.4/ Sensibilisation à la sécurité routière, à la protection de l'environnement, au paludisme et aux IST dont le VIH/SIDA ;

A.5/ Contrôle et surveillance des travaux.

#### **B/ AMENAGEMENTS CONNEXES**

B.1/ Aménagement de pistes rurales connexes ;

B.2/ Réhabilitation d'infrastructures sociales et marchandes ;

B.3/ Aménagement de forages pour les points d'eau potable ;

B.4/ Contrôle et surveillance des travaux.

#### **C/ ACTIONS ET MESURES DE FACILITATION DU TRANSPORT ET TRANSIT**

C.1/ Etudes pour la mise en place de la radio communication et la construction du poste de contrôle juxtaposé à la frontière ;

C.2/ Construction d'un poste de contrôle juxtaposé équipé à la frontière Guinée/Sénégal ;

C.3/ Fourniture et installation de pèses essieux sur le corridor ;

C.4/ Mise en place du système de radio communication ;

C.5/ Contrôle et surveillance des travaux ;

C.6/ Séminaires / voyages d'études/Sensibilisation des acteurs

#### **D/ APPUI INSTITUTIONNEL ET GESTION DU PROGRAMME**

D.1/ Fonctionnement de la Coordination du programme au niveau de l'UEMOA, du Comité technique Mixte et des Directions des Routes, des Transports et de l'Environnement des deux pays en charge du suivi du programme ;

D.2/ Suivi-Evaluation de l'impact du programme ;

D.3/ Audit des comptes du programme.

**Services de Consultants requis :** Les services de consultants requis pour les études, le contrôle et la surveillance des travaux, l'audit comptable et financier, la sensibilisation, le suivi-évaluation seront acquis par voie de consultation sur listes restreintes. Les services de consultant pour la formation se feront par voie de négociation directe avec des structures spécialisées.

**Travaux et biens :** L'acquisition des travaux routiers, des travaux connexes et de construction du poste de contrôle juxtaposé à la frontière se fera par voie d'appel d'offres international.

L'acquisition des biens (radiocommunications et pèses-essieux) se fera par voie d'appel d'offres international.

L'acquisition des biens pour le fonctionnement des organes d'exécution se fera par voie de consultation de fournisseurs à l'échelon national.

**Etat d'avancement Date de présentation au Conseil :** 29 Novembre 2006.

**Catégorie environnementale :** I

**Durée :** 39 mois.

**Organe d'exécution :** Commission de l'UEMOA à travers le Département de l'Aménagement du Territoire et des Infrastructures, des Transports et Télécommunications (DATC) pour le suivi des aspects de facilitation du Programme, Rue Agostino Neto, Ouagadougou, Burkina Faso ; 01 BP 543, Tel

: (226) 50318873/76, Fax : (226)50318872 ; Email : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int)

Pour le suivi du programme au niveau national :

(i) La Direction Nationale des Investissements, Routiers (DNIR) du Ministère des Travaux Publics BP 581, Conakry, Guinée, Tel : (224) 60-45-45-31 ; Fax : (224) 43-47-34; et

(ii) L'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) du Ministère des Infrastructures, de l'Équipement des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs (MIETTTMI) ; rue David DIOP x F, Fann Résidence ; B.P. 25242, Dakar (Sénégal) ; Tel : (221) 869-07-51; Fax : (221) 864-48-33; email : [aatr@sentoo.sn](mailto:aatr@sentoo.sn)

**Chargé de projet à la BAD** : Mr. M. SQUARE

## Listing of Projects in the Pipeline by Region

### *Liste de projets dans le pipeline par région*

#### Region 1 : West Central / Ouest Centre

Angola	Libéria
Bénin	Mali
Burundi	Mauritanie
Burkina Faso	Niger
Cameroun	Nigeria
Cap-Vert	République Centrafricaine
Congo	République démocratique du Congo
Côte d'Ivoire	Rwanda
Gambia	Sao Tomé-et-Principe
Ghana	Sénégal
Guinée Bissau	Sierra Leone
Guinée	Tchad
	Togo

Country	Sector	Title	Total Project Cost (UA million unless specified)
<i>Pays</i>	<i>Secteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Coût total du projet (millions d'UC sauf mention contraire)</i>

West Central    *Ouest Centre*  
 West    *Ouest*

Cap-Vert (New)	Social	Programme d'appui budgétaire à la stratégie de réduction de la pauvreté I (PASRP-I)	N.I
Gambia	Multisector	Entrepreneurship Promotion and Microfinance Development Project	8,97

<b>Country</b>	<b>Sector</b>	<b>Title</b>	<b>Total Project Cost (UA million unless specified)</b>
<b>Pays</b>	<b>Secteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût total du projet (millions d'UC sauf mention contraire)</b>
Mauritanie	Social	Financement du projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural dans la zone méridionale	11,55
Niger	Social	Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu Rural dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéri	25,66
Multinational	Agriculture	Africa Stokpiles Programme Project I	41.19
Multinational (New)	Agriculture	Projet d'appui à la filière coton-textile dans les quatre pays de l'initiative sectorielle sur le coton (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad)	38.97
Multinational (New)	Transport	Guinée/Sénégal : Programme d'aménagement de la route Labé-Sériba-Médina Gounass-Tambacounda et de facilitation du transport sur le Corridor Conakry-Dakar	147,76
<b>Central Centre</b>			
Cameroun	Transport	Projet d'aménagement de la route Numba-Bachuo-Akagbé	53.80

**For further information, Please contact Mr S.L. YESSOUFOU, Senior Procurement Clerk, ADB**

***Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mr S.L. YESSOUFOU, Commis Supérieur d'Acquisition, BAD***

**Tel.: 216 (71) 10 31 22**

**Fax: 216 (71) 83 02 73**

## Listing of Projects in the Pipeline by Region

### *Liste de projets dans le pipeline par région*

#### Region 2 : North East South / Nord Est Sud

Algérie	Mozambique
Botswana	Namibia
Comoros	Seychelles
Egypt	Somalia
Equatorial Guinea	South Africa
Eritrea	Swaziland
Ethiopia	Sudan
Gabon	Tanzania
Kenya	Tunisie
Lesotho	Uganda
Libya	Tunisie
Madagascar	Zambia
Malawi	Zimbabwe
Maroc	
Mauritius	

Country	Sector	Title	Total Project Cost (UA million unless specified)
<i>Pays</i>	<i>Secteur</i>	<i>Titre</i>	<i>Coût total du projet (millions d'UC sauf mention contraire)</i>

North East South *Nord Est Sud*

East Est

Uganda	Social	Support to Health Sector Strategic Plan Project II (SHSSPP)	22.22
--------	--------	---	-------

<b>Country</b>	<b>Sector</b>	<b>Title</b>	<b>Total Project Cost (UA million unless specified)</b>
<b>Pays</b>	<b>Secteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût total du projet (millions d'UC sauf mention contraire)</b>

**South Sud**

Zambia (New)	Social	Poverty Reduction Budget Support (PRBS)	US\$ 184.1
--------------	--------	---	------------

*NI\* : Not indicated / Non indiqué*

**For further information, Please contact Mr S.L. YESSOUFOU, Senior Procurement Clerk, ADB**

***Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mr S.L. YESSOUFOU, Commis Supérieur d'Acquisition, BAD***

**Tel.: 216 (71) 10 31 22**

**Fax: 216 (71) 83 02 73**

## List of Approved Projects for 2006

### *Liste de projets approuvés en 2006*

25/01/2006	Guinea Bissau	Agriculture	Agricultural and Rural Sector Rehabilitation Project - North, West and East Regions.
25/01/2006	Mozambique	Social	Women's Entrepreneurship and Skills Development for Food Security.
30/01/2006	Guinea Bissau	Social	Humanitarian Emergency Assistance for the Fight Against the Cholera Epidemic.
01/03/2006	Burundi	Agriculture	The Watershed Management Project (PABV).
09/03/2006	Sierra Leone	Transport	The Matotoka to Sefadu Road Studies and Institutional Support to the Transport Sector.
15/03/2006	République du Congo	Social	Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des Groupes défavorisés.
17/03/2006	Republic of Somalia	Social	Emergency Food Assistance for the Benefit of the Communities in the Republic of Somalia Affected by the 2006 Drought.
29/03/2006	Tunisie	Agriculture	Projet de développement agricole intégré (PDAI) de Kairouan.
29/03/2006	Tunisie	Agriculture	Projet de développement agricole intégré (PDAI) de Kairouan.
26/04/2006	Ghana	Multisector	Accra Sewerage Improvement Project (ASIP).
05/04/2006	Nigeria	Social	Emergency Assistance to Support Government Initiatives on combating Avian Influenza in 2006.
03/05/2006	Mali	Multisector	Community Development Support Project in the Kayes and Koulikoro Regions
10/05/2005	Cameroun	Multisector	Programme d'investissements Post-Privatisation 2005-2009 De AES Sonel.
10/05/2005	Guinea	Agriculture	Study for the Formulation of a National Programme for Rural Drinking Water Supply and Sanitation (DWSS) up to 2015.
31/05/2005	Kenya	Agriculture	Projet d'amélioration du rendement des petites exploitations Agricoles de Kimira-Oluch.
31/05/2005	Ghana	Agriculture	AFRAM Plains Agricultural Development Project.
31/05/2005	Sao Tome & Principe	Agriculture	Livestock Development Support Phase II (LDSP II).
07/06/2006	Malawi	Social	Education V project.
09/06/2006	Ethiopia	Social	Humanitarian Emergency Assistance to the 2006 Drought-Affected V.
21/06/2006	Rwanda	Social	Programme d'appui au plan stratégique du secteur de l'éducation (PSSE) 2006-2010.

## List of Approved Projects for 2006

### *Liste de projets approuvés en 2006*

28/06/2006	Congo (Rép)	Social	Etude du secteur agricole.
28/06/2006	Maroc	Social	Programme d'appui à la réforme de l'administration Publique – Phase II (PARAP II).
28/06/2006	Tanzania	Social	Second Poverty Reduction Support Loan (PRSL II).
12/07/2006	Tchad	Social	Programme national d'alimentation en eau potable Et d'assainissement en milieu rural.
21/07/2006	Burkina Faso	Social	Projet d'appui au développement rural décentralisé dans les provinces de la Gnagna et du Kourittenga.
21/07/2006	Central African Republic	Multisecteur	Programme d'appui à la réhabilitation des capacités de planification économique (PARCPE).
21/07/2006	Maroc	Social	Neuvième projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement.
21/07/2006	Maroc	Transport	Projet de construction de l'autoroute Marrakech-Agadir.
21/07/2006	SADC	Social	Proposition d'investissement relative à une facilité régionale pour le développement de l'infrastructure.
21/07/2006	Swaziland	Agriculture	Projet de fleurs coupées.
24/07/2006	Bénin	Social	Programme d'appui à la stratégie de réduction de la Pauvreté (PASRP II).
24/07/2006	Madagascar	Social	Premier programme d'appui budgétaire à la réduction de la pauvreté (PABRP I).
24/07/2006	Rwanda	Agriculture	Projet d'appui au développement agricole de Bugesera.
24/07/2006	Togo	Multisecteur	Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles.
26/07/2006	Cameroon	Multisecteur	Approbation de l'initiative PPTe-Point d'achèvement au titre de l'initiative PPTe renforcée.
26/07/2006	Egypt	Multisector	Financial Sector Reform Program (FSRP).
26/07/2006	Guinea	Multisector	Capacity Building in Debt, Public Investment and Control Institutions Management (PADIPOC).
26/07/2006	Kenya	Multisector	Kwale Mineral Sands Project.
26/07/2006	Kenya	Multisector	Institutional Support for Good Governance (KISGG).
26/07/2006	Malawi	Agriculture	Smallholder Crop Production and Marketing Project.
10/08/2006	Egypt	Transport	Technical Assistance for the "Sohag-Hurghada Road Study.
12/09/2006	Maroc	Social	Assistance technique à la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS).
13/09/2006	Tanzania	Social	Rural Water Supply and Sanitation Program.
13/09/2006	Mozambique	Social	Electricity IV Project.
27/09/2006	Zambia	Multisector	Lumwana Mining Company Limited – Lumwana Copper Project.

## List of Approved Projects for 2006

### *Liste de projets approuvés en 2006*

05/10/2006	Niger	Social	Development of Water Resources in the Dosso and Tillaberi Regions Project.
11/10/2006	Egypt	Multisector	Social Fund for Development Micro and Small Enterprises Support Project.
11/10/2006	Egypt	Multisector	Middle Income Country Technical Assistance Fund. Technical Assistance Program to enhance the capacity of the Social Fund for Development and other Financial intermediaries and beneficiaries of the Egypt Social Fund for Development : Micro and Small Enterprises Support Project.
11/10/2006	Tanzania	Social	Maternal Mortality Reduction.
18/10/2006	Nigeria	Social	National Programme for Food Security in Ekiti, Ondo and Cross River States (SNPFS).
27/10/2006	Burkina Faso	Multisecteur	Projet d'appui aux institutions de programmation des dépenses Publiques et de contrôle.
27/10/2006	Liberia	Multisector	Institutional Support Project for Governance, Economic Management and Poverty Reduction.
27/10/2006	Mozambique	Social	Poverty Reduction Support Loan.
27/10/2006	Mozambique	Transport	Montepuez-Lichinga Road Project.
31/10/2006	Zambia	Social	National Rural Water Supply and Sanitation Program.

## List of Approved Projects for 2006

### *Liste de projets approuvés en 2006*

<b>Multinational</b>
----------------------

25/01/2006	Multinational	Agriculture	Shared Watercourses Support Project for Buzi, Save and Rumuva River Basins.
25/01/2006	Multinational	Multisector	Project for Sustainable Management of Endemic Ruminant Livestock in West Africa (The Gambia, Guinea, Mali, Senegal).
15/03/2006	Multinational	Multisector	Private Enterprise Partnership for Africa (PEP AFRICA).
05/04/2006	Multinational	Social	<b>Benin:</b> Humanitarian Emergency Assistance to Support Government Initiatives on Preparedness to Combat Avian Influenza for two affected country (Cameroon and Niger) and Five Countries at high Risk (Benin, Burkina Faso, Chad, Ghana and Togo).
05/04/2006	Multinational	Social	<b>Burkina Faso:</b> Humanitarian Emergency Assistance to Support Government Initiatives on Preparedness to Combat Avian Influenza for two affected country (Cameroon and Niger) and Five Countries at high Risk (Benin, Burkina Faso, Chad, Ghana and Togo).
05/04/2006	Multinational	Social	<b>Cameroon:</b> Humanitarian Emergency Assistance to Support Government Initiatives on Preparedness to Combat Avian Influenza for two affected country (Cameroon and Niger) and Five Countries at high Risk (Benin, Burkina Faso, Chad, Ghana and Togo).
05/04/2006	Multinational	Social	<b>Chad:</b> Humanitarian Emergency Assistance to Support Government Initiatives on Preparedness to Combat Avian Influenza for two affected country (Cameroon and Niger) and Five Countries at high Risk (Benin, Burkina Faso, Chad, Ghana and Togo).
05/04/2006	Multinational	Social	<b>Ghana:</b> Humanitarian Emergency Assistance to Support Government Initiatives on Preparedness to Combat Avian Influenza for two affected country (Cameroon and Niger) and Five Countries at high Risk (Benin, Burkina Faso, Chad, Ghana and Togo).
05/04/2006	Multinational	Social	<b>Niger:</b> Humanitarian Emergency Assistance to Support Government Initiatives on Preparedness to Combat Avian Influenza for two affected country (Cameroon and Niger) and Five Countries at high Risk (Benin, Burkina Faso, Chad, Ghana and Togo).

## List of Approved Projects for 2006

### *Liste de projets approuvés en 2006*

<b>Multinational</b>
----------------------

05/04/2006	Multinational	Social	<b>Togo:</b> Humanitarian Emergency Assistance to Support Government Initiatives on Preparedness to Combat Avian Influenza for two affected country (Cameroon and Niger) and Five Countries at high Risk (Benin, Burkina Faso, Chad, Ghana and Togo).
31/05/2006	Multinational	Social	SADC – Support to the Control of Communicable Diseases (HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria).
05/07/2006	Multinational	Social	SADC – Strengthening the Institutions for Risk Management of Transboundary Animal Diseases in the SADC Region.
21/07/2006	Multinational	Multisector	COMESA – Enhancing Procurement Reforms and Capacity Project.
24/07/2006	Multinational	Social	Support for Higher Education in WAEMU.
20/09/2006	Multinational	Transport	Burundi/Rwanda: Kicukiro-Kirundo Road Project.
06/10/2006	Multinational	Social	Aide d'urgence pour supporter les initiatives des Gouvernements du Mali et la Côte d'Ivoire pour la lutte contre la grippe aviaire.
27/10/2006	Multinational	Multisecteur	Initiative du Bassin du Nil – Etude de faisabilité sur les lignes de transmission de l'énergie électrique de la centrale hydroélectrique des chutes de Rusumo.
27/10/2006	Multinational	Multisecteur	Burkina Faso : Projet d'aménagement de la route Dori-Téra et de facilitation du transport sur le corridor Ouagadougou-Dori-Téra-Niamey.
27/10/2006	Multinational	Transport	Niger and the WAEMU: Construction of the Dori-Tera Road and the Transport Facilitation in the Ouagadougou-Dori-Tera-Niamey Corridor Project.

## List of Approved Projects for 2005

### *Liste de projets approuvés en 2005*

The following projects/studies have been approved by the Boards of Directors of the ADB Group:

*Les projets/études suivants ont été approuvés par les Conseils d'administration de la BAD :*

<b>Date of Approval</b>	<b>Country</b>	<b>Sector</b>	<b>Project Title</b>
<b>Date d'Approbation</b>	<b>Pays</b>	<b>Secteur</b>	<b>Titre de projet</b>
02/02/2005	Sierra Leone	Agriculture	Agricultural Sector Rehabilitation Project.
02/03/2005	Burkina Faso	Multisecteur	Inventaire des ouvrages hydrauliques et de l'étude d'élaboration d'un programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AEPA) à l'horizon 2015 au Burkina Faso.
02/03/2005	Guinée Bissau	Multisecteur	Projet de renforcement des capacités de gestion économique.
02/03/2005	Maroc	Multisecteur	Programme de centrale thermosolaire de Ain Beni Mathar.
02/03/2005	Nigeria	Multisector	Line of Credit to Zenith Bank Plc.
16/03/2005	Maurice	Agriculture	Projet d'irrigation des plaines du Nord.
22/04/2005	Bénin	Social	Health System Development Support Project (PADS).
22/04/2005	Kenya	Agriculture	Ewaso Ng'iro North Natural Resources Conservation Project.
22/04/2005	Sénégal	Multisector	Cadastral Survey Modernization Support Project.
27/04/2005	Gambia	Agriculture	Farmer Managed Rice Irrigation Project.
27/04/2005	Nigeria	Agriculture	Agricultural and Rural Institutions Support Project.
27/04/2005	Tchad	Agriculture	Natural Resources Management and Development in the Sudan Region Project.
27/04/2005	Uganda	Transport	Road Sector Support Project.
22/06/2005	Morocco	Multisector	Environmental Upgrading Project "Société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage (SAMIR)".
22/06/2005	Mozambique	Multisector	Institutional Support for Public Sector Reform.
22/06/2005	Senegal	Multisector	Kounoune Thermal Power Project.
29/06/2005	Benin	Multisector	Control Institutions Support Project (PAIC)
LOTB on 28/06/2005	Burundi	Social	Aide humanitaire d'urgence au victimes de la sécheresse dans les provinces de Kirundo et Muyinga.
29/06/2005	Senegal	Transport	Road Maintenance Project.
06/07/2005	Benin	Agriculture	Communal Forest Management Support Project.
13/07/2005	Ghana	Agriculture	Export Marketing and Quality Awareness Project.
13/07/2005	Guinea	Social	Basic Education Development Support Project (Education IV).
13/07/2005	Guinea	Transport	Tombo-Gbessia Road Improvement Project.

## List of Approved Projects for 2005

### *Liste de projets approuvés en 2005*

27/07/2005	Burkina Faso	Social	Health Care Development Support Project.
27/07/2005	Egypt	Multisector	El Kureimat Combined Cycle Power Plan Project (Module II).
27/07/2005	Gabon	Agriculture	Fisheries and Aquaculture Sector Support Project (PSPA).
27/07/2005	Nigeria	Social	Skills Training and Vocational Education Project.
27/07/2005	Sierra Leone	Multisector	Third Economic Rehabilitation and Recovery Program (ERRP III).
07/09/2005	Ghana	Social	Poverty Reduction and Growth Strategy (GPRS).
07/09/2005	Sierra Leone	Social	Project to Strengthen District Health Services (Health II).
21/09/2005	Niger	Multisector	Fifth Structural Adjustment Program (SAP V 2005-2006).
21/09/2005	Senegal	Multisector	Sub-Program for the Launching of the Rural Water Supply and Sanitation Initiative.
21/09/2005	Tunisia	Multisector	Competitiveness Support Program III.
28/09/2005	Tunisia	Social	Secondary Education Support Project, Phase II.
04/10/2005	Mozambique	Multisector	Financial Sector Technical Assistance Project (FSTAP).
05/10/2005 (LOTB)	Angola	Social	Aide humanitaire d'Urgence pour la Lutte contre l'Epidémie de fièvre Hémorragique de Marburg.
12/10/2005	Egypt	Multisector	Small and Medium Enterprises Support Project (Second Line of Credit to the National Bank of Egypt) (NBE).
12/10/2005	Chad	Multisector	Governance Reform Support Program (PARG).
12/10/2005	Ghana	Social	Urban Poverty Reduction Project (Poverty II).
12/10/2005	Kenya	Agriculture	Green Zones Development Support Project.
12/10/2005 (LOTB)	Mauritanie	Social	Aide humanitaire d'urgence aux sinistres de calamites naturelle.
19/10/2005	Kenya	Agriculture	Growth-Oriented Women Enterprises Development Program – Partial Credit Guarantee Facility (Partial Credit Guarantee).
19/10/2005	Senegal	Agriculture	Casamance Rural Development Support Project (PADERCA).
09/11/2005	Chad	Agriculture	Fisheries Development Project.
16/11/2005	Madagascar	Agriculture	Tulear Fishing Communities.
24/11/2005	Angola	Agriculture	Bom Jesus-Calenga Smallholder Agricultural Development Project.
24/11/2005	Malawi	Social	Support to the Health Sector Programme.
30/11/2005	DRC	Agriculture	Agricultural and Rural Sector Rehabilitation Project in Katanga Kasai-Oriental and Kasai-Occidental Provinces.
30/11/2005	Mali	Agriculture	Baguineda Irrigation Scheme Intensification Project.
01/12/2005	Swaziland	Social	Emergency Food Assistance to the Communities affected by the 2005 Drought.

## List of Approved Projects for 2005

### *Liste de projets approuvés en 2005*

01/12/2005	Zambia	Social	Emergency Food Assistance to the Communities affected by the 2005 Drought.
01/12/2005	Zimbabwe	Social	Emergency Food Assistance to the Communities affected by the 2005 Drought.
02/12/2005	Mozambique	Social	Emergency Assistance to the Drought-Affected Communities in 2005.
08/12/2005	Malawi	Social	Emergency Food Assistance for the Communities affected by the 2005 Drought.
12/12/2005	Mali	Multisector	Fourth Structural Adjustment Programme (SAP) IV.
12/12/2005	Nigeria	Multisector	Line of Credit to Guarantee Trust Bank Plc.
14/12/2005	Burkina Faso	Social	Third Poverty Reduction Strategy Support Programme.
14/12/2005	Burundi	Social	Rural Water Infrastructure Rehabilitation and Extension Project.
14/12/2005	Cameroon	Social	Yaoundé Sanitation Project.
19/12/2005	DRC	Transport	Nsele-Lufimi and Kwango-Kenge Roads Rehabilitation Project.
19/12/2005	Niger	Transport	Tibiri-Dakoro and Madaoua-Bouza-Tahoua Roads Rehabilitation Project.
19/12/2005	Uganda	Social	Rural Water Supply and Sanitation Program.
19/12/2005	Uganda	Social	Education III (Support to Post-Primary Education and Training Project.
21/12/2005	Ethiopia	Social	Rural Water Supply and Sanitation Programme.
21/12/2005	Madagascar	Social	Rural Drinking Water and Sanitation Programme.

## List of Approved Projects for 2005

### *Liste de projets approuvés en 2005*

<b>Multinational</b>
----------------------

26/01/2005	Multinational	Multisector	Studies and preparation of bidding documents for the Sambangalou and Kaléta Hydro-electric power schemes And the interconnection lines for the Electric Power Grids of OMVG countries.
27/04/2005	Multinational	Multisector	Capacity Building Program for the Supervision of Aviation Safety in West and Central Africa (COSCAP Program).
22/06/2005	Multinational	Social	SADC : Humanitarian Emergency Relief Support to the Victims of the 2002 Drought – Approval of a new implementation agent for the Relief Program in Botswana.
19/10/2005	Multinational	Multisector	Medium to Long-Term Strategic Framework (MLTSF) - Study for Infrastructure Development (NEPAD).
26/10/2005	Multinational	Social	Lake Chad Basin Initiative to reduce Vulnerability to and the Risk of STI/HIV/AIDS.
14/12/2005	Multinational	Multisector	Equity Investment in EMP Africa Fund II LLC. to and the Risk of STI/HIV/AIDS.
21/12/2005	Multinational	Transport	WAEMU-MALI/SENEGAL - Road Improvement and Transport Facilitation Programme on the Southbound Bamako-Dakar Corridor.

## **General Procurement Notices**

## ***Notes d'informations générales sur les acquisitions***

## BURKINA FASO

### Projet d'appui au développement rural décentralisé dans les Provinces de la Gnagna et du Kourittenga (PADER/GK)

#### NOTE D'INFORMATION GENERALE

*Le Burkina Faso a reçu du Fonds africain de développement (FAD) un prêt, en vue du financement du Projet d'Appui au Développement Rural Décentralisé dans les provinces de la Gnagna et du Kourittenga.*

**Objectifs :** L'objectif sectoriel du Projet est de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays. Les objectifs spécifiques sont l'augmentation sur une base durable, de la production agricole et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

**Description du projet :** Le Projet d'une durée de 5 ans concerne les Provinces de la Gnagna et du Kourittenga. Les principales réalisations du Projet sont : l'aménagement/réhabilitation de 154 ha de périmètres irrigués en aval et 600 ha en amont des petits barrages existants, de 500 ha de périmètres irrigués par eau de ruissellement (PIER) et 280 ha de petits bas-fonds, la réalisation du barrage-piste de Koala, la réhabilitation de 8 petits barrages existants, la réhabilitation de 114 km de piste, les études d'exécutions et le contrôle et la surveillance des travaux ; l'élaboration de deux schémas provinciaux d'aménagement du territoire, de seize Schémas Communaux d'Aménagement de l'Espace de Production et de Conservation, de 16 PCD, la formation et l'alphabétisation des communautés villageoises et des bénéficiaires ; la vulgarisation des techniques de production ; la mise en place d'un FDL dont au mois deux tiers seront affectés aux actions de protection des ressources naturelles (protection des berges, traitements des ravins, boisement villageois, brise-vent, pare feu, points

d'eau pastoraux etc.) et au maximum un tiers aux infrastructures à caractère social (école, centre d'alphabétisation, centre de santé etc.). Les principales composantes du Projet sont : (A) Infrastructure rurale, (B) Renforcement des capacités locales, et (C) Gestion du Projet.

L'acquisition des différents travaux, biens et services se fera conformément aux règles de procédure de la Banque en matière d'acquisition :

**Travaux :** Appel d'offres International pour les travaux d'aménagement des périmètres irrigués et des barrages et de retenues ; Appel d'offres national pour les travaux d'aménagement des PIER (Périmètre Irrigué par Eau de Ruissellement), de bas-fonds et des pistes rurales ;

**Biens :** Consultation des fournisseurs à l'échelon national pour l'acquisition des véhicules, des motos, des matériels informatiques, du mobilier, des équipements divers et des biens de fonctionnement ;

**Services :** Appel d'offres sur la base d'une liste restreinte pour le recrutement des consultants individuels et de services spécialisés, pour les études, le contrôle et la surveillance des travaux, la formation, la mise à jour du système comptable, l'élaboration du manuel des procédures administratives, comptables et financières, la mise en place du système de suivi-évaluation, l'audit des comptes du projet, la revue à mi-parcours et l'évaluation finale ;

**Autres :** les biens, travaux et services prévus dans le cadre du Fonds de développement Local seront

acquis conformément au manuel des procédures qui sera préalablement approuvé par la Banque.

Les marchés financés par le prêt seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les *Règles de Procédure pour l'Acquisition de Biens et Travaux, (édition janvier 2000)*, et tous les fournisseurs/entrepreneurs répondant aux critères de provenance définis dans les Règles de procédures sont admis à soumissionner. Les consultants seront choisis conformément aux *Règles de Procédure pour l'utilisation des Consultants, (édition janvier 2000)*. Les dossiers d'appel d'offres devraient être *disponibles* dès la dernière semaine du mois de décembre 2006.

Les soumissionnaires intéressés et satisfaisant aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires et devront confirmer leur intention à l'adresse suivante :

Direction des Etudes et de la Planification du  
Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des  
Ressources Halieutiques (DEP/MAHRH) sise à  
Ouaga 2000

**03 BP 7010 Ouagadougou 03**

**Personne à contacter :**

**Barou Oumar OUEDRAOGO**

**Tél : (226) 50 49 99 20**

**Fax : (226) 50 37 58 08**

**E-mail : [depmahrh@fasonet.bf](mailto:depmahrh@fasonet.bf)**

# REPUBLIC OF MAURITIUS

## Development of Irrigated Agriculture in the Northern Plains Irrigation Project – Phase II

### GENERAL PROCUREMENT NOTICE

*The IRRIGATION AUTHORITY, a Parastatal body under the aegis of the Ministry of Agro-Industry & Fisheries has received a Loan from the African Development Fund, in the amount of US\$ 5,674,000 and EUR 4,668,000 equivalent to finance the Development of Irrigated Agriculture in the Northern Plains Irrigation Project – Phase II, and it intends to apply the proceeds of this Loan to payments for goods, works, related services and consulting services to be procured under this project.*

The specific objective of this project is to increase productivity on five irrigation blocks totaling 1377 ha of agricultural land occupied by some 1530 small planters through introduction of irrigation facilities. This will contribute to increase small planters' income through better crop yields and will promote sustainable growth through possibilities of diversification of the agricultural base.

The project will include the following components to be financed under the African Development Fund.

#### *I. Technical Assistance*

(i) Consultancy Services for the detailed design of irrigation system and works supervision;

(ii) Consultancy Services for trainings and workshops in Participatory Irrigation Management (PIM).

#### *II. Installation of irrigation infrastructure*

This will involve installation of laterals and of infield irrigation systems consisting of centre-pivots and solid-set systems of high pressure sprinkler over the area;

#### *III. Project Management and Institutional Support*

This aims to strengthen the operational capacity of Irrigation Authority and the Agricultural Services and Extension Unit (AREU).

The project will finance activities in the categories of works, goods and services as well as miscellaneous operating costs. All procurement of goods and works, and acquisition of consulting services will be in accordance with Bank's Rules of Procedure for Procurement of Goods and Works or, as appropriate, Rules of Procedure for the Use of Consultants, using the relevant Bank Standard Bidding Documents. The modes of procurement will include the following:

a) Procurement of Consultancy services for the design of irrigation infrastructure AND supervision of construction of civil engineering works will be through short-list (One Contract).

b) Procurement of civil engineering works including supply of material, goods and irrigation equipment contracts will be carried (two separate Contracts).

c) Procurement of Consultancy Services for Capacity Building (Training and Participatory Irrigation Management) will be through a short-list (One Contract).

d) Various miscellaneous goods will be procured through National Shopping from eligible suppliers (NS).

Tender documents for 3 (a) are expected to be issued in October 2006. Items in 3(b), 3(c) and 3 (d) are scheduled in year 2007.

Interested Bidders may obtain further information, and should confirm their interest, by contacting:

**Irrigation Authority, 5Floor/Fon Sing Building,  
12 Edith Cavell Street, Port Louis, Mauritius**

**Contact Person: Mr. N. TOOLSEE /**

**Mr C. HOOKOOM**

**Telephone: (230) 2106596 Fax: (230) 2127652**

**E-mail: [irrig@intnet.mu](mailto:irrig@intnet.mu)**

# MOZAMBIQUE

## Electricity IV Project

### GENERAL PROCUREMENT NOTICE

*The Government of the Republic of Mozambique has received a Loan from the African Development Fund (ADF) to finance the Electricity IV Project.*

The objective of the project is to transmit electricity to satisfy long-term demand and to improve the electricity access, reliability, and quality of supply to consumers in Sofala and Manica provinces.

The project includes the following components:

A. Construction of 167 km 220 kV transmission line with optical fiber ground wire

B. Construction of Substations

B.1 Extension of 220/110 kV Substations at Chibata and construction of a new 220/110 kV substation at Dondo

B.2 Rehabilitation of 110/22 kV substations (Beira, Dondo, Mafambisse and Lamego)

C. Construction of Distribution Network

D. Supply and Installation of Energy Meters

E. Project Engineering, Supervision and Management

A. Construction of Transmission Line: This component envisages construction of 167 km 220 kV single circuit power transmission line linking Chibata (Manica province) and Dondo (Sofala province). The transmission line will have three phase single circuit twin ASCR "Condor" conductor, single optical fiber cable shield wire (OPGW) on self supporting steel towers founded on standard concrete pad foundations. Thus, power transmission network will be reinforced thereby improving the reliability of electricity supply. Plus, the optical fiber provided with the ground wire will improve communication for monitoring and control functions.

B. Construction of Substations: This component is divided into two lots: Lot 1 220/110 kV Substations and Lot 2 Rehabilitation of 110/22 kV Substations. Lot 1 includes (i) Extension of Chibata substation and construction of Substation at Dondo. The extension at Chibata covers installing an additional 220 kV line bay for the line to supply to Dondo substation. A new 15 MVAR reactor will also be connected to the transformer's stabilizing winding in addition to the existing reactor. Construction of a new 220 substation at Dondo covers one 220 kV line bay, one 220 kV and one 110 kV transformer bay. The 110 kV bus bar bay will be expended to comprise five new line bays, of which 4 will replace the existing T-offs from 110 kV lines, and one spare bay. A new 100 MVA 220/110 kV auto transformer will be installed, and a 15 MVAR compensating reactor will be connected to transformer's stabilizing winding.

Under Lot 2, are four substations: Beira, Dondo, Mafambisse and Lamego. At Beira, works include replacing an aging transformers and upgrading the 110/22 kV transformer/ switchgear bays. At Dondo, existing 110 kV bays will be upgraded with new circuit breakers and the transformers bays will be extended with current transformers. The works at Lamego and Mafambisse being identical involve replacement of the main transformer, upgrading of 110 kV switchgear, and replacement of station auxiliary supply, control equipment and relay protection as well as civil works for 110 kV foundations and extension of station service building. This also includes supply of materials for connecting the additional consumers in the project area.

C. Construction of Distribution Network: This component covers distribution network for supplying electricity to Muanza, Chupanga, Maringue and Chemba towns as well as farms at Sussundenga, Chigodore and Catandica areas. The component also covers schools and households at Macossa, Mpatanguela, Cachicamba and Mandie villages. The network will consist of 215 km 33 kV line (Mink), 297 km 33 kV 150 sq mm, 53 km Single Wire Earth Return (SWER) line, 28 km LV line, 76 distribution transformers, extension of Catandica substations and 100 street lights and 1930 consumers.

D. Energy Meters: This component envisages installing 10,000 Prepayment meters and 5 vending stations in the city of Chimoio with the aim to improve EdM's commercial performance. The customer installations shall be connected via pool mounted fuse boxes and concentric cables where possible.

E. Project Engineering, Supervision and Management: The component covers supervision consultant, external auditors, and environmental mitigation and compensation measures. The consultancy services will be procured for supervision of construction of the project, review of design as well as carrying out such studies as required for ensuring stable and secured system operation. Furthermore, the consultant will prepare tender documents, bid evaluation reports, and draft contracts for supply and installation of the transmission line and substations and as well as for other project components. The consultancy services will also be procured for annually auditing the project accounts.

The project will be completed over a period of 51 months from the date of approval of the Loan in September 2006.

The components A, B, C, and D will be procured on a supply and installation basis through International Competitive Bidding (ICB). The supply and installation-bidding document of the World Bank adapted to reflect the Rules of Procedures of the African Development Bank would be used. The services for project engineering, supervision and management will be procured through short-list and the selection procedure based on Technical Quality and Price consideration. The external auditors for auditing the project accounts will be recruited through a Short-List and the selection procedure based on the Lowest Price for Comparable services.

The bidding process is expected to commence in October 2006 with the publication of GPN and the Letter of Invitation for Consultancy services will be available in third week of November 2006.

Procurement of goods and works will be in accordance with the Bank's Rules of Procedure for Procurement of Goods and Works. Acquisition of the services of Consultants will follow the Bank's Rules of Procedure for the Use of Consultants.

Interested bidders may obtain further information and should confirm their interest by contacting:

**Chairman & CEO**  
**Electricidade de Mozambique (EdM),**  
**70 Agostinho Neto Av.**  
**P.O. Box 2447, Maputo, Mozambique**  
**Tel: 258-21-490636,**  
**Fax: 258-21- 491048**

# MULTINATIONAL

## Arusha – Namanga – Athi River Development Road Project

### GENERAL PROCUREMENT NOTICE

*The Governments of the Republic of Kenya and the United Republic of Tanzania have applied for a loan from the African Development Bank, in the amount of US\$ 150 million equivalent to finance the reconstruction and rehabilitation of the Arusha – Namanga – Athi River Road and they intend to apply the proceeds of this loan to payments for goods, works, related services, and consulting services to be procured under this project. This project may be jointly financed by the Japan Bank for International Development (JBIC). Bidding for contracts financed by the African Development Bank will be governed by its eligibility rules and procedures.*

The principal objective of this project is to improve the transport infrastructure with a view to supporting regional integration and economic development and it will include the following components:

#### Lot K: Athi River – Namanga Road Section (Kenya)

<b>Location</b>	Kajiado District in Kenya. Project starts approximately 40 km South East of Nairobi, at the junction with the A109 (Mombasa – Nairobi)
<b>Length</b>	135 km
<b>Road condition</b>	Bitumen surfaced road in fair/poor condition. Carriageway width is 6.5m on average with no shoulders.
<b>Drainage</b>	Over 200 cross culverts (mostly 600mm diameter), nine (09) river bridges and fifteen (15) box culverts.
<b>Topography and Climate</b>	The road traverses undulating to rolling terrain with the elevation above mean sea level ranging from 1,525m to 1,740m. The temperatures vary with altitude between 30 deg. max. and 16 deg min Celsius. Rainfall in the region is bi-modal, generally occurring in the months of March to May and October to December. Mean annual rainfall is 600mm.
<b>General Scope of Works</b>	The rehabilitated alignment will follow the existing road with very minor deviations at relocated bridges.

Construction of six (06) new bridges including a 90-m, 3-span bridge over the Athi River.

Construction of three (03) new box culverts.

Installation of over 200 lines of 900mm dia. Concrete pipe culverts.

Approx 640,000 m<sup>3</sup> of earthworks  
Construction and maintenance of a 135-km, 8.0m wide deviation road.

Laying and compacting 470,000 m<sup>3</sup> of cement stabilized gravel.

Laying and compacting of 160,000 m<sup>3</sup> of graded crushed stone

Providing, laying and compacting approx. 76,000 m<sup>3</sup> of Dense Bitumen Macadam (DBM) as base.

Providing, laying and compacting approx. 57,000 m<sup>3</sup> of Asphalt Concrete Type 1 and a single layer of bituminous surface dressing

Ancillary works: road furniture, street lighting and non-motorized traffic (NMT) facilities.

#### Lot T: Arusha – Namanga Road Section (Tanzania)

<b>Location</b>	Arusha Region of Tanzania. Project starts within Arusha Municipality and ends at the border town of Namanga.
<b>Length</b>	105 km
<b>Road condition</b>	Bitumen surfaced road in poor condition. Carriageway width is 5.5m on average with no shoulders and the pavement is severely deformed and is well beyond its design life.
<b>Drainage</b>	Over 240 cross culverts (mostly 600mm diameter), four (04) river bridges and thirteen (13) box culverts.
<b>Topography and Climate</b>	The road traverses generally undulating terrain with occasional steeper sections near Arusha where the grade is rolling. The elevation above mean sea level ranges from 1,250m to 1,850m. The average max/min temperatures vary with altitude between 12 <sup>o</sup> C and 27 <sup>o</sup> C with June and July being the coldest months.  The mean annual rainfall varies between 1,250mm and 450mm decreasing from the Arusha end to Namanga. The main rainy period is from March to May.
<b>General Scope of Works</b>	(i) Although the new road will retain most of the existing

- alignment, some sections, which will require improvement in the geometric design, will necessitate new pavements. The pavement shall consist of cemented gravel subbase and base layers and an asphalt concrete surfacing.
- (ii) Construction of two (02) new bridges.
  - (iii) Construction of ten (10) new box culverts.
  - (iv) Installation of over 220 lines of 900mm dia. Concrete pipe culverts.
  - (v) Approx 900,000 m<sup>3</sup> of earthworks
  - (vi) Construction and maintenance of a 105-km, 8.0m wide deviation road.
  - (vii) Laying and compacting 630,000 m<sup>3</sup> of cement stabilized gravel.
  - (viii) Laying and compacting of 180,000 m<sup>3</sup> of crushed stone
  - (ix) Providing, laying and compacting approx. 40,000 m<sup>3</sup> of Asphalt Concrete (AC 20) and single layer of bituminous surface dressing
  - (x) Ancillary works: road furniture, street lighting and non-motorized traffic (NMT) facilities.

Procurement of goods and/or works will be in accordance with the current Bank's: Rules of Procedure for the Procurement of Goods and Works, and is open to all bidders from eligible source countries as defined in the Rules. Acquisition of the services of Consultants will follow the current Bank's: Rules of Procedure for the Use of Consultants. Bidding documents are expected to be available in November 2006.

The modes of procurement will be as follows:

A. Civil Works for Road Construction will be acquired, in 2 Lots, through International Competitive Bidding (ICB), for:

- Lot T: 104 km Arusha – Namanga Section in Tanzania; and

- Lot K: 136 km Athi River - Namanga Section in Kenyan.

B. Consultancy Services will be acquired through Shortlisting for:

- Supervision of Lot T works, in Tanzania
- Supervision of Lot K works, in Kenya

C. In addition, Consultancy Services will be acquired through Shortlisting, using Expressions of Interest (EOIs) for:

- Feasibility Study and Detailed Engineering Design for 260km Arusha- Holili/Taveta – Voi Road
- Feasibility Study and Detailed Engineering Design for 300 km Tanga – Horohoro/Lunga Lunga – Mombasa –Malindi Road.

Interested bidders and consultants may obtain further information, and should confirm their interest, by contacting:

**The Chief Engineer (Roads), Ministry of Roads and Public Works**

**Transcom House, 6th Floor Room 618**

**P. O. Box 30260-00100 Nairobi, Kenya**

**Tel: 005 – 20 – 2723101; Fax: 005 – 20 – 2720044;**

**E-mail: [smngare@roadsnet.go.ke](mailto:smngare@roadsnet.go.ke)**

**Attn: Eng. S. M. Ngare**

**The Chief Executive, Tanzania National Roads Agency (TANROADS)**

**3rd Floor, Maktaba Complex,**

**Bibi Titi Mohamed Road**

**P. O. Box 11364 Dar es Salaam, Tanzania**

**Tel: 007 – 22 – 2150932; Fax: 007 – 22 – 2150022;**

**E-mail: [Tmosso@Tanroads.Org](mailto:Tmosso@Tanroads.Org),**

**Attn: Eng. T. L. Mosso**

## REPUBLIQUE DU NIGER

### Projet d'amélioration de la qualité des soins de santé dans les régions de Tahoua et Tillabéri

#### NOTE D'INFORMATION GENERALE SUR LES ACQUISITIONS

*Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un prêt et un don du Fonds Africain de Développement pour financer le projet d'Amélioration de la Qualité des Soins de Santé dans les Régions de Tahoua et de Tillabéri et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour régler des fournitures/ travaux et/ou services devant être acquis dans le cadre de ce projet.*

Le projet vise les principaux objectifs suivants : contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dues à la faible couverture sanitaire, aux problèmes de santé de la reproduction et aux principales maladies que sont le paludisme, les infections respiratoires, les diarrhées, les IST/VIH/SIDA et la malnutrition. Il comprend les composantes suivantes :

- (i) Amélioration de la couverture sanitaire par l'extension des infrastructures sanitaires et le renforcement de l'organisation des soins ;
- (ii) Amélioration de la santé de la reproduction ;
- (iii) Lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles, le VIH et le SIDA, le paludisme, les Infections Respiratoires Aiguës, les maladies d'origine hydriques, la malnutrition et la promotion de la médecine traditionnelle ;
- (iv) Renforcement du système de maintenance par le développement de la culture de maintenance, l'amélioration du système de maintenance et la création d'un fonds de maintenance ainsi que la gestion et l'audit du projet. Ces réalisations nécessiteront les acquisitions suivantes :

**Travaux** : Plusieurs marchés, d'un montant global de 3,79 millions d'UC seront passés selon la procédure (i) d'appel d'offres international pour la

construction et la réhabilitation des formations sanitaires et les travaux de forage, (ii) d'appel d'offres national pour la construction des centres régionaux de transfusion sanguine.

**Biens** : Plusieurs marchés, d'un montant global de 6,55 millions d'UC, seront passés selon la procédure : (i) appel d'offres international pour l'acquisition des médicaments essentiels génériques, des micronutriments, des anti-retro viraux ainsi que le mobilier, les équipements biomédicaux et le matériel roulant, (ii) appel d'offres national pour l'acquisition des mobiliers et équipements de l'Unité de Coordination du Projet et des districts sanitaires et (iii) par négociation directe avec BANITURI et UNIPAC pour l'acquisition de médicaments traditionnels améliorés et des moyens de lutte contre le paludisme

**Services** : Plusieurs contrats, d'un montant global de 2,53 millions d'UC, seront passés selon :

- (i) la procédure de consultation sur la base de listes restreintes de bureaux d'études et d'institutions pour acquérir les services suivants : (a) Etudes architecturales et supervision, (b) contrôle technique des travaux, (c) formation et (d) audit du projet et
- (ii) la procédure de consultation sur la base de listes restreintes de consultants individuels pour la réalisation des formations locales. Les consultants individuels nationaux, pour la réalisation des séminaires de formation, seront recrutés par négociation directe.

Les marchés financés par le prêt seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Règles de Procédure pour l'Acquisition de Biens et Travaux, [Edition janvier 2000], et tous les fournisseurs/entrepreneurs répondant aux critères

de provenance définis dans les Règles de procédures sont admis à soumissionner. Les consultants seront choisis conformément aux Règles de Procédure pour l'Utilisation des Consultants, [Edition janvier 2000]. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en novembre 2006.

Les soumissionnaires intéressés et satisfaisant aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse suivante :

**Agence d'Exécution : Unité de Coordination du  
Projet « SANTE II FAD ».**

**Adresse : BP 12398 - Niamey, Niger**

**Nom du responsable : MATTO MAIOLYE  
ISSOUFOU**

**Numéro téléphone : + (227) 20 72 37 42**

**Numéro fax : + (227) 20 72 37 26**

**E-mail : [sante\\_bad\\_ii@yahoo.fr](mailto:sante_bad_ii@yahoo.fr)**

## SENEGAL

### Projet d'appui au développement rural en Casamance (PADERCA)

#### NOTE D'INFORMATION GENERALE SUR LES ACQUISITIONS

Le Gouvernement du Sénégal a reçu du Fonds africain de développement (FAD) un prêt d'un montant équivalant à 20 millions d'UC, en vue du financement du Projet d'appui au développement rural en Casamance et se propose d'utiliser les fonds de ce prêt pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

L'objectif sectoriel du Projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la relance des activités rurales en Casamance. L'objectif spécifique est l'augmentation de la production agricole sur une base durable.

Le projet comprend les 3 composantes suivantes :

- Conservation et valorisation des ressources naturelles,
- Développement local et renforcement des capacités, et
- Gestion du projet.

Les modes d'acquisition prévus pour les travaux, biens et services financés au moyen du prêt sont indiqués ci-après :

(a) Travaux : Appel d'offres international pour les travaux de nouveaux barrages anti-sel d'envergure. Appel d'offres national pour (i) les petits travaux de nouveaux barrages anti-sel, (ii) les travaux sur digues anti-sel existantes, (iii) les travaux pour le confortement de diguettes, (iv) les travaux d'amendement, (v) les aménagements hydro-agricoles et pastoraux (mares, aménagement de bas-fonds, petits barrages), (vi) les travaux d'irrigation des blocs maraîchers et vergers, (vii) les travaux d'accès et de construction de bâtiments, et (viii) les travaux de construction des écoles et postes de santé. (b) Biens : Appel d'offres national pour les véhicules, les motos, le matériel informatique et bureautique, le mobilier, et l'ensemble des

équipements. (c) Services : Sélection sur la base d'une liste restreinte pour le recrutement des bureaux chargés (i) des études et du contrôle des travaux, (ii) de l'assistance technique, (iii) des services de consultants spécialisés, (iv) d'une partie des activités de formation, (v) de l'encadrement des populations pour les travaux d'aménagement participatifs, (vi) d'une partie des actions de vulgarisation, et (vii) de la mise en place du système comptable et des services d'audit.

Les marchés pour l'acquisition des biens et/ou travaux financés par le prêt seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les *Règles de Procédure pour l'Acquisition de Biens et Travaux*, [édition janvier 2000], et tous les fournisseurs/entrepreneurs répondant aux critères de provenance définis dans les Règles de procédures sont admis à soumissionner. Les consultants seront choisis conformément aux *Règles de Procédure pour l'Utilisation des Consultants*, [édition janvier 2000]. Les premiers dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en fin d'année 2006.

Les soumissionnaires intéressés et satisfaisant aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention à l'adresse suivante :

**M. Moustapha BODIAN, Coordonnateur**  
**Cellule de gestion du Projet d'Appui au**  
**Développement Rural en Casamance (PADERCA)**  
**BP 404 – Avenue Emile Badiane, ex-bâtiment**  
**SOMIVAC, Ziguinchor - SENEGAL**  
**Téléphone : + (221) 991 11 76 / (221) 991 12 63**  
**Fax : + (221) 991 12 63**  
**E-mail : [ccppaderca@yahoo.fr](mailto:ccppaderca@yahoo.fr)**

# UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

## Rural Water Supply and Sanitation Program

### GENERAL PROCUREMENT NOTICE

*The Government of the United Republic of Tanzania has received a loan and a grant from the African Development Fund amounting to 55 million UA to finance the Rural Water Supply and Sanitation Program.*

The principal objective of this Program is to provide sustainable safe water supply and sanitation facilities, based on management responsibility and ownership by the users, within easy reach of 69 % of the rural population by the year 2010. The Program will ensure that an additional 6.5 million rural people have access to safe water by 2010 and that 90% of rural Tanzanians have sustained sanitation facilities.

The Program includes the following components: 1. District Management Support; 2. Construction of Rural Water Supply & Sanitation facilities, and 3. Institutional Strengthening & Development.

Procurement of Works, Goods and Services necessary for the execution of the Program shall be done by the Central and Local Government Authorities, using the relevant procurement procedures and Standard Bidding Documents. As part of the decentralization process and the ongoing Local Government reforms, GOT has developed National Procurement Regulations, guidelines, and Standard Bidding Documents. All contracts above the equivalent of UA 454,000, for Goods, and UA 1.7 million, for Works, will be subject to ICB. All Consultancy Service contracts above the equivalent of UA 567,000 will be subject to international short listing.

Interested firms may obtain further information, and should indicate their interest, by contacting:

**Contact: The Permanent Secretary  
Ministry of Water**

**Attn: Director of Rural Water Supply**

**P.O. Box 9153**

**Dar es Salaam, TANZANIA**

**Tel. + 255 – 22 - 2452175**

**Tel./Fax + 255 – 22 - 2450033**

**E-mail: [drws@ruralwater.go.tz](mailto:drws@ruralwater.go.tz)**

## Specific Procurement Notices/International Competitive Bidding

### *Avis spécifiques d'appels d'offres internationaux*

The effective starting date of bids is the date in the edition of the *United Nations Development Business* 'La date effective de lancement des appels d'offres est celle de publication dans le 'United Nations Development Business', 1 United Nations Plaza, Room DC1-560, New York, NY 10017, USA.  
Tel : 1 212 963 1516. Fax : 1 212 963 1381.

#### AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

##### International Competitive Bidding Prequalification Document BAD/ICB/CIMM/0096/2006 Integrated IT Security System September 18, 2006

##### *Instructions to Applicants (ITA)*

##### **A. General**

##### **1. Scope of Bid**

1.1 The African Development Bank, hereinafter referred to as "the Bank" intends to prequalify eligible firms for the supply, installation, configuration commissioning, and maintenance of an integrated IT solution system.

1.2 Prequalification is open to firms and voluntarily formed joint ventures from eligible source countries as defined in the *Rules for Procurement*.

1.3 It is expected that prequalified applicants will be invited to submit bids during the month and year indicated in the PDS.

1.4 The contract will be a unit price contract.

The Goods and Services to be provided by the Supplier will be financed by the Bank through its capital budget.

##### **2. Source of Funds**

##### **3. Fraud and Corruption**

3.1 It is the Bank's policy to require that Bidders, Suppliers, Contractors, and Consultants under Bank-financed contracts, observe the highest standard of ethics during the procurement and execution of such contracts. In pursuit of this policy, the Bank: defines, for the purposes of this provision, the terms set forth below as follows:

(i) "corrupt practice" means the offering, giving, receiving, or soliciting of any thing of value to influence the action of the Bank official in the procurement process or in contract execution, and includes, inter alia , bribery and extortion or coercion which involve threats of injury to person, property or reputation; and "fraudulent practice" means a misrepresentation of facts in order to influence a procurement process or the execution of a contract to the detriment of the Bank, and includes collusive practices among Bidders or between a bidder and Bank officials (prior to or after bid submission) designed to establish bid prices at artificial, non-competitive levels. will not award to a Bidder if it determines that this Bidder has engaged in corrupt or fraudulent practices in competing for the Contract;

(c) will declare a firm ineligible, either indefinitely or for a stated period of time, to be awarded a Bank-financed contract if it at any time determines that the firm has engaged in corrupt or fraudulent practices in competing for, or in executing, a Bank-financed contract.

3.2 In pursuit of the policy defined in ITA Clause 3.1, the Bank will reject a firm's applications if it at any time determines that corrupt or fraudulent practices were engaged in by the representatives of the Bidder during the procurement process. In addition, applicants should be aware that any firm which has provided services or work in respect of (a) this project (other than the services and any continuation thereof) is not eligible to participate in this prequalification exercise in any form either as an applicant or as a subcontractor.

3.3 Any communications between the Bidder and the Bank related to matters of alleged fraud or (b) corruption must be made in writing.

#### 4. Eligible Bidders

4.1 This Invitation for prequalification is open to all firms from eligible source countries,

4.2 The applicant (including all members of a joint venture) shall not be associated, nor have been associated in the past, with the consultant or any (c) other entity that has prepared the design, specifications, and other prequalification and (d) bidding documents for the Project, or with an entity that was proposed as Engineer for the Contract. Any such association may result in the disqualification of the Applicant.

4.2 The Applicant shall be excluded from (e) bidding or from any form of participation in this procurement exercise if:

- (a) it is determined that either the firm or one of its subcontractor(s) has been engaged by the Purchaser to provide consulting services for the preparation of the design, specifications, and other documents to be used for the procurement of the office furniture and outfitting described in these Prequalification Documents.
- (b) the service or work was executed by an affiliated or associated firm, or by professional staff employed or hired by the applicant or subcontractor for the purpose of this project
- (c) it is not from member countries listed in ANNEX 1 - Eligibility for the Provision of Goods

and Services in ADB-financed Procurement it has been declared ineligible by the Bank for Bank financed contracts during the period determined by the Bank.

4.3 The eligibility of the bidder shall be based on nationality in accordance with the following rules:

Natural Persons: A natural person is eligible if he or she is a national of a member of the Bank. Where a person has more than one nationality, such person shall be eligible if the nationality indicated in his or her bid is that of a member of the Bank.

Corporations: A corporation is eligible if it satisfies the following criteria:

i. It is incorporated in a country that is a member of the Bank;

ii. It is a national or a country that is a member of the Bank as determined by the law of its place of incorporation;

iii. It has its principal place of business in a country that is a member of the Bank.

Joint Ventures and Associations: An unincorporated joint venture, partnership or association shall be eligible if at least 60% of its individual or corporate members satisfy the eligibility requirement for individuals or corporations.

#### 5. Eligible Goods and Services

5.1 In order to be eligible, all plant and equipment to be supplied and installed and services carried out under the contract shall have their origin in eligible member countries, defined in ANNEX 1, and all expenditures made under the contract will be limited to such plant, equipment, and services.

5.2 For purposes of this clause, "origin" means the place where the plant and equipment or component parts thereof are mined, grown, or produced. Plant and equipment are produced when, through manufacturing, processing or substantial and major assembling of components, a commercially recognized product results that is substantially different in basic characteristics or in purpose or utility from its components.

For the purposes of this application, the plant and equipment means:

(a) the respective office furniture, seating, carpets, window curtains and accessories that the Supplier is required to supply and install under the Contract, plus all associated documentation and drawings, and all other materials and goods to be supplied and installed; and the related design, transportation, insurance, installation, customization, technical support, maintenance, repair, and other services necessary for proper operation of the installed equipment to be provided by the selected Bidder and as specified in the Contract.

5.3 Furniture and accessories provided from a Bank member country may be excluded if the supplier is subject to the conditions specified in ITA Clauses 3.2 and 4.2 (a) and (b).

#### **6. Subcontracting**

6.1 If an applicant intends to subcontract major items of supply or services, it shall include in its Application details of the name and nationality of the proposed Subcontractor for each of those items and *shall be responsible for ensuring that any Subcontractor proposed complies with the requirements of ITA Clauses 3 and 4, and that any Goods or Services components of the outfitting to be provided by the Subcontractor comply with the requirements of ITA Clause 5.* Failure to ensure compliance with ITA clauses 3, 4.2(a) and (b) will result in the rejection of a bidder's application. Bidders are free to list more than one Subcontractor against each item. Quoted rates and prices will be deemed to apply to whichever Subcontractor is appointed, and no adjustment of the rates or prices will be permitted. The Bank reserves the right to delete any proposed Subcontractor from the list. This shall be done prior to Contract signature, by deleting such unacceptable Subcontractors from an appendix to the Contract Agreement, which shall list the approved Subcontractors for each item prior to Contract signature.

For the purposes of this application, a Subcontractor is any vendor or service provider with whom the applicant plans to contract for the supply or execution of any part of the outfitting to be provided in connection with the future realization of this project.

#### **7. Cost of Bidding**

7.1 The Applicant shall bear all costs associated with the preparation and submission of its application, and the Bank will in no case be responsible or liable for those costs.

Other information

Not applicable

#### **8. Qualifications Criteria**

8.1 Prequalification will be based on Applicants meeting all the following minimum pass-fail criteria regarding their general and particular experience, personnel and equipment capabilities, and financial position, as demonstrated by the Applicant's responses in the Information Forms attached to the Letter of Application (specific requirements for joint ventures are given under paras. 15.1 and 15.2 below). The Bank reserves the right to waive minor deviations if they do not materially affect the capability of an applicant to perform the contract. The qualifications, capacity, and resources of proposed subcontractors will not be taken into account in assessing those of individual Applicants.

8.2 When highly specialized inputs (essential for execution of the Contract) are required by the Applicant from specialist subcontractors, such subcontractors and their inputs shall be described in Application Form 1.

#### **9. General Experience**

The Applicant shall provide evidence that: it is a manufacturer or has an exclusive arrangement with the manufacturer to supply and install the respective plant and equipment specified in the PDS; and it has achieved average annual turnover as prime contractor (defined as billing for projects in progress and completed) over the period stated in the PDS of US\$ equivalent stated in the PDS.

### **10. Particular Experience**

The Applicant shall provide evidence that, within the period stated in the PDS, it has successfully completed or substantially completed at least the number of contracts stated in the PDS, of a nature and complexity similar to that of the current project. The project may have been executed by the Applicant as a prime contractor/supplier, or as a subcontractor, with references being submitted to confirm satisfactory performance.

### **11. Financial Capabilities**

11.1 The Applicant shall demonstrate that it has access to, or has available, liquid assets, unencumbered real assets, lines of credit, and other financial means sufficient to meet the project cash flow estimated as the USD equivalent specified in the PDS, net of the Applicant's commitments for other contracts.

11.2 The audited balance sheets or, if not required by the laws of the Applicant's country, other financial statements acceptable to the Bank, for the last three (3) years (unless otherwise stated in the PDS) shall be submitted and must demonstrate the current soundness of the Applicant's financial position and indicate its prospective long-term profitability. If deemed necessary, the Bank shall have the authority to make inquiries with the Applicant's bankers.

### **12. Personnel Capabilities**

The Applicant shall supply general information on the management structure of the firm, and shall make provision for suitably qualified personnel as per the minimum requirements specified in the PDS. Applicant should determine Key Positions in accordance with the work organization and methodology it contemplates using to realize the project; and supply information on a prime candidate and on an alternate for each key position, both of whom shall meet the experience requirements specified (FORM 6).

### **13. Litigation History**

13.1 The Applicant shall provide accurate information on the related Application Form about any litigation or arbitration resulting from contracts completed or ongoing under its execution over the last three (3) years. A consistent history of awards against the Applicant or any partner of a joint venture may result in failure of the application.

13.2 By submission of documentary evidence in its application, the Bidder must establish to the Bank's satisfaction:

that, in the case of an applicant intending to supply the components of the outfitting project under consideration that the applicant did not itself manufacture or otherwise produce, the applicant has been duly authorized by the Manufacturer or producer to supply those components in the country where the Bank is located; and that, in the case of an applicant not doing business within the country where the Bank is located, applicant is or will be (if awarded the Contract) represented by an Agent in that country who is equipped and able to carry out the applicant's installation, maintenance, technical support, training, and repair obligations that will be prescribed in the General Conditions of Contract and Special Conditions of Contract, Service Level Agreement, Maintenance<sup>8</sup>. The Bank reserves the right to accept or reject late applications.

## CAP VERT

**Date : 16 /10/2006**

**Don N : 2100155003168**

**AAO N : EQUIP-PAISE/2006**

### **PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DE L'ÉDUCATION**

1. Le Gouvernement de la République du Cap Vert a reçu un Don du Fonds africain de développement, pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel au Secteur de l'Éducation. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché issu du présent appel d'offres. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

2. La CEP (Cellule de l'Exécution des Projets) invite, par le présente Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des équipements pour la Radio Educative (RE), les Centres de Ressources des écoles de Institut Pédagogique (IP) et pour les Délégations de l'Éducation de Praia, Santa Catarina, Porto Novo et Ribeira Grande dans île de Santiago et Santo Antão conformément aux prescriptions du cahier de charges.

3. Les Soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à la cellule du projet, Meio de Achada de Santo António, Rua Figueira da Foz n.º 13, BP (BOX) 218-A, Praia, République du Cap Vert, Tel: (238) 262 29 73 et Fax: (238) 262 29 63, e-mail: [eduii@cvtelecom.cv](mailto:eduii@cvtelecom.cv).

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un

montant non remboursable de 20.000,00 ECV (vingt mille escudos capverdiens) ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

5. Les Clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres, Passations des Marchés de Fournitures, publiés par la Banque Africaine de Développement.

6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **lundi 18 décembre 2006 à 15 H00** heure locale et doivent rester valables pendant un délai de 150 jours après l'ouverture des plis. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égale à 1.155.000,00 ECV ou équivalent en monnaie de cotation de l'offre.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **lundi 18 décembre 2006 à 15H 30 mn** heure locale au siège du projet à l'adresse ci-dessus indiquée.

## CHAD

**REPUBLIQUE DU TCHAD**  
**Unité-Travail-Progrès**  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRIMATURE**  
**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE**  
**SANTE ET D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LE**  
**VIH/SIDA ET LES MALADIES EPIDEMIQUES**  
**Avis d'Appel d'Offres International**  
**N° 9634 /MSP/SG/PRSSALVSME/06**  
**N° de Prêt FAD : 2100150006686**  
**N° de Prêt du Fonds OPEP : 855P**  
**Titre du Projet : Projet de Renforcement du**  
**Système de Santé et d'Appui à la Lutte contre le**  
**VIH/SIDA et les Maladies Epidémiques**  
**(PRSSALVSME)**

1. La présente Note d'information particulière sur l'acquisition fait suite à la Note d'information générale sur l'acquisition des marchés du présent projet, parue dans **Development Business** N° No. 577, du 28 février 2002

2. Le gouvernement de la République du Tchad a obtenu deux Prêts du Fonds Africain de Développement (FAD) et du Fonds pour le développement International (OPEP) pour financer le Projet de Renforcement du Système de Santé et d'Appui à la Lutte Contre le VIH/SIDA et les Maladies Epidémiques (PRSSALVSME). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces prêts sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés pour la construction des 3 Hôpitaux de Districts (HD) et des 3 Unités de Transfusions Sanguines (UTS) dans les Délégations Régionales Sanitaires (DRS) de Biltine et du Salamat. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

3. Le Ministère de la Santé Publique lance un appel d'offres pour la construction des hôpitaux de districts et unités de transfusion sanguine réparties en 3 lots comme suit :

**Lot n° 1** : travaux de construction de l'HD et de l'UTS d'IRIBA dans la DRS de Wadi Fira ex Biltine.

**Lot n° 2** : travaux de construction de l'HD et de l'UTS de GUEREDA dans la DRS de Wadi Fira ex Biltine.

**Lot n° 3** : travaux de construction de l'HD et de l'UTS d'HARAZE-MANGUEIGNE dans la DRS de Salamat.

4. Chaque dossier d'Appel d'Offres (et exemplaires supplémentaires) peut être acheté auprès de la coordination de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) CEP/PRSSALVSME BP 1300 Ndjamenas, téléphone (235) 51 77 34 ; Fax (235) 53 34 42 ; E-mail : [prsslvsme@bad@yahoo.fr](mailto:prsslvsme@bad@yahoo.fr) sise au quartier Moursal à côté de la polyclinique ASSIAM-VANTOU, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot, ou sa contre-valeur dans une monnaie convertible. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

5. Le Règlement particulier de l'appel d'offres et les conditions générales du marché prescrites au Dossier d'appel d'offres sont conformes au Dossier-type d'appel d'offres de la Banque pour l'acquisition des biens/travaux.

6. Les offres resteront valables pendant un délai de 90 jours après l'ouverture des plis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de treize millions (13 000 000) de francs CFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, et doivent être remises au Bureau de la CEP le 18 décembre 2006 à 09h 00 mn, heure locale. L'ouverture des plis se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à cette opération qui aura lieu au Bureau de la CEP, 18 décembre 2006 à 9h 30 mn, heure locale.

**Coordination du PSSALVSME**  
**B .P : 1300-Ndjamenas-TCHAD**

Téléphone (235) 51 77 34 ;  
 Fax (235) 53 34 42 ;  
 E-mail : [prsslvsme\\_bad@yahoo.fr](mailto:prsslvsme_bad@yahoo.fr)  
 LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE  
 LA SANTE PUBLIQUE

DJEDOSSOUM NAOUNDANGAR

REPUBLIQUE DU TCHAD  
 Unité-Travail-Progrès  
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRIMATURE  
 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE  
 SANTE ET D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LE  
 VIH/SIDA ET LES MALADIES EPIDEMIQUES  
 Avis d'Appel d'Offres International  
 N° \_\_9635 /MSP/SG/PRSSALVSME/06  
 N° de Prêt FAD : 2100150006686  
 N° de Prêt du Fonds OPEP : 855P  
 Titre du Projet : **Projet de Renforcement du  
 Système de Santé et d'Appui à la Lutte Contre le  
 VIH/SIDA et les Maladies Epidémiques  
 (PRSSALVSME)**

1. La présente Note d'information particulière sur l'acquisition fait suite à la Note d'information générale sur l'acquisition des marchés du présent projet, parue dans **Development Business** N° No. 577, du 28 février 2002
2. Le gouvernement de la République du Tchad a obtenu deux Prêts du Fonds Africain de Développement (FAD) et du Fonds pour le développement International (OPEP) pour financer le Projet de Renforcement du Système de Santé et d'Appui à la Lutte Contre le VIH/SIDA et les maladies Epidémiques (PRSSALVSME) ; Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée au titre de la construction et l'équipement de 34 forages dans les 3 Hôpitaux de Districts (HD) et dans les 31 Centres de Santé (CS) des Délégations Régionales Sanitaires (DRS) de Wadi Fira ex Biltine, du Batha et du Salamat. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.
3. Le Ministère de la Santé Publique lance un appel d'offres pour la construction et l'équipement de 34 forages dans les 3 HD et dans les 31 CS des DRS de Wadi Fira ex Biltine , du Batha et du Salamat.

4. Chaque dossier d'Appel d'Offres (et exemplaires supplémentaires) peut être acheté auprès de la coordination de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) CEP/PRSSALVSME BP 1300 Ndjamenas, téléphone (235) 51 77 34 ; Fax (235) 53 34 42 ; E-mail : [prsslvsme@bad@yahoo.fr](mailto:prsslvsme@bad@yahoo.fr) sise au quartier Moursal à coté de la polyclinique ASSIAM-VANTOU, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot, ou sa contre-valeur dans une monnaie convertible. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

5. Le Règlement particulier de l'appel d'offres et les conditions générales du marché prescrites au Dossier d'appel d'offres sont conformes au Dossier-type d'appel d'offres de la Banque pour l'acquisition des biens/travaux.

6. Les offres resteront valables pendant un délai de 90 jours après l'ouverture des plis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf millions (9 000 000) de francs CFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, et doivent être remises au Bureau de la CEP le 18 décembre 2006 à 09h 00 mn, heure locale. L'ouverture des plis se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à cette opération qui aura lieu au Bureau de la CEP, le 18 décembre 2006 à 9h 30mn, heure locale.

**Coordination du PSSALVSME**

**B .P : 1300-Ndjamenas-TCHAD**

**Téléphone (235) 51 77 34 - Fax (235) 53 34 42 ;**

**E-mail : [prsslvsme\\_bad@yahoo.fr](mailto:prsslvsme_bad@yahoo.fr)**

**LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE  
LA SANTE PUBLIQUE**

**DJEDOSSOUM NAOUNDANGAR**

**COMESA**

**COMMON MARKET FOR EASTERN AND  
SOUTHERN AFRICA  
SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE  
INVITATION FOR EXPRESSION  
OF INTEREST (EOI)  
ENHANCING PROCUREMENT REFORMS AND  
CAPACITY PROJECT (EPRCP)  
PROCUREMENT OF CONSULTANCY SERVICES  
FOR INFORMATION TECHNOLOGY**

This Specific Procurement Notice follows the General Procurement Notice for the Enhancing of Procurement Reforms and Capacity Project that appeared in the United Nations Development Business Issue No. GPN 159-685/06 of 31 August 2006.

COMESA has received a Grant from the African Development Bank Group (AfDB) to finance the Enhancing of Procurement Reforms and Capacity Project (EPRCP). The specific objective of the EPRCP is to enhance the public procurement systems of COMESA Member States by modernising and harmonising the laws, regulations and procedures and by strengthening the countries' capacities to manage modern public procurement systems. In order to achieve this objective, the project will have three technical components, namely:

- A. Enhancing Procurement Reforms;
- B. Capacity Building; and
- C. Upgrading Procurement Information Systems.

This EOI is for Component C only. The Component seeks to support the new COMESA Regional Modern Procurement System, through the implementation of Information Technology (IT) systems that will be built upon the existing Website. The enhancements seek to bring increased public

awareness to procurement opportunities in COMESA and to move the procurement processes more towards an operational e-procurement system. As a basic requirement, procurement opportunities at National and Regional levels will be made available electronically and prospective Bidders will be able to track progress on procurement processes on line.

The Consultant will, inter alia, be required to:

- Carry out information systems analysis encompassing a diagnostic review of the COMESA Procurement Website and Member States IT systems and capacity requirements;
- Design a suitable procurement IT architecture around the COMESA Procurement Information System for presentation and discussion at a Regional Workshop that will lead to the adoption of an enhanced system;
- Develop training materials covering the principles and application of IT on public procurement and present them to a COMESA Regional Workshop;
- Perform the necessary enhancements and upgrades to the existing COMESA Procurement Website, including provisions of multi-lingual facility and e-learning modules;
- Submit drafts of training manuals to independent evaluator and make necessary amendments thereafter;
- Arrange translation of training systems into French and submit drafts to COMESA before producing required number of copies;
- Provide support to Member States in development/enhancement of the national procurement IT systems, leading to operationalised e-procurement systems;
- Assist in identifying regional training institutions capable of dispensing IT procurement training and submit recommendations to COMESA as to how such institutions can interface with COMESA on curriculum development and the mainstreaming of IT into public procurement; and

- Execute the roll-out at National and Regional levels of the Capacity Building Programme on IT in COMESA.

COMESA now invites eligible Consulting Firms to express their interest in providing the above mentioned consultancy services. Interested consultants must provide information indicating their experience and professional capability to perform the services. Such information should include a relevant brochure, description of similar assignments executed, availability of appropriate skills among staff, and financial and technical resources of the firm. Expressions of Interest must be submitted in writing to the address below, preferably in three copies, on or before 12.00hrs (Central African Time) on 30 November 2006.

Selection of the Consulting Firms will be in accordance with AfDB's Rules of Procedure for the Use of Consultants. Letters of Invitation will be issued to the short listed firms. Interested eligible Consulting firms who wish to express their interest, or those requiring further information should contact the address below:

**The Director**  
**Legal and Institutional Affairs**  
**Common Market for Eastern and Southern**  
**Africa (COMESA) Secretariat**  
**COMESA Centre, Ben Bella Road**  
**P O Box 30051, Lusaka, ZAMBIA**  
**Telephone: (260 1) 229726/29**  
**Fax: (260 1) 225107**  
**Direct Tel.: (260 1) 224973**  
**E-mail: [eprcp@comesa.int](mailto:eprcp@comesa.int)**

## COMESA

**COMMON MARKET FOR EASTERN AND  
SOUTHERN AFRICA  
SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE  
INVITATION FOR EXPRESSION  
OF INTEREST (EOI)  
ENHANCING PROCUREMENT REFORMS AND  
CAPACITY PROJECT (EPRCP)  
PROCUREMENT OF CONSULTANCY SERVICES  
FOR DEVELOPMENT OF TRAINING SYSTEMS  
AND CAPACITY BUILDING  
IN PUBLIC PROCUREMENT**

This Specific Procurement Notice follows the General Procurement Notice for the Enhancing of Procurement Reforms and Capacity Project that appeared in the United Nations Development Business Issue No. GPN 159-685/06 of 31 August 2006.

COMESA has received a Grant from the African Development Bank Group (AfDB) to finance the Enhancing of Procurement Reforms and Capacity Project (EPRCP). The specific objective of the EPRCP is to enhance the public procurement systems of COMESA Member States by modernising and harmonising the laws, regulations and procedures and by strengthening the countries' capacities to manage modern public procurement systems. In order to achieve this objective, the project will have three technical components, namely:

**A. Enhancing Procurement Reforms**

A1: Awareness and Sensitization on the modern Public Procurement Framework;

A2: Support to National Legislative Process; and

A3: Development of Training Systems.

**B. Capacity Building**

B1: Capacity Building at National level;

B2: Capacity Building at COMESA level; and

B3: Private Sector Opportunity Seminars.

**C. Upgrading Procurement Information Systems**

This EOI is for Sub-Component A3 and Component B only. Sub-Component A3 seeks to support the enhancement of procurement reforms, through development of training materials on public procurement covering the whole procurement cycle for goods, works and services. Special emphasis will be placed on regional integration and the proposed Regional Procurement Agreement that will drive the Regional Procurement System. Background training materials should cover the contents of the COMESA Public Procurement Directives adopted by the COMESA Authority (Heads of State and Governments), in March 2003. Additionally, the training materials should lend themselves to application under the COMESA Training of Trainers (TOT) Programme that will be used to cascade the training effort to lower levels in the various Member States.

Component B focuses on the roll-out of the COMESA Capacity Building Programme that will employ a variable training strategy to address the differing skills profile in the Member States.

The Consultant will, inter alia, be required to:

- Carry out a diagnostic review of Member State training requirements, including manpower inventory;
- Develop Training Modules and Systems, including development of case studies on public procurement;
- Submit drafts of Training Modules and Systems to an independent evaluator and make necessary amendments thereafter;
- Arrange translation of Training Systems into French and submit drafts to COMESA before producing required number of copies;
- Identify regional institutions capable of dispensing procurement training and submit recommendations to COMESA as to how such institutions can interface with COMESA regarding curriculum

development and professionalisation of procurement expertise;

- Execute the roll-out at National and Regional levels of the Human Capacity Building Programme in COMESA; and
- Spearhead the roll-out of the Business Opportunity Seminars, following the initial development of a Strategy Paper.

COMESA now invites eligible Consulting Firms to express their interest in providing the above mentioned consultancy services. Interested consultants must provide information indicating their experience and professional capability to perform the services. Such information should include a relevant brochure, description of similar assignments executed, availability of appropriate skills among staff, and financial and technical resources of the firm. Expressions of Interest must be submitted in writing to the address below, preferably in three copies, on or before 12.00hrs (Central African Time) on 30 November 2006.

Selection of the Consulting Firms will be in accordance with AfDB's Rules of Procedure for the Use of Consultants. Letters of Invitation will be issued to the short listed firms. Interested eligible Consulting firms who wish to express their interest, or those requiring further information should contact the address below:

**The Director**  
**Legal and Institutional Affairs**  
**Common Market for Eastern and Southern**  
**Africa (COMESA) Secretariat**  
**COMESA Centre, Ben Bella Road**  
**P O Box 30051, Lusaka, ZAMBIA**  
**Telephone: (260 1) 229726/29**  
**Fax: (260 1) 225107**  
**Direct Tel.: (260 1) 224973**  
**E-mail: [eprcp@comesa.int](mailto:eprcp@comesa.int)**

## CONGO

**PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES  
 NSELE – LUFIMI ET KWANGO - KENGE  
 AVIS DE PREQUALIFICATION DE FIRMES  
 N°MTPI/CI/002/FAD/APQ  
 Date : 31 octobre 2006  
 DON no: 210015500 6266**

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu du Fonds Africain de Développement (FAD), ci-après dénommé le FAD, un don en diverses monnaies pour contribuer au financement du « projet de réhabilitation des routes NSELE–LUFIMI ET KWANGO–KENGE » et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre des marchés faisant l'objet du présent Avis de Pré-qualification.

2. Le Ministère des Travaux publics et Infrastructures (MTPI), ci-après dénommé le « Maître de l'Ouvrage », à travers la Cellule Infrastructures, ci-après dénommée le « Chef de projet », prévoit de procéder à une pré-qualification de firmes en vue de l'exécution des services suivants dans le cadre du présent projet :

Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la Route Kwango- Kenge (72,8 km) et d'aménagement des pistes rurales connexes (140 km).

A titre indicatif, les quantités caractéristiques approximatives des travaux devant faire l'objet de contrôle et surveillance sont les suivantes:

Désignation	Qté
Remblai (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	159.200
Déblais (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	410.800
Sable stabilisé au ciment (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	139.000
Béton bitumineux (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	21.000
Construction fossé/caniveau (ml) ( <i>mètre linéaire</i> )	75.000

Les tâches prévues pour la mission sont :

- Contrôle des études : vérification et approbation préalable des études et des plans d'exécution mis au point par l'entreprise des travaux avant toute mise en œuvre ;
- Contrôle des travaux : Contrôle du respect des clauses des marchés ; exécution des contrôles ; organisation des visites préalables aux réceptions provisoires et définitives des travaux ; rédaction et signature des ordres de service et de toutes autres notes écrites pour notification aux entreprises; examen et approbation des plannings d'exécution des travaux et de l'organisation des chantiers; suivi et centralisation des échanges en rapport avec les travaux, organisation des réunions de chantier, rédaction et diffusion des comptes rendus aux participants et au maître d'ouvrage; et diffusion de toutes les informations par notes écrites ;
- Validation des réceptions provisoires et définitives des ouvrages, et remises aux bénéficiaires au nom du maître d'ouvrage ;
- Certification du service fait et transmission des demandes de paiement au maître d'ouvrage ;
- Mise en place des paiements : Préparation des états prévisionnels des dépenses en fonction des plannings des marchés ; établissement des métrés contradictoires et des attachements mensuels ;
- Elaboration, en 8 exemplaires, des rapports mensuels et trimestriels d'activités du maître d'œuvre.

Le délai des travaux étant de 24 mois, la mission de contrôle et surveillance durera 25 mois (24 mois de contrôle de travaux et 1 mois pour la rédaction du rapport final).

Les intervenants aux marchés des travaux sont les suivants :

- Maître de l'Ouvrage : Ministère des Travaux publics et Infrastructures
- Représentant du maître de l'ouvrage et Chef de Projet : Cellule Infrastructures

- Maîtres d'œuvre : - Office des routes (pour le tronçon Kwango-Kenge)

- Direction des Voies de Desserte Agricole, DVDA (pour les 140 km de pistes rurales connexes)

- Maître d'œuvre délégué : le consultant sélectionné

- Entrepreneur : le titulaire du marché de travaux

3. Peuvent être candidats à la pré-qualification les firmes et groupement volontaire de firmes d'un pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles de procédure pour l'utilisation des consultants.

4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de pré-qualification en faisant la demande par courrier, téléphone, télécopie ou télex à l'adresse suivante :

**Ministère des Travaux publics et Infrastructures**

**Cellule Infrastructures**

**70A, Avenue Roi Baudouin**

**Commune de la Gombe**

**Kinshasa**

**République Démocratique du Congo.**

**Tél.: (+ 243) 81 03 764 94**

**Fax : (+243) 81 34 702 09**

**E-mail : [tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr](mailto:tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr)**

Ils peuvent également obtenir un complément d'informations et examiner le dossier de pré-qualification auprès de la Cellule Infrastructures à l'adresse indiquée ci-dessus, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 16 heures locales.

5. Il doit être bien spécifié, dans la demande, qu'il s'agit d'une «demande de dossier de pré-qualification pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route KWANGO - KENGE. »

Le dossier de pré-qualification sera remis aux candidats moyennant paiement d'un montant non remboursable de 50 usd (Cinquante Dollars des

Etats-Unis). Le dossier pourra également, sur demande, être transmis par e-mail. Le paiement devra être effectué à la Cellule Infrastructures directement ou par virement sur son compte. Un reçu sera délivré au candidat après encaissement de la somme.

Sur demande du candidat et moyennant un paiement complémentaire forfaitaire de 150 usd (cent cinquante dollars américains), la Cellule Infrastructures peut se charger d'expédier ledit dossier par courrier rapide. Elle ne sera en aucun cas tenue responsable des retards ou pertes subis durant cet acheminement.

**6.** Pour répondre aux critères de qualification, le candidat devra avoir répondu aux critères minimums suivants ainsi qu'à l'ensemble des autres conditions indiquées dans le dossier. Il devra avoir, au minimum, au courant des dix dernières années:

a) mené à bien la maîtrise d'œuvre des travaux routiers en zone tropicale ou équatoriale en tant que titulaire ou co-titulaire principal du marché de contrôle, d'au moins trois chantiers routiers comportant la réalisation de terrassement et de chaussée revêtue (enduits ou enrobés) d'un montant de travaux supérieur à 15 millions d'US\$ chacun, et en plus d'au moins un autre chantier routier comportant la réalisation de terrassement et chaussée complète d'un montant de travaux supérieur à 30 millions d'US\$ ;

b) une expérience de conception ou de vérification de projets d'exécution, en particulier topographie, géotechnique, béton armé, établis par des entreprises routières et concernant des routes revêtues totalisant au moins 350 km, dont au moins un chantier de 100 km ;

c) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution de terrassements (déblais/remblais) en sols meubles ou rocheux d'un volume supérieur à 500.000 m<sup>3</sup> ;

d) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution d'une couche de

base en sable stabilisé au ciment d'un volume de 100.000 m<sup>3</sup> ;

e) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution d'une couche de roulement en béton bitumineux d'un volume de 50.000 m<sup>3</sup> (y compris la surveillance de la qualité des roches, des fuseaux, la vérification des compactages et la réception des couches par déflexion ou essais de plaques);

f) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution d'un enduit superficiel de plus de 100 000 m<sup>2</sup>.

**7.** Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé devront être déposées ou adressées au plus tard le 15 décembre 2006, pendant les heures d'ouverture à l'adresse suivante:

**Cellule Infrastructures  
70A, Avenue Roi Baudouin  
Commune de la Gombe  
Kinshasa**

**République Démocratique du Congo.**

**Tél. : (+ 243) 81 03 764 94**

**Fax : (+243) 81 34 702 09**

**E-mail : [tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr](mailto:tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr)**

Elles devront porter clairement la mention «PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE KWANGO–KENGE, DEMANDE DE PRE-QUALIFICATION N°MTPI/CI/002/FAD/APQ POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KWANGO- KENGE (72,8 KM) ».

**8.** Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.

**9.** Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les firmes et groupements de firmes Pré-qualifiés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.

## CONGO

### PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES NSELE – LUFIMI ET KWANGO - KENGE AVIS DE PREQUALIFICATION DE FIRMES

**N°MTPI/CI/001/FAD/APQ**

**Date : 31 octobre 2006**

**Don no: 210015500 6266**

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu du Fonds Africain de Développement (FAD), ci-après dénommé le FAD, un don en diverses monnaies pour contribuer au financement du « projet de réhabilitation des routes NSELE–LUFIMI ET KWANGO–KENGE » et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre des marchés faisant l'objet du présent Avis de Pré-qualification.

2. Le Ministère des Travaux publics et Infrastructures (MTPI), ci-après dénommé le « Maître de l'Ouvrage », à travers la Cellule Infrastructures, ci-après dénommée le « Chef de projet », prévoit de procéder à une pré-qualification de firmes en vue de l'exécution des services suivants dans le cadre du présent projet :

Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la Route Nsele – Lufimi (94,6 km), y compris la réhabilitation par relèvement du tablier de la partie aval (portée : 90 m et largeur : 24,10m) du pont Nsele.

A titre indicatif, les quantités caractéristiques approximatives des travaux devant faire l'objet de contrôle et surveillance sont les suivantes:

Désignation	Qté
Remblai (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	15.300
Déblais (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	40.000
Grave bitume (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	56.900
Béton bitumineux (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	29.600
Construction fossé/caniveau (ml) ( <i>mètre linéaire</i> )	12.700

Les tâches prévues pour la mission sont :

- Contrôle des études : vérification et approbation préalable des études et des plans d'exécution mis au point par l'entreprise des travaux avant toute mise en œuvre ;
- Contrôle des travaux : Contrôle du respect des clauses des marchés ; exécution des contrôles ; organisation des visites préalables aux réceptions provisoires et définitives des travaux ; rédaction et signature des ordres de service et de toutes autres notes écrites pour notification aux entreprises; examen et approbation des plannings d'exécution des travaux et de l'organisation des chantiers; suivi et centralisation des échanges en rapport avec les travaux, organisation des réunions de chantier, rédaction et diffusion des comptes rendus aux participants et au maître d'ouvrage; et diffusion de toutes les informations par notes écrites ;
- Validation des réceptions provisoires et définitives des ouvrages, et remises aux bénéficiaires au nom du maître d'ouvrage ;
- Certification du service fait et transmission des demandes de paiement au maître d'ouvrage ;
- Mise en place des paiements : Préparation des états prévisionnels des dépenses en fonction des plannings des marchés ; établissement des métrés contradictoires et des attachements mensuels ;
- Elaboration, en 8 exemplaires, des rapports mensuels et trimestriels d'activités du maître d'œuvre.

Le délai des travaux étant de 24 mois, la mission de contrôle et surveillance durera 25 mois (24 mois de contrôle de travaux et 1 mois pour la rédaction du rapport final).

Les intervenants aux marchés des travaux sont les suivants :

- Maître de l'Ouvrage : Ministère des Travaux publics et Infrastructures
- Représentant du maître de l'ouvrage et Chef de Projet : Cellule Infrastructures
- Maître d'œuvre : Office des routes

- Maître d'œuvre délégué : le consultant sélectionné

- Entrepreneur : le titulaire du marché de travaux

3. Peuvent être candidats à la pré-qualification les firmes et groupement volontaire de firmes d'un pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles de procédure pour l'utilisation des consultants.

4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de pré-qualification en faisant la demande par courrier, téléphone, télécopie ou télex à l'adresse suivante :

**Ministère des Travaux publics et Infrastructures**

**Cellule Infrastructures**

**70A, Avenue Roi Baudouin**

**Commune de la Gombe**

**Kinshasa**

**République Démocratique du Congo.**

**Tél.: (+ 243) 81 03 764 94**

**Fax : (+243) 81 34 702 09**

**E-mail: [tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr](mailto:tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr)**

Ils peuvent également obtenir un complément d'informations et examiner le dossier de pré-qualification auprès de la Cellule Infrastructures à l'adresse indiquée ci-dessus, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 16 heures locales.

5. Il doit être bien spécifié, dans la demande, qu'il s'agit d'une «demande de dossier de pré-qualification pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route NSELE - LUFIMI. »

Le dossier de pré-qualification sera remis aux candidats moyennant paiement d'un montant non remboursable de 50 usd (Cinquante Dollars des Etats-Unis). Le dossier pourra également, sur demande, être transmis par e-mail. Le paiement devra être effectué à la Cellule Infrastructures directement ou par virement sur son compte. Un reçu sera délivré au candidat après encaissement de la somme.

Sur demande du candidat et moyennant un paiement complémentaire forfaitaire de 150 usd (cent cinquante dollars américains), la Cellule Infrastructures peut se charger d'expédier ledit dossier par courrier rapide. Elle ne sera en aucun cas tenue responsable des retards ou pertes subis durant cet acheminement.

6. Pour répondre aux critères de qualification, le candidat devra avoir répondu aux critères minimums suivants ainsi qu'à l'ensemble des autres conditions indiquées dans le dossier. Il devra avoir, au minimum, au courant des dix dernières années:

a) mené à bien la maîtrise d'œuvre des travaux routiers en zone tropicale ou équatoriale en tant que titulaire ou co-titulaire principal du marché de contrôle, d'au moins trois chantiers routiers comportant la réalisation de terrassement et de chaussée revêtue (enduits ou enrobés) d'un montant de travaux supérieur à 15 millions d'US\$ chacun, et en plus d'au moins un autre chantier routier comportant la réalisation de terrassement et chaussée complète d'un montant de travaux supérieur à 30 millions d'US\$ ;

b) une expérience de conception ou de vérification de projets d'exécution, en particulier topographie, géotechnique, béton armé, établis par des entreprises routières et concernant des routes revêtues totalisant au moins 350 km, dont au moins un chantier de 100 km ;

c) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution de terrassements (déblais/remblais) en sols meubles ou rocheux d'un volume supérieur à 100 000 m<sup>3</sup> ;

d) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution d'une couche de chaussée en grave bitume ou béton bitumineux d'un volume de 100.000 m<sup>3</sup> ;

e) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution d'une couche de base en matériaux rocheux concassés, en grave bitume ou béton bitumineux (y compris la surveillance de la qualité des roches, des fuseaux, la vérification des

compactages et la réception des couches par déflexion ou essais de plaques) d'un volume mis en œuvre supérieur à 50.000 m<sup>3</sup> ;

f) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier comportant l'exécution d'un enduit superficiel de plus de 500 000m<sup>2</sup> ;

g) une expérience de contrôle de la construction /réhabilitation d'au moins 1 pont de plus de 60m de portée en béton armé ou en béton précontraint avec des fondations profondes de diamètres 0,80m ou 1,00m.

7. Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé devront être déposées ou adressées au plus tard le 15 décembre 2006, pendant les heures d'ouverture à l'adresse suivante:

**Cellule Infrastructures  
70A, Avenue Roi Baudouin  
Commune de la Gombe  
Kinshasa**

**République Démocratique du Congo.**

**Tél. : (+ 243) 81 03 764 94**

**Fax : (+243) 81 34 702 09**

**E-mail : [tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr](mailto:tpicelluleinfrastructures@yahoo.fr)**

Elles devront porter clairement la mention «PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE NSELE-LUFIMI, DEMANDE DE PRE-QUALIFICATION N°MTPI/CI/001/FAD/APQ POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NSELE - LUFIMI (94,6 KM) ».

8. Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.

9. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les firmes et groupements de firmes Pré-qualifiés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.

## ERITREA

### SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE

**State of Eritrea**

**MINISTRY OF EDUCATION**

**Eritrea Education Sector Development  
Program (ESDP)**

**INVITATION FOR BIDS (IFB)**

**Date: October 16, 2006**

**Loan No.:2100150008794**

**IFB No.: ESDP/ADF/G/ICB/001/06**

**IT and Office Equipment for Secondary Schools.**

1. This Specific Procurement Notice follows the General Procurement Notice for this project which appeared in Development Business Issue No. 682 dated July 16, 2006.

2. The State of Eritrea has received a loan from the African Development Fund in the amount of UA13, 600,000.00 towards the cost of the Eritrea Education Sector Development Program, and intends to apply part of the proceeds of the loan to cover eligible payments under the contracts for the supply of IT and Office Equipment for Secondary schools. Bidding is open to all bidders from eligible member countries as defined in the ADB's Rules of Procedure for the Procurement of Goods and Works.

3. The Eritrea Education Sector Development Program - Program Management Unit (ESDP-PMU) now invites sealed bids from prospective bidders for any or all of the Lots below provided they quote for all items and quantities within each Lot:

**Lot 1 : Computers and Servers**

**Lot 2 : Printers**

**Lot 3 : Scanners, UPS+, LCD Projectors and  
Accessories**

4. Delivery will be within 60 calendar days from notification of award. Contract will be awarded on Lot/Lots basis. Partial shipment will not be allowed.

5. A Complete set of bidding documents may be purchased from ESDP-PMU, Hday Street 748-1, Dembe Sembel Block "A", First Floor, RH., Contact Person: Mr. Berhe Tekie, Tel: 291-1-151614, Fax: 291-1-159566, Email: [bertek@esdp.org.er](mailto:bertek@esdp.org.er) Asmara- Eritrea, upon payment of a non-refundable fee of US\$ 50 or its equivalent in a freely convertible currency, payable to account No. EESIP-GOE 120.301.0359 with the Bank of Eritrea, for the set. Interested eligible bidders may obtain further information and inspect the bidding documents at the same address.

6. The instructions to bidders and general conditions of contract contained in the bidding documents comply with the Bank's Standard Bidding Documents for the Procurement of Goods, July 2000.

Bids shall be valid for a period of 90 days, after bid opening. They must be delivered to the ESDP-PMU, Hday Street 748-1, Dembe Sembel Block "A", First Floor, RH., Contact Person: Mr. Berhe Tekie, Tel: 291-1-151614, Fax: 291-1-159566, Email: [bertek@esdp.org.er](mailto:bertek@esdp.org.er) Asmara- Eritrea on or before 14:00 local time on December 18, 2006 and must be accompanied by the security deposits/bonds of: Lot 1 : US\$9,000.00 (nine thousand); Lot 2 : US\$1,000.00 (one thousand); and Lot 3 : US\$3,000.00 (three thousand), or their equivalent in a freely convertible currency.

8. Bids will be opened in the presence of bidders' representatives who choose to attend at the Conference Hall of the ESDP-PMU Office, Hday Street 748-1, Dembe Sembel Block "A", First Floor, RH., Tel: 291-1-151614, Fax: 291-1-159566, Asmara – Eritrea on December 18, 2006 at 14:30 local time.

## MADAGASCAR

### REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA

Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

#### PRESIDENCE

#### PROGRAMMES DE REFORMES POUR

#### L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION

#### BUREAU DE GESTION DU PROJET DE

#### RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL VISANT

#### LA BONNE GOUVERNANCE (PRIBG)

#### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR

#### L'INFORMATISATION DES

#### ENREGISTREMENTS D'ACTES

N° du projet : P-MG-KAO-006

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un don en diverses monnaies pour financer le Projet de Renforcement Institutionnel visant la Bonne Gouvernance (PRIBG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour effectuer les paiements au titre des contrats passés dans le cadre des services ci-après.

2. Les services comprennent :

- La conception et le développement du logiciel d'enregistrement d'actes.
- La saisie de tous les renseignements déjà inscrits sur le registre AC (Actes ou Déclarations) ainsi que ceux inscrits sur la table de décès.
- La formation des utilisateurs à l'utilisation du logiciel développé.

3. Le Bureau National du PRIBG invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de leur sélection pour participer à la consultation de l'exécution des prestations ci-dessus. Peuvent être candidats à la sélection des cabinets de consultants spécialisés en informatique, en systèmes et réseaux, en hardware, en développeurs de base de données ayant des expériences dans l'exécution de contrats analogues.

4. Les manifestations d'intérêt devront être déposées ou adressées au plus tard le 30 Novembre 2006 à 9 heures, heure locale et porter expressément la mention « Demande de sélection d'un Consultant pour l'informatisation des enregistrements d'actes ».

**Bureau de Gestion du Projet de Renforcement Institutionnel visant la Bonne Gouvernance (PRIBG), Immeuble ARO Escalier B, 1er Etage**

**Porte B14, Rue Jean Joseph**

**ANDRIANAIVORAVELONA- Ampefiloha**

**Antananarivo 101- Madagascar**

**Personne à contacter :**

**Madame RAZAFINDRAMBOA Ihantasolo**

**Fax : + 261 20 22 345 30**

**Adresse électronique :**

**[ihanta.ravelo@wanadoo.mg](mailto:ihanta.ravelo@wanadoo.mg)**

5. Une liste restreinte de cinq à sept cabinets de consultants sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêts et la consultation se fera conformément aux Règles de procédure de la BAD pour l'utilisation des Consultants (Edition Janvier 2000). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du PRIBG de l'inclure dans la liste restreinte.

**Le Directeur du Projet**

**RAZAFINDRAMBOA Ihantasolo**

## MADAGASCAR

### REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

**Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana**

**PRESIDENCE**

**PROGRAMME DE REFORMES POUR**

**L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION**

**BUREAU DE GESTION DU PROJET DE**

**RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL VISANT LA**

**BONNE GOUVERNANCE**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**POUR LA FORMATION**

**DE DIX (10) MAGISTRATS DE LA**

**COUR DES COMPTES**

**N° du projet : P-MG-KAO-006**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) en diverses monnaies pour financer le Projet de Renforcement Institutionnel visant la Bonne Gouvernance (PRIBG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer la formation de dix (10) magistrats de la Cour des Comptes, dont cinq (05) en audit financier et cinq (05) en audit de performance.

2. Les objectifs de la formation sont :

2.1. Pour la formation en audit financier :

- Renforcement de la capacité technique des magistrats en matière de contrôle des états financiers concernant les recettes et les dépenses relevant du budget général de l'Etat : évaluation de l'exactitude et de la fiabilité des comptes ; vérification de la comptabilisation des éléments d'actif et de passif et leur présentation dans les états financiers ; évaluation des principes comptables appliqués.

- Renforcement de la capacité technique des magistrats en matière de vérification de la légalité et de la régularité des opérations lors de l'exécution du Budget.

2.2. Pour la formation en audit de performance :

- Renforcement de la capacité technique des magistrats en matière de vérification de l'application des principes de la bonne gestion financière et de l'optimisation des ressources : économie, efficience et efficacité.
- Formation des magistrats dans les différentes approches en matière d'audit de la bonne gestion financière.

3. Le Bureau de Gestion du PRIBG invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de constituer une liste restreinte des consultants à consulter pour l'exécution des prestations ci-dessus. Peuvent être candidats à la sélection les cabinets de consultant de formation spécialisés en audit financier et en audit de performance.

4. Les cabinets de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux de 8 heures 30 minutes à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, heures locales :

**Madame RASOLONIRINA Thérèse, Conseiller à  
la Cour des Comptes**

**Téléphone : (261) 32 07 573 55–**

**E-mail : [rasolonirinatp@yahoo.fr](mailto:rasolonirinatp@yahoo.fr)**

**Madame SAHONDRANILALA Razafimiarantsoa,  
Auditeur à la Cour des Comptes Téléphone (261)**

**33 11 822 56**

**E-mail : [srazafimiarantsoa@yahoo.fr](mailto:srazafimiarantsoa@yahoo.fr)**

5. Les manifestations d'intérêt devront être déposées ou envoyées au bureau du PRIBG – Immeuble ARO – Escalier B - 1er étage-porte B14 – Rue Jean Joseph Andrianaivoravelona – E-mail : [ihanta.ravelo@wanadoo.mg](mailto:ihanta.ravelo@wanadoo.mg) – Ampefiloha - Antananarivo 101 – MADAGASCAR : au plus tard le 30 Novembre 2006 à 16h et porter expressément la mention « Demande de sélection d'un Institut Supérieur pour la formation de magistrats de la Cour des Comptes »

6. Une liste restreinte de cinq à sept cabinets de consultants sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêts et la consultation se fera conformément aux Règles de procédure de la BAD pour l'utilisation des Consultants (Edition Janvier 2000). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du PRIBG de l'inclure dans la liste restreinte.

**Le Directeur du Projet**

**RAZAFINDRAMBOA Ihantasolo**

## MADAGASCAR

### REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA

Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

#### PRESIDENCE

PROGRAMMES DE REFORMES POUR

L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION

BUREAU DE GESTION DU PROJET DE

RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL VISANT

LA BONNE GOUVERNANCE

(PRIBG)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA

FORMATION SUR LA REVUE DES DEPENSES

PUBLIQUES

N° du projet : P-MG-KAO-006

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un don en diverses monnaies pour financer le Projet de Renforcement Institutionnel visant la Bonne Gouvernance (PRIBG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour effectuer les paiements au titre des contrats passés dans le cadre des services ci-après.

2. Les services comprennent :

- L'analyse financière du Budget de Programme
  - Détermination de la situation de références
  - Définition des hypothèses du projet en termes d'effets sur la situation existante
  - Détermination des coûts du projet/programme
  - Construction de l'analyse financière
  - Outils d'analyse financière
  - Diffusion de l'information.
- L'analyse des impacts du Budget de Programme
  - Détermination de la situation de références en termes d'environnement sectoriel et définition des hypothèses
  - Elaboration d'indicateurs et le suivi des indicateurs
  - Démarche logique d'analyse à priori et posteriori des effets d'un projet et de ses impacts.

3. Le Bureau National du PRIBG invite les consultants à présenter leur candidature en vue de leur sélection pour participer à la consultation de l'exécution des prestations ci-dessus. Peuvent être candidats à la sélection les cabinets de consultants spécialisés en matière de revue des dépenses publiques.

4. Les manifestations d'intérêt devront être déposées ou adressées au plus tard le 30 Novembre 2006 à 9 heures, heure locale et porter expressément la mention « Demande de sélection d'un cabinet de consultant pour la formation sur la Revue des Dépenses Publiques » :

**Bureau de Gestion du Projet de Renforcement  
Institutionnel visant la Bonne Gouvernance  
(PRIBG), Immeuble ARO Escalier B, 1er Etage**

**Porte B14, Rue Jean Joseph**

**ANDRIANAIVORAVELONA- Ampefiloha**

**Antananarivo 101- Madagascar**

**Personne à contacter : Madame**

**RAZAFINDRAMBOA Ihantasolo**

**Fax + 261 20 22 345 30**

**Adresse électronique :**

[ihanta.ravelo@wanadoo.mg](mailto:ihanta.ravelo@wanadoo.mg)

5. Une liste restreinte de cinq à sept cabinets de consultants sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêts et la consultation se fera conformément aux Règles de procédure de la BAD pour l'utilisation des Consultants (Edition Janvier 2000). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un cabinet de consultant n'implique aucune obligation de la part du PRIBG de l'inclure dans la liste restreinte.

**Le Directeur du Projet**

**RAZAFINDRAMBOA Ihantasolo**

## MALI

**MINISTÈRE DES MINES, DE L'ÉNERGIE,  
REPUBLICQUE DU MALI ET DE L'EAU  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
Secrétariat Général  
PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT  
EN MILIEU RURAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL  
Projet N° P-ML-E 00-006  
Appel d'Offres n° 005/UCP-AEPA-MR  
N) du Don/ FAD 21001555002012  
Titre du Don/FAD : Protocole d'Accord**

1. Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un Prêt et un Don du Fonds Africain de Développement pour financer le coût du Programme d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt et de ce Don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à la construction de 40 puits modernes dans la région de Kidal. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

2. Le Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau lance un Appel d'Offres international pour la construction de 40 puits modernes dont la profondeur moyenne est de 34 mètres, dans la région de Kidal.

3. Le dossier d'Appel d'Offres (et exemplaires supplémentaires) peut être acheté auprès de la Direction Administrative et Financière du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, B.P. 1909, Bamako, Quartier du fleuve, Tel: 222 42 38 ou 223 85 64, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA,

ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse ou à la Direction Nationale de l'Hydraulique, Square Patrice LUMUMBA, BP : 66 – Bamako - Tél. : (00 223) 221 25 88 ou 221 48 77, Fax. : (00 223) 221 86 35.

4. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de dix millions (10 000 000) de francs CFA ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible et demeureront valides pour une durée de 120 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres doivent être remises à la Direction Administrative et Financière, B.P. 1909, Quartier du fleuve, en face de l'ex-COCAN-BAMAKO, le lundi 18 décembre 2006, à 13 heures 30mn.

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le lundi 18 décembre 2006 à partir de 14 H 00 mn GMT, dans la salle de conférence de la Direction Administrative et Financière du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, en face de l'ex-COCAN- Bamako, BP 1909.

**P/Le Ministre P.O  
Le Secrétaire Général**

**André TRAORE**

**MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE,  
REPUBLICQUE DU MALI ET DE L'EAU  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
Secrétariat Général  
PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU  
RURAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL  
Projet N° P-ML-E 00-006  
Appel d'Offres n° 004/UCP-AEPA-MR  
N° du Prêt/ FAD 2100150007176  
Titre du Prêt/FAD: Accord**

1. Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un Prêt et un Don du Fonds Africain de Développement pour financer le coût du Programme d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt et de ce Don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à la réalisation de 65 forages dont 30 positifs destinés à recevoir des pompes à motricité humaine dans la région de Kidal. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

2. Le Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau lance un Appel d'Offres international pour la réalisation de 65 forages dont 30 positifs destinés à recevoir des pompes à motricité humaine dans la région de Kidal.

3. Le dossier d'Appel d'Offres (et exemplaires supplémentaires) peut être acheté auprès de la Direction Administrative et Financière du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, B.P. 1909, Bamako, Quartier du fleuve, Tel: 222 42 38 ou 223 85 64, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible. Les soumissionnaires intéressés

peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse ou à la Direction Nationale de l'Hydraulique, Square Patrice LUMUMBA, BP : 66 – Bamako- Tél. : (00 223) 221 25 88 ou 221 48 77, Fax. : (00 223) 221 86 35.

4. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de dix millions (10 000 000) de francs CFA ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible et demeureront valides pour une durée de 120 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Les offres doivent être remises à la Direction Administrative et Financière, B.P. 1909, Quartier du fleuve, en face de l'ex-COCAN-BAMAKO, le lundi 18 décembre 2006, à 13 heures 30mn

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le lundi 18 décembre 2006 à partir de 14 H 00 mn GMT, dans la salle de conférence de la Direction Administrative et Financière du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, en face de l'ex-COCAN- Bamako, BP 1909.

**P/Le Ministre P.O  
Le Secrétaire Général**

**André TRAORE**

## MAROC

**ROYAUME DU MAROC**  
**OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE**  
**HUITIEME PROJET D'ALIMENTATION EN EAU**  
**POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**  
**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**  
**N°31/DAM/ET/06**  
**Date de l'avis : 16 octobre 2006**  
**Secteur : Eau potable et Assainissement**  
**Appel d'offres n° : 31/DAM/ET/06**

1. Le Gouvernement du Royaume du Maroc a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement pour financer les coûts du Huitième Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'alimentation en eau potable du complexe portuaire d'oued Rmel - Lot 6 « Télégestion ».

2. L'Office National de l'Eau Potable (ONEP), Etablissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, sous tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, invite par le présent appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des travaux du lot 6 « Télégestion ».

Le délai d'exécution de ce lot est de six (06) mois.

3. Seuls sont admis à concourir les soumissionnaires originaires des pays membres du Groupe de la Banque Africaine de Développement. Les fournitures proposées doivent également provenir des pays membres du Groupe de la Banque Africaine de Développement.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de l'ONEP à l'adresse suivante :

**Office National de l'Eau Potable (ONEP)**  
**Direction des Approvisionnements et Marchés**  
**Adresse : 6 bis, Rue Patrice Lumumba**  
**Rabat - MAROC**  
**Tél : + 212 037 70 61 18**  
**Fax : +212 037 72 55 66**

5. Les candidats pourront retirer le dossier d'appel d'offres auprès de l'ONEP, bureau des marchés de la Direction des Approvisionnements et Marchés, sise au 6 bis, Rue Patrice Lumumba Rabat - MAROC, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Mille Deux Cent Cinquante (1 250,00 MAD) Dirhams Marocains ou sa contre-valeur dans une monnaie convertible, selon l'une des modalités suivantes :

- par versement en espèce au compte suivant : CNCA - Agence Grands comptes - Rue Abou Inane - Rabat - Maroc, Compte n° 225810019506970651010831.
- Pour les paiements par virement de l'étranger : Banque : SGMB Succursale Souissi, Rabat - Maroc, Compte N° 022810000150000602799023

Tout retard enregistré dans le retrait du dossier d'appel d'offres est sous la responsabilité du soumissionnaire. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, l'ONEP ne peut pas être tenu responsable de la non réception du dossier par le soumissionnaire.

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Générales sont les clauses du dossier standard d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement pour la passation des marchés relatifs à l'acquisition des biens et travaux (Taille moyenne - Edition de mai 2000).

7. Toutes les offres doivent être envoyées ou déposées au bureau des marchés de la Direction des Approvisionnements et Marchés, sise au 6 bis, Rue Patrice Lumumba Rabat - MAROC, au plus tard le mercredi 20 décembre 2006 à 09 heures locales. Elles doivent être accompagnées d'une

caution bancaire de soumission de Soixante Mille Dirhams Marocains (60 000,00 MAD) ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le mercredi 20 décembre 2006 à 09h30 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-haut.

9. Une visite du site du projet est prévue le vendredi 17 novembre 2006, le rendez vous pour cette visite est fixé à 10 heures locales à la Direction Provinciale de l'ONEP à Tanger. Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de participer à cette visite des lieux.

## MULTINATIONAL

### THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA AND REPUBLIC OF KENYA

#### MULTINATIONAL

#### ARUSHA – NAMANGA – ATHI RIVER DEVELOPMENT ROAD PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE

1. This Specific Procurement Notice follows the General Procurement Notice for this project which appeared in Development Business Issue No. 688 dated 16th October 2006.

2. The Governments of the United Republic of Tanzania and the Republic of Kenya have applied for a loan from the African Development Bank and the Japan Bank for International Development (JBIC), in the amount of US\$ 150 million equivalent towards the cost of the Arusha – Namanga – Athi River Development Road Project and they intend to apply part of the proceeds of the loans to cover eligible payments under the contracts for the reconstruction and rehabilitation of the Arusha – Namanga – Athi River Road. Bidding is open to all bidders from eligible member countries as defined in the ADB's Rules of Procedure for the Procurement of Goods and Works.

3. The Governments of the United Republic of Tanzania and the Republic of Kenya now invites sealed bids from prospective bidders for any or all of the following lots:

Lot T: Arusha – Namanga Road Section (Tanzania)

Approximate works to be involved

- (i) Construction of two (02) new bridges.
- (ii) Construction of ten (10) new box culverts.
- (iii) Installation of over 220 lines of 900mm dia. Concrete pipe culverts.
- (iv) Approx 990,000 m<sup>3</sup> of earthworks
- (v) Construction and maintenance of a 105-km, 8.0m wide deviation road.

(vi) Laying and compacting 435,000 m<sup>3</sup> of cement stabilized gravel.

(vii) Providing, laying and compacting approx. 40,000 m<sup>3</sup> of Asphalt Concrete (AC 20) as wearing course and surface dressing.

Ancillary works: road furniture, street lighting and non-motorized traffic (NMT) facilities.

Lot K: Athi River – Namanga Road Section (Kenya)

Approximate works to be involved

(i) Construction of five (05) new bridges including a 90-m, 3-span bridge over the Athi River.

(ii) Construction of ten (10) new box culverts.

(iii) Installation of over 210 lines of 900mm dia. Concrete pipe culverts.

(iv) Approx 1,060,000 m<sup>3</sup> of earthworks

(v) Construction and maintenance of a 135-km, 8.0m wide deviation road.

(vi) Laying and compacting 600,000 m<sup>3</sup> of cement stabilized gravel.

(vii) Laying and compacting of 70,000 m<sup>3</sup> of graded crushed stone

(viii) Providing, laying and compacting approx. 76,000 m<sup>3</sup> of Dense Bitumen Macadam (DBM) as base.

(ix) Providing, laying and compacting approx. 66,000 m<sup>3</sup> of Asphalt Concrete Type 1 as wearing course.

Ancillary works: road furniture, street lighting and non-motorized traffic (NMT) facilities.

Each Lot shall be contracted independently.

4. Complete sets of bidding documents (and additional copies) for Lot T may be purchased from the Chief Executive, Tanzania National Roads Agency (TANROADS) 3rd Floor, Maktaba Complex, Bibi Titi Mohamed Road, P. O. Box 11364, Dar es Salaam Tanzania. Tel: 007 - 22 - 2150932 ; Fax: 007 - 22 - 2150022) upon payment of a non-refundable fee of TSh. 250,000/= (Tanzania Shillings Two Hundred and Fifty Thousand only) or its equivalent in a freely convertible currency for each set.

5. For Lot K Complete sets of bidding documents (and additional copies) may be purchased from the Chief Engineer (Roads), Ministry of Roads and Public Works Transcom House, 6th Floor Room 618, P. O. Box 30260-00100 Nairobi Kenya, Tel: 005 - 20 - 2723101, Fax : 005 - 20 - 2720044) upon payment of a non-refundable fee of KSh. 15,000/= (Kenya Shillings Fifteen Thousand only) or its equivalent in a freely convertible currency for each set.

Interested eligible bidders may obtain further information and inspect the bidding documents at the same addresses.

6. The instructions to bidders and general conditions of contract contained in the bidding documents comply with the Bank's Standard Bidding Documents for the Procurement of Goods/Works.

7. Bids shall be valid for a bid period of 120 days after Bid Opening and must be accompanied by the security of TSh. 200,000,000 (Tanzania Shillings Two Hundred million only) for Lot T and KSh. 20,000,000 (Kenya Shillings Twenty million only) for Lot K or its equivalency in a freely convertible currency and be delivered to the respective addresses mentioned in para 4 and 5 above on or before 31st January 2007, at 1200 hrs East African Time. They will be opened promptly thereafter in the presence of bidders' representatives who choose to attend at the respective addresses mentioned in para 4 and 5 above.

## NIGER

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT**  
**PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES**  
**TIBIRI-DAKORO ET MADAOUA-**  
**BOUZA -TAHOUA**  
**AVIS DE PRESELECTION DES ENTREPRISES**  
**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU**  
**TRONÇON TIBIRI-DAKORO**  
**Date : 16 octobre 2006**  
**N° Avis : 2006/009/ME/DGTP/SM**

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu du Fonds Africain de Développement (FAD) un prêt en diverses monnaies pour contribuer au financement des travaux d'aménagement des routes Tibiri-Dakoro et Madaoua-Bouza-Tahoua accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat faisant l'objet du présent Avis de Présélection.

2. Le Ministère de l'Equipement, ci-après dénommée le « Maître de l'Ouvrage », prévoit de procéder à une présélection d'entreprises en vue de l'exécution des travaux d'aménagement du tronçon Tibiri-Dakoro y compris l'aménagement d'une salle d'archive.

L'acquisition pour des travaux du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua fait l'objet d'un avis de présélection séparé portant le n° 2006/010/ME/DGTP/SM.

L'aménagement du tronçon Tibiri - Dakoro, long de 115 kms consiste en la réalisation de :

- terrassements ;
- une couche de fondation en matériaux naturels ;
- une couche de base en matériaux naturels ;
- une couche d'usure en enduit superficiel bicouche
- d'ouvrages d'assainissement.

3. Peuvent être candidats à la présélection les entreprises et groupements volontaires d'entreprises d'un pays répondant aux critères de

provenance définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition.

4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de présélection en faisant la demande par courrier, téléphone, télécopie ou télex au :

**Service des Marchés du Ministère de**  
**l'Equipement**  
**Rond point Mandela -Niamey Niger**  
**Tél. : 00 227 20 72 22 09**  
**Fax : 00227 20 72 21 71**  
**Telex : 5283 MINITRAV**

5. Il doit être bien spécifié, dans cette demande, qu'il s'agit d'une demande de dossier de présélection pour l'aménagement du tronçon Tibiri-Dakoro. Le dossier est disponible moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante Euro (50 Euro) ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible.

Le paiement devra être effectué au Service des Marchés du Ministère de l'Equipement. Un reçu sera délivré au candidat après encaissement de la somme. Sur demande du candidat et moyennant un paiement complémentaire forfaitaire de 100 Euro (cent Euro) ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible, le service des marchés peut se charger d'expédier ledit dossier par courrier rapide. Il ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis durant cet acheminement.

6. Pour répondre aux critères de sélection, le candidat doit répondre aux critères minimums suivants :

Expérience Générale :

a) un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant équivalant à 10 millions d'Euro pour les cinq dernières années, et

b) une expérience satisfaisante, comme entrepreneur principal, pour l'exécution, au cours des cinq années d'au moins trois projets de nature

et de complexité comparables au marché proposé; cette expérience doit inclure l'exécution annuelle des travaux ci-après:

Désignation	Qté
Remblai (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	220.000
Déblais (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	250.000
Couche de base en graveleux latéritiques naturels (m <sup>3</sup> )	110.000
Couche de fondation en graveleux latéritiques naturels (m <sup>3</sup> )	120.000
Revêtement bicouche (m <sup>2</sup> )	405.000

\* Moyens en Personnel : Le Candidat doit avoir un personnel suffisamment qualifié pour remplir les notamment les fonctions suivantes : Directeur de Projet, conducteur de travaux, responsable matériel, géotechnicien, topographe et ingénieur assurance qualité (voir sous critère dans le dossier de présélection).

\* Moyens en matériel : Le Candidat doit disposer de matériels suffisants pour exécuter les travaux sus cités (voir dossier de présélection).

\* Situation financière : Le Candidat doit fournir la preuve qu'il peut faire face aux besoins de cash-flow nécessaires à l'exécution des travaux de chaque lot durant une période de quatre (4) mois, soit un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Euro.

7. Les Demandes de Présélection, qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées ou adressées en recommandé au :

**Service des Marchés du  
Ministère de l'Équipement  
Rond point Mandela-Niamey Niger  
Tél. : 00 227 20 72 22 09  
Fax : 00227 20 72 21 71  
Télex : 5283 MINITRAV**

Au plus tard le 4 décembre 2006. Elles devront porter expressément la mention « Demande de

Présélection N° 2006/009/ME/DGTP/SM, Aménagement du tronçon Tibiri Dakoro.

8. Le Ministère de l'Équipement se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.

9. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les entreprises et groupements d'entreprises présélectionnés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.

**Signé**

**Le Ministre d'Etat,  
Ministre de l'Équipement**

## NIGER

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT**  
**PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES**  
**TIBIRI-DAKORO ET MADAOUA-**  
**BOUZA -TAHOUA**  
**AVIS DE PRESELECTION DES ENTREPRISES**  
**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU**  
**TRONÇON MADAOUA-BOUZA-TAHOUA**  
**Date : 16 octobre 2006**  
**N° Avis : 2006/010/ME/DGTP/SM**

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu du Fonds Africain de Développement (FAD) un prêt en diverses monnaies pour contribuer au financement des travaux d'aménagement des routes Tibiri-Dakoro et Madaoua-Bouza-Tahoua accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat faisant l'objet du présent Avis de Présélection.

2. Le Ministère de l'Equipement, ci-après dénommée le « Maître de l'Ouvrage », prévoit de procéder à une présélection d'entreprises en vue de l'exécution des travaux d'aménagement du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua.

L'acquisition pour des travaux du tronçon Tibiri-Dakoro fait l'objet d'un avis de présélection séparé portant le n° 2006/009/ME/DGTP/SM.

L'aménagement du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua, long de 170 km, consiste en la réalisation de :

- terrassements ;
- une couche de fondation en matériaux naturels ;
- une couche de base en matériaux naturels ;
- une couche d'usure en matériaux naturels ;
- d'ouvrages d'assainissement.

3. Peuvent être candidats à la présélection les entreprises et groupements volontaires d'entreprises d'un pays répondant aux critères de

provenance définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition.

4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de présélection en faisant la demande par courrier, téléphone, télécopie ou télex au :

**Service des Marchés du Ministère**  
**de l'Equipement**  
**Rond point Mandela-Niamey Niger**  
**Tél.: 00 227 20 72 22 09**  
**Fax : 00227 20 72 21 71**  
**Télex : 5283 MINITRAV**

5. Il doit être bien spécifié, dans cette demande, qu'il s'agit d'une demande de dossier de présélection pour l'aménagement du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua. Le dossier est disponible moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante Euro (50 Euro) ou de sa contre valeur dans une devise convertible.

Le paiement devra être effectué au Service des Marchés du Ministère de l'Equipement. Un reçu sera délivré au candidat après encaissement de la somme. Sur demande du candidat et moyennant un paiement complémentaire forfaitaire de 100 Euro (cent Euro) ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible, le service des marchés peut se charger d'expédier ledit dossier par courrier rapide. Il ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis durant cet acheminement.

6. Pour répondre aux critères de sélection, le candidat doit répondre aux critères minimums suivants :

Expérience Générale :

a) un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant équivalant à 10 millions d'Euro pour les cinq dernières années, et

b) une expérience satisfaisante, comme entrepreneur principal, pour l'exécution, au cours des cinq années d'au moins trois projets de nature

et de complexité comparables au marché proposé; cette expérience doit inclure l'exécution annuelle des travaux ci-après:

Désignation	Qté
Remblai (m <sup>3</sup> ) ( <i>mètres cubes</i> )	265.000
Déblais (m3) ( <i>mètres cubes</i> )	408.000
Couche de base en graveleux latéritiques naturels ( m3)	120.000
Couche de fondation en graveleux latéritiques naturels ( m3)	168.000
Couche d'usure (m3)	113.000

\* Moyens en Personnel : Le Candidat doit avoir un personnel suffisamment qualifié pour remplir les notamment les fonctions suivantes : Directeur de Projet, conducteur de travaux, responsable matériel, geotechnicien, topographe et ingénieur assurance qualité (voir sous critères dans le dossier de présélection).

\* Moyens en matériel : Le Candidat doit disposer de matériels suffisants pour exécuter les travaux sus cités (voir les détails dans le dossier de présélection).

\* Situation financière : Le Candidat doit fournir la preuve qu'il peut faire face aux besoins de cash-flow nécessaires à l'exécution des travaux de chaque lot durant une période de quatre (4) mois, soit un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Euro.

7. Les Demandes de Présélection, qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées ou adressées en recommandé au :

**Service des Marchés du Ministère de  
l'Équipement  
Rond point Mandela -Niamey Niger  
Tél. : 00 227 20 72 22 09  
Fax : 00227 20 72 21 71  
Télex : 5283 MINITRAV**

Au plus tard le 4 décembre 2006.

Elles devront porter expressément la mention «Demande de Présélection N° 2006/010/ME/DGTP/SM, Aménagement du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua».

8. Le Ministère de l'Équipement se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.

9. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les entreprises et groupements d'entreprises présélectionnés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.

**Signé**

**Le Ministre d'Etat,  
Ministre de l'Équipement**

## NIGER

**REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT  
PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES  
TIBIRI-DAKORO ET MADAOUA-  
BOUZA-TAHOUA  
AVIS DE PRE QUALIFICATION DES FIRMES  
POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE  
DES TRAVAUX DU TRONÇON TIBIRI-DAKORO  
Date : 16 octobre 2006  
N° Avis : 2006/011/ME/DGTP/SM**

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu du Fonds africain de développement (FAD) : ci-après dénommé le FAD, un prêt en diverses monnaies pour contribuer au financement des travaux d'aménagement des routes Tibiri-Dakoro et Madaoua-Bouza-Tahoua accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat faisant l'objet du présent Avis de Préqualification.

2. Le Ministère de l'Equipement, ci-après dénommée le «Maître de l'Ouvrage», prévoit de procéder à une pré qualification de firmes en vue de l'exécution dans le cadre du présent projet, des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement du tronçon Tibiri-Dakoro . L'acquisition des services pour le contrôle et la surveillance des travaux du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua fait l'objet d'un avis de pré-qualification séparé portant le n° 2006/012/ME/DGTP/SM.

Le résumé des principales tâches de la mission sont:

- Contrôle des études : vérification et approbation préalable des études et des plans d'exécution mis au point par l'entreprise des travaux avant toute mise en œuvre ;

- Contrôle des travaux : Contrôle du respect des clauses des marchés ; exécution des contrôles qualitatifs et quantitatifs des travaux ;
- Validation des réceptions provisoires et définitives des ouvrages ;
- Certification du service fait ;
- Mise en place des paiements : Préparation des états prévisionnels des dépenses en fonction des plannings des marchés ; établissement des métrés contradictoires et des attachements mensuels ;
- Elaboration des rapports mensuels et trimestriels.

Le délai des travaux étant de 28 mois, la mission de contrôle et surveillance durera 29 mois (28 mois de contrôle de travaux et 1 mois pour la rédaction du rapport final).

3. Peuvent être candidats à la pré-qualification les firmes et groupement volontaire de firmes d'un pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles de procédure pour l'utilisation des consultants.

4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de pré-qualification en faisant la demande par courrier, téléphone, télécopie ou télex à l'adresse suivante :

**Service des Marchés du Ministère  
de l'Equipement  
Rond point Mandela -Niamey Niger  
Tél. : 00 227 20 72 22 09  
Fax : 00227 20 72 21 71  
Télex : 5283 MINITRAV**

5. Il doit être bien spécifié, dans la demande, qu'il s'agit d'une «demande de dossier de pré-qualification pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement du tronçon Tibiri-Dakoro». Le dossier de pré-qualification sera remis aux candidats moyennant paiement d'un montant non remboursable de 50 Euro (Cinquante Euros) ou sa contre valeur dans une monnaie convertible. Le paiement devra être effectué au Service des Marchés du Ministère de l'Equipement. Un reçu

sera délivré au candidat après encaissement de la somme. Sur demande du candidat et moyennant un paiement complémentaire forfaitaire de 100 Euro (cent Euro) ou sa contre valeur dans une monnaie convertible, le service des marchés peut se charger d'expédier ledit dossier par courrier rapide. Il ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis durant cet acheminement.

6. Pour répondre aux critères de pré-qualification, le candidat devra avoir répondu aux critères minimums suivants ainsi qu'à l'ensemble des autres conditions indiquées dans le dossier. Il devra avoir, au minimum, au courant des dix dernières années :

a) mené à bien la maîtrise d'œuvre des travaux routiers en tant que titulaire ou co-titulaire principal du marché de contrôle, d'au moins trois chantiers routiers comportant la réalisation de terrassement et de chaussée revêtue (enduits ou enrobés) d'un montant de travaux supérieur à 15 millions Euro chacun

b) une expérience de conception ou de vérification de projets d'exécution, en particulier topographie, géotechnique, béton armé, établis par des entreprises routières et concernant des routes revêtues totalisant au moins 400 km,;

c) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier de 120 km.

7. Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, sont, au choix des concurrents :

- Soit déposées, contre récépissé, dans le service des marchés du Ministère de l'Equipement ;

- Soit envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

- Au plus tard le 4 décembre 2006.

8. Le Ministère de l'Equipement se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.

9. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les firmes et groupements de firmes pré qualifiés dans le

cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.

**Signé**

**Le Ministre d'Etat,**

**Ministre de l'Equipement**

## NIGER

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT**  
**PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES**  
**TIBIRI-DAKORO ET MADAOUA-**  
**BOUZA-TAHOUA**  
**AVIS DE PREQUALIFICATION DES FIRMES**  
**POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE**  
**DES TRAVAUX DU TRONÇON MADAOUA-**  
**BOUZA-TAHOUA**

**Date : 16 octobre 2006**

**N° 2006/012/ME/DGTP/SM**

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu du Fonds africain de développement (FAD) : ci-après dénommé le FAD, un prêt en diverses monnaies pour contribuer au financement des travaux d'aménagement des routes Tibiri-Dakoro et Madaoua-Bouza-Tahoua accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat faisant l'objet du présent Avis de Préqualification.

2. Le Ministère de l'Equipement, ci-après dénommée le « Maître de l'Ouvrage », prévoit de procéder à une préqualification de firmes en vue de l'exécution dans le cadre du présent projet, des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua.

L'acquisition des services pour le contrôle et la surveillance des travaux du tronçon Tibiri-Dakoro fait l'objet d'un avis de pré-qualification séparé portant le n° 2006/011/ME/DGTP/SM

Le résumé des principales tâches de la mission sont :

- Contrôle des études : vérification et approbation préalable des études et des plans d'exécution mis au point par l'entreprise des travaux avant toute mise en œuvre ;

- Contrôle des travaux : Contrôle du respect des clauses des marchés ; exécution des contrôles qualitatifs et quantitatifs des travaux ;
- Validation des réceptions provisoires et définitives des ouvrages ;
- Certification du service fait ;
- Mise en place des paiements : Préparation des états prévisionnels des dépenses en fonction des plannings des marchés ; établissement des métrés contradictoires et des attachements mensuels ;
- Elaboration des rapports mensuels et trimestriels.

Le délai des travaux étant de 28 mois, la mission de contrôle et surveillance durera 29 mois (28 mois de contrôle de travaux et 1 mois pour la rédaction du rapport final).

3. Peuvent être candidats à la pré-qualification les firmes et groupements volontaires de firmes d'un pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles de procédure pour l'utilisation des consultants.

4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de pré-qualification en faisant la demande par courrier, téléphone, télécopie ou télex à l'adresse suivante :

**Service des Marchés du Ministère  
de l'Equipement**

**Rond point Mandela -Niamey Niger**

**Tél. : 00 227 20 72 22 09**

**Fax : 00227 20 72 21 71**

**Télex : 5283 MINITRAV**

5. Il doit être bien spécifié, dans la demande, qu'il s'agit d'une «demande de dossier de pré-qualification pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement du tronçon Madaoua-Bouza-Tahoua». Le dossier de pré-qualification sera remis aux candidats moyennant paiement d'un montant non remboursable de 50 Euro (Cinquante Euros) ou de sa contre valeur dans une monnaie convertible. Le paiement devra être effectué au service Service des Marchés du Ministère de l'Equipement. Sur demande du candidat et moyennant un paiement complémentaire forfaitaire

de 100 Euro (cent Euro) ou sa contre valeur dans une monnaie convertible, le service des marchés peut se charger d'expédier ledit dossier par courrier rapide. Il ne sera en aucun cas tenue responsable des retards ou pertes subis durant cet acheminement

6. Pour répondre aux critères de pré-qualification, le candidat devra avoir répondu aux critères minimums suivants ainsi qu'à l'ensemble des autres conditions indiquées dans le dossier. Il devra avoir, au minimum, au courant des dix dernières années :

- a) mené à bien la maîtrise d'œuvre des travaux routiers en tant que titulaire ou co-titulaire principal du marché de contrôle, d'au moins trois chantiers routiers) d'un montant de travaux supérieur à 15 millions Euro chacun,
- b) une expérience de conception ou de vérification de projets d'exécution, en particulier topographie, géotechnique, béton armé, établis par des entreprises routières et concernant des routes totalisant au moins 400 km,
- c) une expérience de contrôle d'au moins un projet routier de 150 km.

7. Les demandes de pré qualification qui doivent être faites sous pli fermé, sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le service des marchés du Ministère de l'Equipement ;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Au plus tard le 4 décembre 2006.

8. Le Ministère de l'Equipement se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.

9. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les firmes et groupements de firmes pré qualifiés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.

**Signé**

**Le Ministre d'Etat,  
Ministre de l'Equipement**

## OCEAN INDIEN

**COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN**

**SECRETARIAT GENERAL**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI  
A L'INITIATIVE REGIONALE DE PREVENTION  
DU VIH/SIDA/IST DANS LES ETATS MEMBRES  
DE LA COI**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION  
D'INTERET N°002/AIRIS/UCP/MI**

1. La présente Note d'information particulière sur l'acquisition fait suite à la Note d'information générale sur l'acquisition des marchés du présent projet, parue dans UN Development Business N° 674 du 31 mars 2006.

2. La Commission de l'Océan Indien «COI» a obtenu un don du Fonds Africain de Développement en différentes monnaies, pour financer le coût de son Projet d'Appui à l'Initiative Régionale de Prévention du VIH/SIDA/IST dans les pays membres de la COI et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour régler les prestations d'une firme/institution qui sera chargée de la conception, la mise en place et de la réalisation de la phase pilote de l'Observatoire Régional de la pandémie du VIH/SIDA/IST et de ses antennes nationales. Cette sollicitation de manifestation d'intérêt est ouverte à tous les consultants originaires des pays membres du Groupe de la Banque africaine de développement éligibles, conformément aux Règles de procédures de la BAD en matière d'utilisation de consultants.

3. Cet avis à MI permettra à l'Unité de gestion du Projet d'établir la liste restreinte des firmes/institutions jugées capables d'exécuter la mission. L'observatoire Régional du SIDA/IST sera un outil de veille et de surveillance épidémiologique commune de l'infection à VIH/IST dans les cinq pays membres de la Commission de l'Océan Indien (Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice et l'Ile

de la Réunion. Il sera conçu de manière à fonctionner en liaison aux antennes nationales pour la mise à jour automatique de la base de données. Le consultant retenu devra fournir l'assistance technique de haut niveau à la COI pour cette opération. Il est entendu que tous les intéressés doivent avoir une large expérience dans la conception et la mise en place d'un système informatique automatisé de surveillance épidémiologique.

4. L'Unité de gestion du Projet invite les firmes et les institutions spécialisées susceptibles de fournir ces services individuellement ou en groupements à manifester leur intérêt à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16/11/2006 à 17 heures (heure de Maurice).

5. Le dossier de manifestation d'intérêt comprendra une lettre d'intention accompagnée d'une note de présentation du bureau d'études, de l'institution ou de leur groupement indiquant qu'il est qualifié pour fournir ces services. Le dossier comprendra notamment les références pertinentes du consultant (Bureaux d'Etudes, Institution) dans les domaines précités ainsi que la liste des spécialistes clés qui pourraient être éventuellement affectés à la mission.

6. Une liste restreinte de cinq à sept consultants sera dressée conformément aux Règles de procédures de la BAD en matière d'utilisation de consultants.

7. Les Manifestations d'intérêt doivent être présentées sous enveloppes fermées portant la mention suivante : «Manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste restreinte de prestataires de services du PROJET D'APPUI A L'INITIATIVE REGIONALE DE PREVENTION DU VIH/SIDA/IST DANS LES ETATS MEMBRES DE LA COI»

8. Pour tous renseignements complémentaires, les candidats potentiels devront s'adresser à :

**MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR DU PROJET  
D'APPUI A L'INITIATIVE REGIONALE DE  
PREVENTION DU VIH/SIDA/IST DANS LES  
ETATS MEMBRES DE LA COI**

**B.P. 7**

**Avenue Farquhar**

**Quatre Bornes**

**Tél. : +230 427 0137/427 0147**

**Fax : +230 427 6958**

**E-mail : [rngmansun@coi.intnet.mu](mailto:rngmansun@coi.intnet.mu)**

**Quatres Bornes, le / /2006**

**Dr Renaud NG MAN SUN**

**Administrateur du Projet**

## SENEGAL

**REPUBLIQUE DU SENEGAL  
AGENCE AUTONOME DES  
TRAVAUX ROUTIERS  
PROJET D'ENTRETIEN ROUTIER  
Avis de présélection d'entreprises pour les  
travaux de réhabilitation  
du pont Emile BADIANE  
Date : 16 octobre 2006  
Avis de présélection n° D/298/A3**

1. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un prêt de la Banque africaine de développement pour financer le coût du projet de réhabilitation du Pont Emile BADIANE de Ziguinchor. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché faisant objet du présent avis de présélection. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

2. Le Ministère des Infrastructures, de l'Équipement des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs, maître d'ouvrage, prévoit de procéder à une présélection d'entreprises en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation du Pont Emile BADIANE situé dans la région de Ziguinchor. Les caractéristiques essentielles de l'ouvrage à reconstruire sont les suivantes :

- **Longueur totale : 640 m**
- **Largeur hors tout : 8.50 m**
- **Nombre de travées : 18**
- **Hauteur minimale des murs : 2.2 m**
- **Hauteur maximale des murs : 5.8 m**

3. Peuvent être candidats à la présélection les entreprises et groupements volontaires d'entreprises de pays répondant aux critères de

provenances définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de présélection directement ou en faisant la demande par courrier, téléphone ou télécopie à l'Agence Autonome des Travaux Routiers sise à la Rue F X Rue David DIOP Dakar – BP : 25 242 Dakar Fann.

E-mail : [aatr@aatr.sn](mailto:aatr@aatr.sn) ou [mcfaye@aatr.sn](mailto:mcfaye@aatr.sn)

5. Il doit être bien spécifié, dans cette demande, qu'il s'agit d'une «demande de dossier de présélection pour les travaux de réhabilitation du Pont Emile BADIANE. Le dossier est disponible moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100 000) F CFA. ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, par chèque bancaire certifié et barré ou par virement bancaire au compte n°022007105706–54 ouvert au nom de l'AATR auprès de la SGBS sise au 19, Avenue du Président L.S. Senghor à Dakar.

6. Pour répondre aux critères de sélection, le candidat devra satisfaire les critères de suivants :

- a) Le minimum de chiffre d'affaires moyen annuel en travaux routiers au cours des cinq dernières années doit être de: Sept milliards de francs (7.000.000.000) FCFA.
- b) Le nombre de projets, de nature et de complexité comparables à celles des travaux, réalisés au cours des dix dernières années est de deux (2).
- c) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est tel qu'indiqué dans le dossier d'appel d'offres.
- d) Proposer un Directeur des Travaux, Ingénieur en Génie Civil, ayant dix (10) ans d'expérience pour des travaux de nature et de volume similaires y compris au moins trois (03) ans d'expérience en tant que Directeur.

(Le CV devra être fourni dans l'offre de même qu'une photocopie légalisée du diplôme obtenu).

e) Proposer un Conducteur des Travaux, Ingénieur en Génie Civil, ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans des travaux de volume et de

complexité similaires et ayant réalisé au moins un (1) projet similaire en tant que Conducteur. (Le CV devra être fourni dans l'offre de même qu'une photocopie légalisée du diplôme obtenu).

f) Le montant minimum de liquidités/facilités de crédit est de : Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) F CFA.

7. Les demandes de présélection, qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées ou adressées en recommandé au plus tard le 4 décembre 2006 à :

Agence Autonome des Travaux Routiers sise à la Rue F X Rue David DIOP Dakar – BP : 25 242 Dakar Fann E-mail : [aatr@aatr.sn](mailto:aatr@aatr.sn) ou [mcfaye@aatr.sn](mailto:mcfaye@aatr.sn)

et porter expressément la mention «Demande de Présélection d'entreprises n°D/298/A3, Travaux de réhabilitation du Pont Emile BADIANE».

8. L'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR), ci-après dénommée le «Maître de l'Ouvrage délégué» se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.

9. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les entreprises ou groupements d'entreprises présélectionnés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AATR**  
**Ibrahima NDIAYE**

## SENEGAL

### REPUBLIQUE DU SENEGAL AGENCE AUTONOME DES TRAVAUX ROUTIERS

#### PROJET D'ENTRETIEN ROUTIER Avis d'Appel d'Offres International pour les travaux d'entretien périodique de 338 km de routes en terre

**Date : 16 octobre 2006**

**Avis d'appel d'offres n°: D/293/A2**

1. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un prêt de la Banque africaine de développement pour financer le coût du projet d'entretien périodique de 116 km de routes revêtues. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché qui sera passé entre le Maître de l'ouvrage et l'Entrepreneur. Seuls sont admis à concourir les soumissionnaires originaires des pays membres du Groupe de la Banque répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

2. Le Ministère des Infrastructures, de l'Equipeement des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs représentant le Gouvernement du Sénégal lance un Appel d'Offres international pour les travaux d'entretien périodique de 338 km de routes en terre.

Ces travaux, répartis en trois lots indivisibles pris individuellement, devront s'exécuter sur les tronçons définis ci-après et situés dans les localités suivantes :

- Lot n°1 : Régions de Diourbel / Thiès et Saint Louis :

Région	N° Route	Désignation du tronçon	Linéaire (Km)
Diourbel / Thiès	D0704 (2)	Dinguiraye (CF P0313) – Baba Garage (CF R032) - Keur Samba Kane – Khombole (CF N3)	36,90
Diourbel	P0702 (2)	Touba (CF N3) – Touba Bogo	31,20
Diourbel/ Thiès	R0032	Baba Garage (CF D0704) – Mékhé (CF D703)	29,00
Saint Louis	R040 (1)	Fin Route revêtue CF D402B (5 Km de Podor) - Guédé	24,6
<b>Linéaire total du lot n°1 (Km) – Délai d'exécution : 10 mois</b>			<b>121,7</b>

- Lot n°2 : Régions de Kaolack et Thiès :

Région	N° Route	Désignation du tronçon	Linéaire (Km)
Thiès	D 705 (1)	Nguéniène – Thiadiaye (CF N1)	17,30
Kaolack	P 602 (1)	Sibassor (CF N1 – PK 18,90) - Ndiébel	18,90
Kaolack	P 603 B	Ndoffane (CF N4 – P603) – Thiaré (CF D 604 – P 603)	19,70
<b>Linéaire total du lot n°2 (Km) Délai d'exécution : 6 mois</b>			<b>55,90</b>

- Lot n°3 : Région de Kolda

Région	N° Route	Désignation du tronçon	Linéaire (Km)
Kolda	D 221 (1)	CF N6 (Dioulacolou) – Salikénié (Route Kambadiou)	26,90
	D 221 (6)	Linkéring (CF P225) – CF P223	14,40
	D 221 (1)	Kolda (CF D 219) – Saré Ndiguél (PK 37,3)	37,30
	D 222 (3)	Sinthian Diara – Médina Yoro Foula (CF P216)	19,20
		Marsassoum – Djiredji - Sédhiou	81

<b>Linéaire total du lot n°3 (Km) - Délai d'exécution : 12 mois</b>	<b>178,80</b>
---	---------------

4. Le dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats intéressés à compter du 16 octobre 2006, sur demande écrite à l'Agence Autonome des Travaux Routiers sise à la Rue David DIOP X Rue F Fann résidence à Dakar – Sénégal Tél : 869 07 51 Fax : 864 48 37 - BP : 25 242 Dakar Fann – Email : [aatr@sentosn](mailto:aatr@sentosn) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Mille (200.000) FCFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, par chèque bancaire certifié et barré ou par virement bancaire au compte n°022007105706–54 ouvert au nom de l'AATR auprès de la SGBS sise au 19, Avenue du Président L.S. Senghor à Dakar.

Tout retard enregistré dans le retrait du dossier d'appel d'offres est sous la responsabilité du soumissionnaire. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, l'AATR ne peut pas être tenu responsable de la non réception du dossier par le soumissionnaire.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) sise à l'adresse ci-dessus.

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Générales sont les clauses du dossier standard d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement pour la passation des marchés relatifs à l'acquisition des biens et travaux (Taille moyenne – Edition de mai 2000).

7. Toutes les offres doivent être envoyées ou déposées à l'Agence Autonome des Travaux Routiers sise à la Rue David DIOP X Rue F Fann résidence à Dakar – Sénégal au plus tard le lundi 18 décembre 2006 à 9h 30mn (heure locale). Elles doivent être accompagnées d'une caution bancaire de soumission d'un montant de quarante millions

(40 000 000) FCFA pour le lot n°1, et de vingt millions( 20 000 000) FCFA pour le lot n°2 et soixante millions (60 000 000) FCFA pour le lot n°3 ou des contre-valeurs correspondantes dans une monnaie librement convertible.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le lundi 18 décembre 2006 à 10 h (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AATR**

**Ibrahima NDIAYE**

## **SENEGAL**

**REPUBLIQUE DU SENEGAL  
AGENCE AUTONOME DES TRAVAUX  
ROUTIERS**

**PROJET D'ENTRETIEN ROUTIER  
Avis d'Appel d'Offres International pour les  
travaux d'entretien périodique de 116 km de  
routes revêtues**

**Date : 16 octobre 2006**

**Avis d'appel d'offres n° : D/292/A2**

1. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un prêt de la Banque africaine de développement pour financer le coût du projet d'entretien périodique de 116 km de routes revêtues. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché qui sera passé entre le Maître de l'ouvrage et l'Entrepreneur. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux.

2. Le Ministère des Infrastructures, de l'Équipement des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs représentant le Gouvernement du Sénégal lance un Appel d'Offres international pour les travaux d'entretien périodique de 116 km de routes revêtues.

Ces travaux, répartis sur deux lots indivisibles pris individuellement, devront s'exécuter sur les tronçons définis ci-après et situés dans les localités suivantes :

Lots	Tronçons	Linéaires	Localisation	
<b>LOT 1: 86 km Délais :10mois</b>	RN4	Kaolack (CFN1) - Ndoffane - Fin PAST A (2)	43,0 Km	Dans la région de Kaolack
	RN5	Kaolack (CFN4 - N5) - Passy	18,0 Km	Dans les régions de Kaolack et Fatick
	D600	Kavil (CF RN n°4) - Keur Madiabel	24,9 Km	Dans le région de Kaolack
<b>LOT 2 : 30,0 km Délais : 8 mois</b>	RN6	Tanaff – Gouloumbou	30,0 Km	Dans les régions de Tambacounda et de Kolda
<b>TOTAL GENERAL (KM)</b>			116 Km	

4. Le dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats intéressés à compter du 16 octobre 2006, sur demande écrite à l'Agence Autonome des Travaux Routiers sise à la Rue David DIOP X Rue F Fann résidence à Dakar – Sénégal Tél : 869 07 51 Fax : 864 48 37 - BP : 25 242 Dakar Fann – Email : [aatr@sento.sn](mailto:aatr@sento.sn) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Cinquante Mille (250.000) F.CFA, ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, par chèque bancaire certifié et barré ou par virement bancaire au compte n°022007105706–54 ouvert au nom de l'AATR auprès de la SGBS sise au 19, Avenue du Président L.S. Senghor à Dakar.

Tout retard enregistré dans le retrait du dossier d'appel d'offres est sous la responsabilité du soumissionnaire. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, l'AATR ne peut pas être tenu responsable de la non réception du dossier par le soumissionnaire

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) sise à l'adresse ci-dessus.

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Générales sont les clauses du dossier standard

d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement pour la passation des marchés relatifs à l'acquisition des biens et travaux (Taille moyenne – Edition de mai 2000).

7. Toutes les offres doivent être envoyées ou déposées à l'Agence Autonome des Travaux Routiers sise à la Rue David DIOP X Rue F Fann résidence à Dakar – Sénégal au plus tard le lundi 18 décembre 2006 à 9h 30 mn (heure locale). Elles doivent être accompagnées d'une caution bancaire de soumission d'un montant de cent dix millions (110 000 000) FCFA pour le lot n°1 et de trente cinq millions (35 000 000) FCFA pour le lot n°2 ou des contre-valeurs correspondantes dans une monnaie librement convertible.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le lundi 18 décembre 2006 à 10 h (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AATR**

**Ibrahima NDIAYE**

## SENEGAL

**REPUBLIQUE DU SENEGAL  
AGENCE AUTONOME DES  
TRAVAUX ROUTIERS**

**Avis d'Appel d'Offres International**

**Date : 16 OCTOBRE 2006**

**Appel d'offres N° D/354/A3**

**N° du Prêt FAD : 2100150011345**

**TITRE DU PROGRAMME : PROGRAMME  
D'AMENAGEMENT ROUTIER ET DE  
FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE  
CORRIDOR BAMAKO-DAKAR PAR LE SUD  
(KITA-SARAYA-KEDOUGOU)**

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) ainsi que de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la (JBIC) en différentes monnaies, pour financer une partie du coût des travaux d'aménagement de la route Falémé-Saraya-Kédougou. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces prêts sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'exécution du marché des travaux de réhabilitation du tronçon de route Kégoudou-Saraya (61 km) et d'aménagement du tronçon PK-30-Falémé (20 km).

2. L'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de réhabilitation de du tronçon de route Kédougou-Saraya et d'aménagement du tronçon PK-30-Falémé en un lot unique.

3. Les travaux qui seront exécutés en un seul lot comprennent essentiellement :

**A : Option de Base :** (i) les terrassements comprenant 44.000 m3 de déblais et 370.000m3 de remblais; (ii) la couche de fondation en grave latéritique pour 92.000 m3 et la couche de base en

grave latérite améliorée en ciment pour 180.000 m3; (iii) la chaussée de 7 m de large en revêtement en béton bitumineux pour le tronçon Kédougou-Saraya, en enduit superficiel bicouche sur le tronçon PK 30-Falémé ; (iv) les accotements de 1,5m de large chacun revêtus en enduit monocouche; (v) les ouvrages d'assainissement; (vi) la signalisation et les mesures de protection environnementale ; (vii) les aménagements connexes dont 40 km des pistes, 5 forages, 2 cases de santé, distributions de moustiquaires imprégnées.

**B : Option variante :** (i) les terrassements comprenant 44.000 m3 de déblais et 370.000m3 de remblais; (ii) la couche de fondation en grave latéritique pour 92.000 m3 et la couche de base en grave latérite améliorée en ciment pour 180.000 m3; (iii) la chaussée de 7 m de large en revêtement en béton bitumineux pour le tronçon Kédougou-Saraya, en béton bitumineux sur le tronçon PK 30-Falémé ; (iv) les accotements de 1,5m de large chacun revêtus en enduit monocouche; (v) les ouvrages d'assainissement; (vi) la signalisation et les mesures de protection environnementale ; (vii) les aménagements connexes dont 40 km des pistes, 5 forages, 2 cases de santé, distributions de moustiquaires imprégnés.

4. Les soumissionnaires doivent obligatoirement soumettre une offre pour l'option de base et une autre offre pour l'option variante.

5. Il est à noter que la réalisation d'un viaduc de 250 ml sur la rivière Falémé ne fait pas partie des travaux et fera l'objet d'un appel d'offres séparé.

6. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'offres dans les bureaux de l'AATR, Rue David Diop – Fann Résidence, BP 25242, Fann Dakar — République du Sénégal, Tél (221) 864 48 37 ; Fax: (221) 864 48 34 ; E-mail: [aatr@sentoo.sn](mailto:aatr@sentoo.sn)

7. Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté, à partir du Mardi 17 octobre 2006, par les candidats sur demande écrite au service mentionné ci-dessus

et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trois cent mille (300.000) Francs CFA, ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible à verser au compte n°022007105706.54 ouvert au nom de l'AATR auprès de la S.G.B.S.ise à l'avenue du Président Léopold Sédar SENGHOR à Dakar ou par chèque de banque au nom de l'AATR.

**8.** Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'Appel d'Offres; Passation des Marchés de Travaux (droit civil, Grands Travaux), adapté par le groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition Janvier 2000).

**9.** Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse de l'AATR indiquée ci-dessus au plus tard le Mardi 19 Décembre 2006 à 10h 30 mn, heure locale (délai limite) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à trois cent cinquante millions (350.000.000) F.CFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.

**10.** Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'offres à l'adresse de l'AATR ci-dessus indiquée.

**11.** Les plis seront ouverts le Mardi 19 Décembre 2006 à 11h, heure locale en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de conférence de l'Agence Autonome des Travaux Routiers (AATR).

**12.** Une brève description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est mentionnée ci après : (i) avoir réalisé pour les 5 dernières années un chiffre d'affaires annuel, pour les travaux de construction de route, d'un montant équivalent à treize milliards (13.000.000.000) de F CFA ; (ii) avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins

un projet similaire au cours des cinq (5) dernières années ; (iii) disposer du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux demandés; (iv) proposer un personnel d'encadrement ayant au moins dix (10) années d'expérience dans la réalisation des travaux similaires ; et (v) disposer d'une facilité de crédit auprès d'un établissement financier de premier ordre d'un montant au moins équivalent à deux milliards (2.000.000.000) de F CFA.

**13.** La clause préférentielle des entreprises nationales et régionales n'est pas applicable.

**14.** La visite groupée des sites recommandée aura lieu le 14 novembre 2006 à partir de 08 heures locales. Le lieu de regroupement est la Subdivision des Routes de Kédougou près de la nouvelle gare routière. Elle sera suivie de la réunion préparatoire à l'établissement des offres.

**Le Directeur Général de l'AATR**

**Ibrahima NDIAYE**

# Approved Consultancy Shortlists

## Listes restreintes de consultants approuvées

Approved shortlists submitted by borrowers for Bank funded projects.

Listes restreintes pour les projets financés soumises par l'emprunteur et approuvées par la Banque.

### JULY / JUILLET 2005

#### BENIN

##### PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DU MONO ET DU COUFFO (PADMOC)-GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des firmes de consultants :*

- **SAFECO**, 06 BP 694 Cotonou, Bénin.

Tél : 229 33 19 70. Fax : 33 64 57.

- **HGA CONSEIL**, 08 BP 0826 Cotonou, Bénin.

Tel : 229 33 89 80. Fax : 31 23 41.

E-mail : [hgaconseil@hotmail.com](mailto:hgaconseil@hotmail.com)

- **CABINET FIDEXCO**, BP 011513 Ouagadougou, Burkina Faso.

Tél : 226 50 34 03 06/ 50 31 20 14.

- **SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DIARRA**, Niaréla, BP : 2111 ; Bamako, Mali. Tél : 223 221 41 02 / 2 21 94 46. Fax : 223 221 68 36.

- **CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT NICOLAS KOUVAHEY**, Rue 529, Bat 952. Quinzambougou ; BP : 3233, Bamako, Mali.

Tél. : 223.221.98.24/221.81.23. Fax : 221.03.95.

#### GUINEE

##### PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE ET DE LA PISCICULTURE

*Mission* : Etude relative aux potentialités piscicoles de la Guinée.

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des firmes de consultants :*

- **THOT NGA CONSEILS**, Canada.

- **CIRAD, EMVT**, France.

- **SENAGROSOL CONSULT**, Sénégal.

- **AFRIQUE ETUDES**, Bénin

- **REGIE INC**, Canada.

- **SERT SA**, Guinée.

#### SENEGAL

##### PROJET D'APPUI A L'ELEVAGE (PAPEL II)

*Mission* : Dossier de consultation pour l'évaluation à mi-parcours.

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des firmes de consultants :*

- **CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES, DE NEGOCES ET D'INVESTISSEMENTS (CIENI)**, 01 BP 2533 Abidjan 01, Côte d'Ivoire.

Tél : (225) 22 47 38 24. Fax : (225) 47 38 23.

E-mail : [cienisa@yahoo.fr](mailto:cienisa@yahoo.fr)

- **SOFRECO**, 01 BP 3624 Ouagadougou 01, Burkina Faso. Tél/Fax : (226) 50 33 32/24. Tél. : 50 33 32 35.

Tél. (Domicile) : (226) 50 34 01 77. Tél. Cellulaire : (226) 78 82 91 88. E-mail : [gcn@liptinfor.bf](mailto:gcn@liptinfor.bf)

- **EXPERCO INTERNATIONAL**, 150 Rue Marchand, bureau 600 Drummondville (Quebec) J2C 4N1, Canada  
Tél : (418) 623-0598. Fax : (418) 623-1636.

Site Web : [www.experco.com](http://www.experco.com)

- **CIG**, Villa N°1311 HLM Grand-Yoff, BP : 39 Colobane, Dakar, Sénégal. Tél : 867.07.97. Fax : 867.19.25. E-mail : [cig@sentoo.sn](mailto:cig@sentoo.sn)

- **CABINET SEN – INGENIEURIE - CONSULT**, BP : 8027, Poste Chance N°8, Dakar, Grand Yoff, Sénégal.  
Tél. : (221) 832 61 12/832 01 65.

Email : [seninge@sentoo.sn](mailto:seninge@sentoo.sn)

## SEPTEMBER/SEPTEMBRE 2005

### SENEGAL

#### PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE BASSIN DE L'ANAMBE- ETUDE DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLE DU BASSIN DE L'ANAMBE

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des firmes de consultants :*

- **CIG**, Villa 1311 HLM Grand Yoff BP 39 Colobane, Dakar. Tél.: (221) 867 07 97. Email: [cig@sentoo.sn](mailto:cig@sentoo.sn), Sénégal.

- **EXPERCO Int**, 150 rue Marchand, bureau 600 Drummondville QC J2C 4N1. Tél. : (819) 478 8191.

Fax : (819) 478 2994. E-mail : [diagne.m@experco.com](mailto:diagne.m@experco.com); [experco@experco.com](mailto:experco@experco.com); (Canada)

- **SECID**, 1634 Eye Street, N.W. Suite 702, Washington, DC 20006-USA. E-mail :pr@secid.org, USA.

- **BEGIN AFRICA CONSULTING ENGINEERING**, P.O BOX 373 Mafikeng, 2745 South Africa. E-mail: [Werner.fenske@begingafrica.com](mailto:Werner.fenske@begingafrica.com), Afrique du Sud.

- **GEN**, 02 BP 1820 Cotonou, Tél. : (229) 32 68 56, Fax : (229) 32 68 57, Bénin.

- **ECA**, 474, Rue NJONCO, BP 3340, Douala, Cameroun.

- **TDC-SA**, 22, Rue Jules Ferry BP 3589. Tél. : 821 72 27/639 80 05, E-mail : [tdc@telecomplus.sn](mailto:tdc@telecomplus.sn), Sénégal.

## NOVEMBER / NOVEMBRE 2005

**CAMEROUN****PROJET D'APPUI AU PROGRAMME NATIONAL DE BONNE GOUVERNANCE**

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des firmes de consultants :*

- **BORNI BORNI GLOBAL**, Tunisie.

Fax : (216) 71 287 502.

- **ACECA INTERNATIONAL**, Burkina Faso.

Fax : (226) 31 03 79.

- **ERNST & YOUNG**, Gabon.

Fax : (241) 72 64 94.

- **G7P-CAMEROUN**, BP 15938, Yaoundé, Cameroun.

Tél : (237) 996 37 00

- **AFRIQUE REVISION CONSEILS**, BP 6297,

Yaoundé, Cameroun.

Fax : (237) 221 36 31.

- **AKINTOLA WILLIAM & CO**, Côte d'Ivoire.

Fax : (225) 21 84 46.

- **EURA AUDIT**, France.

Fax : (331) 42 93 82 12.

## MARCH / MARS 2006

**MALI****PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU CERCLE D'ANSONGO**

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des firmes de consultants :*

- **CABINET BRUN KPMALEGNI**, Tél. : 229 33 24 43.

Fax : 229 33 05 99 04, BP : 1191 Cotonou, Bénin.

- **COOPERS & LYLAND**, Tél. : 221 821 85 88. Fax :

221 821 75 94, BP : 188 Dakar, Sénégal.

- **CABINET MARIAM BAH**, Avenue Cheikh Zayed, Rue 415, Tél/fax : 223 298 834, BP : 3060, Mali.

- **DELOITTE & TOUCHE**, Tél. : 226 30 75 17/31 71 90.

Fax : 226 31 71 94, Avenue Kouamé N'gourma, 09 BP : 112 Ouagadougou, Burkina Faso.

- **MAZAR ET GUERARD**, Tél. : 225 20 21 94 86. Fax :

20 02 78, 01 BP : 3980, Abidjan, Côte d'Ivoire.

## JULY/JUILLET 2006

## CAMEROUN

**PROJET D'APPUI AU PROGRAMME  
NATIONAL DE BONNE GOUVERNANCE**

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des  
firmes de consultants :*

- **PROFESSIONAL TRANSLATORS & INTERPRETERS COMPETENCES**, 274, Av. Maréchal Foch (1st Floor, Ed. CLE Building), P.O. Box 4808 Yaoundé, Cameroun. Tél. : (237) 771 00 77/ 777 72 47. Fax : (237) 222 38 69. E-mail : [compintra@yahoo.fr](mailto:compintra@yahoo.fr), Cameroun
- **CABINET EVERSHEDES**, 8, Place d'Iena, 75016, Paris. Tél.: (33) 1 55 73 40 00. Fax : (33) 1 55 73 40 11. E-mail : [ordavcam@camnet.cm](mailto:ordavcam@camnet.cm), France
- **PROFORC FORMATION**, 4 rue de Toulouse, La Marsa 2076 Tunis. Tél. : 216 71 727 944. Fax : 745 788, Tunisie.
- **CADWALADAR WICKERMANN & TAFT LLP**, 265 Strand London WC 2R IBII Londres, Tél.: 44 207 170 87 10. Fax : 170 8600, United Kingdom (UK).
- **JURIDIS CABINET D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN DROIT, ECONOMIE, FISCALITE, GESTION**, BP : 7136 Yaoundé Bastos, Face Institut Goethe, en contrebas SIPOWA HOTEL, Tél. (237) 220 21 03. Fax : (237) 222 23 25, Cameroun.
- **GIWA-OSAGIE & CO**, 4 Lalupon Close, Off Keffi Street, SW IKOYI, POB 51057 Ikoyi – Lagos. Tél. : (234) 1 269 4725/ 269 5167/287 1513, Nigeria.

## SEPTEMBER/SEPTEMBRE 2006

## MALAWI

**LAKE MALAWI ARTISANAL FISHERIES  
DEVELOPMENT PROJECT**

*Noms, nationalités, adresse, téléphone et fax des  
firmes de consultants :*

- **MWENELUPEMBE MHANGO AND CO**, Malawi
- **ERNST AND YOUNG**, Malawi
- **DELOITTE AND TOUCHE**, South Africa.
- **KPMG GEOPOUW**, Netherlands
- **PRICE WATERHOUSE COOPERS**, Zimbabwe.
- **GRAHAM CARR**, United Kingdom.

